Votre Domestique

Remplacez-le sans délai en annonçant dans les colonnes de Petites Annonces de la "Patrie"

Vous quitte-t-il ?

La Patrie

Publicité

C'est celle qui est faite dans les colonnes de Petites Annonces de la "Patrie." Les résultats sont toujours satisfaisants

Rémunérative.

28e ANNEE—No 186—DOUZE PAGES MONTREAL, MARDI, 2 OCTOBRE 1906 LE NUMERO : UN CENTIN

Pour consolider le Cap Diamant

La démolition de la terrasse Dufferin et la protection de la base du Cap, pour empêcher la répétition de lamentables catastrophes

Les travaux commencés sur la pente fissurée du rocher géant

(Service spécial de la PATRIE)

QUEBEC, 2.—Toute la partie ouest de la Terrasse Dufferin, sur une étendue d'une couple de cents pieds, a complètement disparu. Les démolisseurs sont à l'œuvre depuis plusieurs semaines, et après avoir enlevé le pavé et démoli les murs, ils sont maintenant occupés à faire tomber la partie du rocher qui menaçait de s'abimer dans la rue Champlain.

Depuis l'éboulis de 1889, la falaise à cet endroit était devenue extrêmement dangereuse. Plusieurs crevasses s'étaient produites dans la roche, une entre autres, large d'une quarantaine de pouces et d'une grande profondeur, passant sous l'extrémité ouest de la terrasse, dans la direction du bastion du Roi. Et il se peut que sans l'énorme contrefort de pierre et de terre qui a été formé au pied du cap par l'éboulis de 1889, nous aurions eu déjà un autre désastre à déplorer.

Dans tous les cas, la falaise étant dans un tel état de désagrégation, qu'elle constituait

UN DANGER CONSTANT.

Elle menaçait de s'écrouler à tout moment. C'était une formidable épée de Damocles suspendue audessus de la tête des passants ou des résidents, de la rue Champlain, et un jour ou l'autre, cette masse de roches que les pluies ou les gelées ne cessaient de désagréger, se serait détachée du cap avec des conséquences peut-être plus désastreuses que lors des deux précédentes catastrophes.

C'est l'opinion que le Dr Ami, du Service Géologique d'Ottawa, a émise après avoir fait l'examen du rocher.

C'est aussi celle qui a été exprimée par Mgr Laflamme, de l'Université Laval.

Le danger étant reconnu et fréquemment signalé par les personnes les plus compétentes, il s'agissait de trouver

LES MOYENS DE LE CONJURER

On ne savait trop quoi faire pour consolider la falaise, lorsque a printemps dernier, Mgr Laflamme fit une suggestion si simple et si pratique que les autorités fédérales s'empressèrent de l'accepter et de la faire mettre à exécution.

LA SUGGESTION DE Mgr LAFLAMME

"On a parlé entre autres choses de contre-forts, disait alors le savant professeur de l'Université Laval, de contre-forts au moyen desquels cette partie de la falaise qui menace ruine, serait solidement appuyé. Mais je suis bien bien convaincu que si des contre-forts peuvent retarder l'écroulement, ils ne l'empêcheront pas. Il n'y a pas de contre-forts qui tiennent devant une masse pareille lorsquelle tombe au jour où elle doit tomber. Et puis, un travail de maçonnerie comme celui-là coûterait des centaines de mille piastres. Selon moi, il y aurait un moyen plus simple de conjurer le danger et d'appuyer cette partie du corps aussi solidement que possible. Je suggèrerais tout simplement d'aider la nature en faisant tomber les parties du cap qui menacent de tomber. Et ce travail étant fait, toute cette masse de pierre et de terre formera un talus depuis la rue Champlain jusqu'à la cime du cap, et ce talus constituera le plus solide contre-fort qu'on puisse avoir.

Seulement on devra le couvrir de terre, et le recouvrir encore au fur et à mesure que la terre s'enfoncera à travers les rochers. Ce talus se couvrira d'herbes qui empêcheront l'eau de pluie ou l'eau de la fonte des neiges de s'infiltrer dans le rocher et d'aller y continuer le travail de désagrégation."

Or, c'est tout simplement la suggestion de Mgr Laflamme qu'on est à exécuter.

LA DEMOLITION

Le travail de démolition s'opère lentement, mais sûrement. Déjà, une bonne partie de la cime du cap, sur laquelle était assise l'extrémité ouest de la terrasse, a été jetée au pied du cap, augmentant le talus formé par l'éboulis. On a érigé une haute clôture le long de la rue pour protéger les passants contre les pierres qui se détacheraient sous le pic du démolisseur. Il arrive souvent que des pierres énormes, pesant plusieurs tonnes, roulent jusque dans la rue. Mais le service de protection est bien organisé. Des hommes munis de porte-voix se tiennent sur le chemin, de chaque côté du talus, et signalent aux ouvriers travaillant dans le cap, l'arrivée à cet endroit des piétons et des voitures. Le travail est alors suspendu pour quelques instants, puis repris ensuite avec vigueur.

LE CHEMIN DETOURNE

On prévoit déjà que la base du talus va finir par obstruer complètement le chemin. Aussi, est-il question de le détourner, en lui faisant décrire une courbe par les cours du département de la marine et de la compagnie Allan, sinon en permanence, du moins tant que les travaux de démolition ne seront pas terminés. Des pourparlers sont commencés pour obtenir le droit de passage sur ces deux propriétés.

Lorsque la démolition sera terminée, lorsque le talus devant servir de contrefort à la falaise, sera formé, comme l'a suggéré Mgr Laflamme, depuis la rue Champlain jusqu'à la cime du cap, s'occupera-t-on de faire reconstruire cette partie de la terrasse ? C'est une question qui se posera assurément. Nous espérons bien qu'on ne laissera pas la terrasse comme elle est actuellement. Il faudra refaire la partie démolie, et l'on pourra alors baser cette construction sur un sol solide qui n'offrira plus aucun danger de désagrégation.

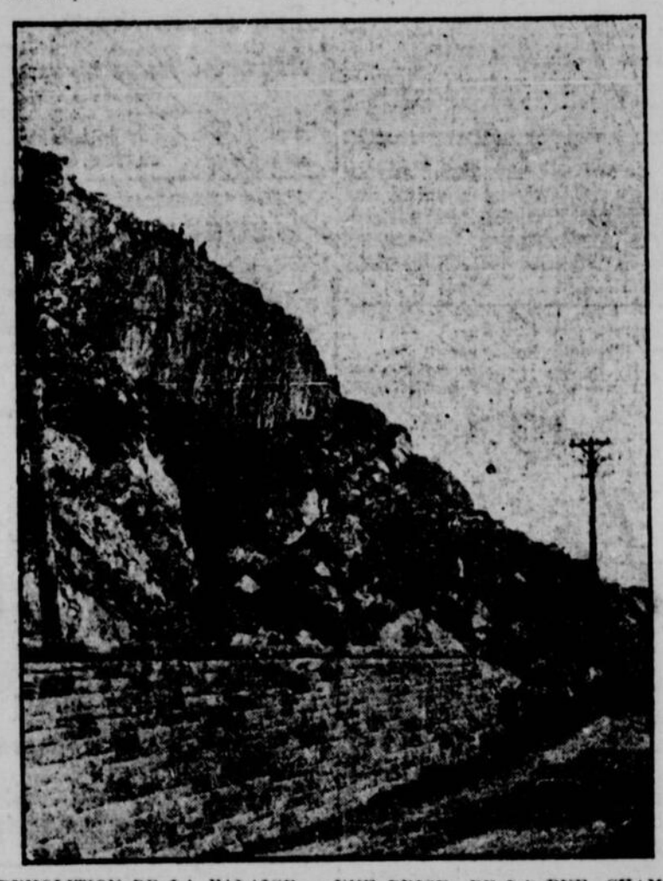

DEMOLITION DE LA FALAISE — VUE PRISE DE LA RUE CHAMPLAIN

AUTRE VUE DE LA FALAISE QU'ON EST A DEMOLIR A L'EXTREMITE OUEST DE LA TERRASSE DUFFERIN —

TRAVAUX DE DEMOLITION AU BOUT DE LA TERRASSE DUFFERIN — LA FLECHE DE DROITE INDIQUE UNE CREVASSE TRES PROFONDE, LARGE DE 40 POUCES. — LA FLECHE DE GAUCHE INDIQUE UNE AUTRE CREVASSE DANGEREUSE —

M. A. R. MCDONALD

Ancien surintendant de l'Intercolonial, décédé à Québec.

(Dépêche spéciale à "La Patrie")

QUEBEC, 2.—M. A.-R. McDonald, le courtier bien connu de cette ville,

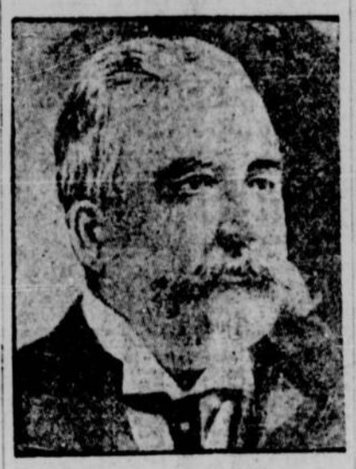

FEU M. A. R. McDONALD.

est décédé hier soir après une longue maladie.

M. A.-R. McDonald fut longtemps surintendant de l'Intercolonial pour la section de Lévis. Il demeurait alors à la Rivière-du-Loup.

Le défunt laisse une veuve, sœur de feu sir Hector Langevin ; deux fils et deux filles, (Mmes Rodolphe Forget et Dumont Laviolette, de Montréal.

M. McDonald était âgé de 60 ans. Malade depuis près d'un an il avait été obligé de se retirer presque complètement des affaires.

COUR DE REVISION

—McEwan vs Rochon. Jugement confirmé.

—Hébert vs Roy. — Renversé.

—Grossman vs Cloran. — Confirmé.

—Kemp vs Evans. — Confirmé.

—Caron vs Pothier. — Confirmé.

—Loyer vs Guimet. — Jugement confirmé.

—Dupuis vs Dupuis.—Confirmé.

—Imbault vs Gohier.—Confirmé.

—Lamarre vs Villecourt.—Renversé.

—Beauchamp vs Union Life Insurance Co. — Confirmé.

—Bélanger vs Beaudoin.—Confirmé.

—Rémillard vs Brisbin.—Confirmé.

—Daignault vs Richer. — Confirmé avec dépens.

FEU M. G. E. BLANCHARD

A St-Marc, comté de Verchères, sera chanté, demain, à 9 heures, un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Geo. Etienne Blanchard, fils de M. Etienne Blanchard, député du comté.

LE TALON D'ACHILLE

L'armée allemande n'est pas aussi parfaite que ses coryphées le disent

SES GENERAUX

LES GRANDES MANOEUVRES REVELENT BIEN DES ERREURS DE TACTIQUE — LES DECOUVERTS.

PARIS, 2 — Les journaux allemands, si l'on en excepte le "Berliner Tageblatt", qui publie de remarquables et sévères articles du colonel Gaedke, ont été unanimes à faire l'éloge de tout ce qui s'est passé, lors des récentes manœuvres de l'armée impériale, en Silésie. Le haut commandement, les officiers de troupe, les soldats, le matériel, tout était parfait. Chaque soir, un officier du grand état-major, réunissait les journalistes de tous les pays présents aux manœuvres, et, avec une courtoisie et un tact remarquables, leur communiquait le plan d'ensemble des opérations de la journée. Ainsi,

TRES ADROITEMENT,

le grand état-major agissait très adroitement sur l'opinion publique.

Du reste, ce n'est pas seulement en Allemagne, mais dans le monde entier que le haut commandement allemand a eu une bonne presse. On a même vu un officier général de l'armée des Etats-Unis, qui avait suivi les manœuvres, faire l'éloge le plus hyperbolique—et aussi le plus ridicule— de l'armée allemande.

Les officiers français qui ont suivi ces mêmes manœuvres sont assurément plus habitués que les officiers de l'armée des Etats-Unis, à voir manœuvrer des masses considérables de troupes. Or, voici quel est leur avis sur l'armée allemande de 1906:

Telle quelle, en supposant— ce qui est très admissible— que les sept divisions d'infanterie et les trois divisions de cavalerie qui ont pris part aux manœuvres de Silésie ne soient pas exclusivement composées de troupes d'élite, mais de régiments correspondants à la moyenne générale, l'armée de Guillaume II paraît avoir atteint le maximum de son développement.

Mais sa véritable force réside moins dans ses qualités manœuvrières que dans sa masse énorme, l'accroissement persistant de ses effectifs, le grossissement progressif de ses réserves.

Il ne faut pas se figurer que tout soit parfait dans cette armée. Au point de vue tactique, les manœuvres ont

REVELE BIEN DES ERREURS

dans l'instruction des troupes. Le service de sûreté paraît surtout très négligé : les avant-gardes sont insuffisamment constituées et beaucoup trop rapprochées des colonnes principales.

Le souci de faire entrer en action le plus tôt possible un grand nombre de pièces de canon incite les généraux à pousser les batteries très en avant, là où elles ne sont plus suffisamment couvertes par l'infanterie. D'une manière générale, l'armée allemande ne paraît pas tenir grand compte des effets du feu.

On a pu voir encore cette année, comme en 1905, de longues lignes d'artillerie se profiler sur les crêtes, tandis que des chaînes denses de tirailleurs s'avançaient à découvert à l'attaque des positions fortifiées.

Ce sont là des erreurs que l'on peut se permettre impunément en temps de paix, mais qui se payeraient cher dans la réalité. A ce point de vue, on doit reconnaître que la France est en avance sur ses voisins ; sans aucun doute, l'armée française s'efforce bien plus d'utiliser les couverts du terrain.

L'artillerie allemande paraît être sous tous les rapports,

TRES INFERIEURE.

Elle employait, il est vrai, un vrai matériel, ce qui en passant, démontre que le nouveau canon à tir rapide n'est pas encore d'un usage général dans tous les corps.

"D'une façon générale, dit un témoin oculaire, loin d'être ébloui par la science transcendante du grand état-major allemand, au cours des batailles qui se sont déroulées pendant quatre jours sous mes yeux, je n'ai ressenti à son égard qu'un médiocre enthousiasme et quelque déception.

"Les Allemands, tirant parti des leçons de la campagne russo-japonaise, ont imaginé de placer les belligérants—après les combats d'avant-garde et les rencontres de cavalerie, —sur un front de bataille très étendu, à lignes parallèles. Ce schéma, qui correspond aux grandes journées de Liao Yang et de Moukden, pourra servir dans les guerres futures où il s'appliquera fatalement, à cause de l'énormité des effectifs engagés. Mais en supposant que deux armées, pendant un temps plus ou moins long, luttent face à face à la manière antique, elles ne resteront pas dans cette situation primitive jusqu'à l'écrasement total, par le feu, de leurs derniers soldats. Comme l'a démontré magistralement le général Langlois, dans une étude récente elles manœuvreront pour en sortir. Le chef le plus entreprenant tentera de découvrir le point faible de son adversaire pour désunir et briser sa résistance. Ce sera la conclusion logique du combat d'usure l'acte décisif qui déterminera la déroute de l'un et la victoire de l'autre.

C'est cette partie de l'opération que les généraux allemands ont négligé de nous montrer. Les chefs d'armée, si bizarre et paradoxal que cela paraisse, n'ont joué pendant toute la durée de la bataille qu'un rôle négatif, presque insignifiant."

Bref l'armée allemande de 1906 a beaucoup de soldats mais pas de bons généraux. Voilà ce qu'il était intéressant de constater.

AMUSANT PARADOXE

L'éminente chanteuse Yvette Guilbert fait une chaleureuse apologie

DE LA PARTIALITE

L'IMPARTIALITE EST UN MOT SYNONYME D'INERTIE — LE JOURNAL DOIT ETRE PARTIAL

Madame Yvette Guilbert, la célèbre chanteuse française qui visitera Montréal la semaine prochaine avec M. Albert Chevalier, a donné son opinion sur le journalisme, ce qu'il est et ce qu'il devrait être. Ses vues sont très originales et très intéressantes. Les voici :

"Le public croit que l'influence et la valeur d'un journal dépendent de sa partialité ou de son impartialité. C'est une opinion absolument erronée pour ce qui concerne l'impartialité. Qu'est-ce que l'impartialité ? Elle pourrait être comparée à une vieille femme astucieuse, présomptueuse et sans âme. Astucieuse en ce sens qu'elle ne dit jamais définitivement,

Mme YVETTE GUILBERT

oui ou non ; présomptueuse, car elle ne veut jamais compromettre sa position inattaquable ; sans âme, car elle ne prend parti ni pour ni contre dans une question controversée et regarde les choses et les gens avec un œil froid et calculateur.

"L'impartialité n'est rien autre chose

QU'UN MOT

Salomon n'aurait pas été appelé le "juste", s'il avait été aveuglé par l'impartialité. S'il en avait été ainsi il aurait renvoyé les deux mères qui se disputaient la possession d'un enfant et il n'aurait pris aucun moyen pour arriver à la vérité. La justice donc se doit

D'EVITER D'ETRE IMPARTIALE

imitant en cela le Sauveur qui nous donna un exemple sublime et glorieux de partialité, en ce sens qu'il était enclin toujours vers les humbles et les pauvres, les faibles et les délaissés.

"Dans mon opinion, le journal n'est utile seulement que lorsqu'il favorise et pousse de l'avant—selon ses convictions—des idées, des principes, des mouvements de progrès, destinés à augmenter le bien-être et le bonheur du public. Il doit être partial.

Il doit prendre en mains, les nobles causes et combattre pour elles. Dans ce genre, le journal américain est en avant de tous les autres car il est constamment sur la brèche, à se battre pour quelque chose et éviter.

L'INERTIE MORTELLE

de ne rien faire.

L'impartialité est trop souvent le synonyme de cette maxime: "Silence est de l'argent".

Ce n'est pas beau ni courageux, quoiqu'il faille admettre que c'est pratique. Avec de l'impartialité, un journal peut plaire a quelques-uns, sans déplaire à d'autres, et en accomplissant ce tour d'acrobatie en toute sûreté avec une corde qui n'est jamais assez tendue pour se rompre, la caisse peut être maintenue toujours pleine.

ELOGE DE LA PARTIALITE

La partialité au contraire stimule l'enthousiasme, soulève les passions, excite les discussions d'où naissent la lumière et les connaissances. Elle ouvre le livre fermé au savoir, multiplie les opinions, élargit les horizons bornés, donne de la force au mouvement et de la vie à ce qui existe de plus beau—l'intelligence humaine.

Dieu est partial, car il promet le ciel aux uns et le châtiment aux autres. La justice est partiale car elle protège l'innocent. L'amour est partial car il favorise les uns et dédaigne les autres. La gloire est partiale car elle choisit ses héros.

La vie est partiale. La mort seule est impartiale, ce qui est pour nous une preuve que l'impartialité est une sorte de force impalpable qui n'existe que par la place qu'elle occupe dans le dictionnaire, car l'impartialité n'est qu'un mot. C'est pourquoi, je dis, ayant toute autre chose que des journaux impartiaux qui n'ont pas le courage de leurs convictions, ni l'honneur d'une classe de lecteurs satisfaits. Dans une bataille il faut choisir un côté.

JACQUERIE ET COSAQUES

Les paysans pillent et brulent les propriétés — Ils sont rudement punis

LE FOUET

LE KNOUT DES COSAQUES S'ABAT SUR LES EPAULES DES INCENDIAIRES — DES INNOCENTS.

KHERSON, 2. — Quatre-vingt-dix-sept paysans ont subi leur procès, hier, sous l'inculpation d'avoir pillé les propriétés de M. Krivoshein, ancien ministre des chemins de fer.

Soixante-trois ont été condamnés à la prison et quarante-quatre ont été acquittés.

Dans leur destruction des propriétés les paysans russes déploient une haine brutale de tous ceux qui possèdent. Non contents de piller, ils semblent prendre plaisir à voir souffrir jusqu'aux animaux. Les écuries de M. Krivoshein qui contenaient plusieurs chevaux de prix, ont été incendiés avec leur contenu ; il en a été de même pour les fermes et les métairies qui sont tombées sous la torche des incendiaires. Dans cette

POUSSEE FURIEUSE

de la populace, rien ne peut échapper à la mort, et gare aux propriétaires ou aux serviteurs qui tombent sous les coups de la Jacquerie.

D'autre part, le procès dont il est parlé plus haut a révélé de terribles tragédies.

Les cosaques se sont rués sur les paysans avec une terrible cruauté et

LE KNOUT

a joué un rôle sanglant.

Le chef des cosaques, après avoir ordonné aux prêtres d'administrer les derniers sacrements aux coupables, fit battre ces derniers avec une telle violence que plusieurs ont péri sous le knout.

L'exécution dura quatre heures.

Lorsque les cosaques eurent les bras fatigués, ils forcèrent les paysans à faire entre-eux l'office du bourreau. Dans cette cruelle punition, beaucoup de paysans qui n'étaient pas coupables, ont payé pour les véritables incendiaires qui avaient pris la fuite.

A COUPS DE REVOLVER

Askbad, Transcaucasie, 2. — Hier, pendant le procès de la deuxième série des soldats qui se sont révoltés ici, en juin dernier, un inconnu est entré dans la salle d'audience et a tué le procureur général le général Vinkerwich d'un coup de revolver.

L'assassin essaya ensuite de tirer sur le Président du tribunal, le général Makovick, mais un officier l'a abattu d'un coup de revolver.

M. L. J. GABOURY

Le nouvel assistant du maitre de poste de Montréal.

Nous publions aujourd'hui le portrait et quelques notes biographiques de M. L. J. Gaboury, dont la PATRIE annonçait récemment la nomination comme assistant-directeur des postes à Montréal.

M. Gaboury, fils de feu le notaire

Gaboury, est âgé de 36 ans et est né à St-Césaire, comté de Rouville.

Après avoir terminé ses études commerciales à St-Césaire, il entra au séminaire de Marieville, où il obtint ses titres de bachelier. Il commença alors l'étude du droit qu'il abandonna bientôt pour entrer comme payeur à la Banque Nationale à Montréal. Quelques années plus tard il entrait au bureau de poste, dans le département de lettres mortes, dont il était le chef depuis deux ans.

LES SPORTS DANS L'ARENE

Le lion Belge et sa lutte avec De Liuuk, vendredi soir

Brière et Burton, dans un assaut de 15 rondes, au Parc Riverside

Autres Evénements

MERCREDI AU PARC RIVERSIDE

BRIERE ET BURTON

L'engagement d'Arthur Brière, un de nos meilleurs pugilistes locaux et du nègre Charles Burton, de Chicago, l'excellent boxeur que nous avons tant admiré il y a une dizaine de jours, au Parc Riverside, a été fixé à mercredi soir prochain. Les deux hommes se battront durant 15 rondes pour une bourse de $200 et le titre de champion du Canada. Tous deux s'entraînent depuis assez longtemps en vue de cette importante rencontre.

Au moment d'entrer dans l'arène, Brière et Burton ne devront pas peser plus de 135 livres, poids réglementaire de la classe lightweight.

Nous n'engageons personne à parier sur l'issue de cet assaut. Les deux hommes sont également bons, mais nous croyons que le nègre a quelque peu plus d'expérience que le Canadien-Français.

Cependant, celui-ci frappe plus fort que son adversaire. Aura-t-il l'avantage de faire porter ses coups? C'est une question difficile à résoudre.

Si Brière parvient à toucher Burton effectivement, celui-ci ne pourra assurément répéter ce qu'il a fait contre Watts. Si au contraire, Brière n'atteint pas son homme aussi souvent qu'il le désirera il pourrait bien arriver qu'il y aurait "knock out". A tout événement la bataille sera intéressante et scientifique. Nous pouvons être certains de voir deux hommes décidés à régler l'affaire aussi vivement que possible.

Les assauts à la Queenan ne se répéteront pas et la séance de mercredi sera une répétition de celle de lundi de la semaine dernière.

Avant la rencontre principale qui se fera vers 9 heures, le club Champlain nous présentera quelques amateurs de bonne réputation. Ainsi, nous pouvons annoncer qu'il y aura deux rencontres préliminaires de 6 rondes. L'une d'elles sera entreprise par deux pugilistes dont nous ne voulons pas encore mentionner les noms.

Que les amateurs se rendent en foule au Parc Riverside mercredi soir. Ils auront là de quoi se divertir durant quelques heures.

KID DUFRESNE

Le fameux petit pugiliste canadien-français qui doit venir à Montréal, se battre avec Lunny de Pittsfield, dans le cours de ce mois-ci, s'entraîne à Québec, de ce temps-ci, au gymnase de M. A. E. Dingras. Tous les soirs, une foule de curieux se rendent à cet endroit et se pâment d'admiration devant l'adresse du petit pugiliste dont on vante avec raison toutes les qualités.

DE LUCA REPOND

Le pugiliste De Luca en réponse au défi nouveau de O'Mally, lui fait savoir par voie de la PATRIE qu'il le rencontrera tous les jours de la semaine en présence du public pourvu que ledit O'Mally engage une certaine somme sur le résultat de la rencontre.

LA COURSE DE MARATHON

UN CANADIEN DE HAMILTON LA GAGNE A CHICAGO.

50 CONCURRENTS

ENCORE UN CANADIEN

CHICAGO, 2.—La course de 40 kilomètres dite course de Marathon, qui devait avoir lieu à Chicago samedi dernier, mais qui fut remise par suite de certaines irrégularités imprévues, a eu lieu hier après-midi.

Une soixantaine de concurrents s'étaient inscrits pour samedi mais à la nouvelle que la course était remise au lundi, plusieurs coureurs refusèrent d'y prendre part, prétextant qu'il était injuste de retarder de deux jours un événement pour lequel ils s'étaient si soigneusement entraînés et qui avait nécessité des dépenses considérables.

Ont donc refusé de concourir hier, les athlètes dont les noms suivent: A. Hofstetter, Maras, Corey, Lambrokis, Hatch, Vannata, Timblin Best, Reilly, Schleuter et O'Keefe.

Parmi ceux-ci se trouvent plusieurs célébrités.

La course eut donc lieu quand même hier et les athlètes suivants y participèrent:

2—E. V. Bohman, Chicago.
3—Allen J. Perdue, Chicago.
4—Walter Springer, Chicago.
5—John Anthony Feites, Chicago.
6—Harry Haigh, Chicago.
8—Samuel C. Uphouse, Chicago.
9—James C. Clarke, Chicago.
10—A. Rieman, Chicago.
11—William T. Kraft, Chicago.
12—Alexander Thibeau, Chicago.
14—Raymond B. Anderson, Chicago.
16—Gust. R. Leh, Chicago.
18—M. F. Rieske, Chicago.
19—Albert R. Thomason, Chicago.
20—P. A. Rocklage, Chicago.
21—Joseph Simmons, Chicago.
22—Walter L. Brock, Chicago.
23—Henry Berger, Chicago.
24—Joseph Pisinger, Chicago.
26—Joseph O'Connor, Chicago.
27—William Thomas, Chicago.
28—Norman E. Smith, Chicago.
29—William D. Fransier, Chicago.
30—Rhud Metzner, Chicago.
31—J. T. Armour, Chicago.
32—Clarence Leonard Horn, Belleville, Ill.
33—Fred Lorz, New-York.
34—W. Ben Oliei, Chicago.
35—Edward G. Torgerson, Chicago.
37—Rudolph Selle jr., Chicago.
38—A. G. Willing, Chicago.
39—C. Van der Waif, Chicago.
40—William Trueman, Chicago.
42—I. J. Strain, Chicago.
43—Dennis Bennett, Hamilton, Ont.
44—W. H. Glair, Oak Park.
45—C. A. Peterson, Chicago.
46—W. A. Hartman, Chicago.
47—A. S. Schluster, Chicago.
48—George Golden, Chicago.
49—Karl Heim, Chicago.
51—J. B. McGuesny, Chicago.
52—Edward L. Dreyer, Chicago.
53—John Anderson, Chicago.
54—Conrad Christopherson, Chicago.
55—Hugh Kent, Chicago.
56—Herbert B. Perren, Chicago.
59—Charles Chilcott, Burnetts Creek,
60—Charles G. Smith, Riverside, Ind.
61—Walter F. Mumford, Chicago.

Comme on peut le constater, le nombre des concurrents était encore assez considérable pour rendre la course intéressante.

A la surprise générale, c'est un Canadien de Hamilton, Dennis Bennett, qui remporta la victoire, arrivant bon premier en 2 heures 46 mins. 5 secs.

Sydney H. Strany de Chicago arriva second en 2.46 55.

J. T. Armour ne représentant aucun club finit troisième: Fred Lorse de New-York, quatrième et Alex. Thibault un canadien-français de Chicago, se plaça cinquième.

LA RAME

TOUT EST PRET

TORONTO, 2— Tous les arrangements pour la grande course qui aura lieu entre Eddie Durnan de Toronto et George Towns d'Australie pour le championnat du monde sont terminés. Le rameur de Toronto partira de Vancouver, le 12 octobre pour se rendre en Australie où la course aura lieu vers le 15 mars prochain.

Une bonne réputation est le meilleur héritage que l'on puisse laisser à ses enfants.

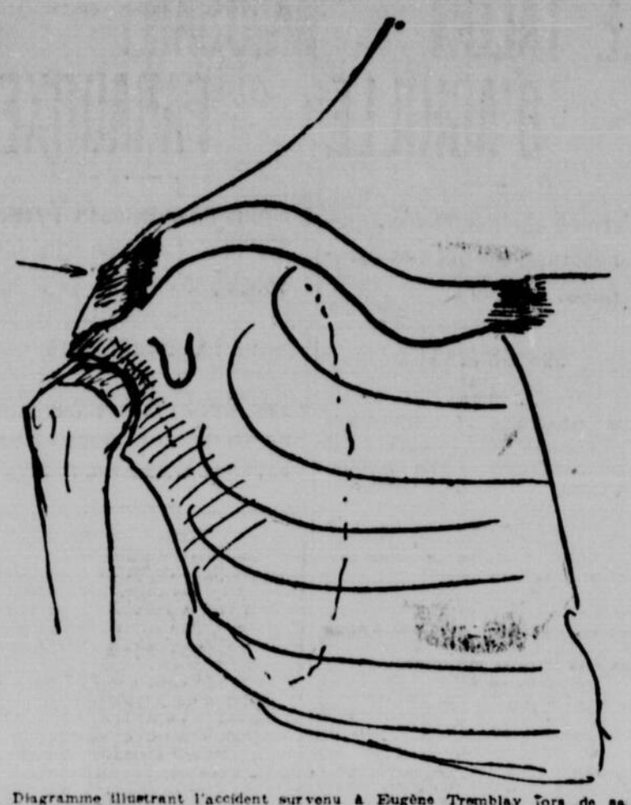

Diagramme illustrant l'accident survenu à Eugène Tremblay lors de sa lutte avec Ackerman.

(La flèche indique l'endroit où se trouvent les muscles claviculaires qui ont été déchirés). Ce dessin nous a été gracieusement fourni par M. le Dr Monod.

VENDREDI AU PARC SOHMER

ALPHONSE STEURS

Le célèbre lutteur Alphonse Steurs sera à Montréal jeudi soir ou vendredi matin. Les représentants du club Canadien, de Montréal, iront le recevoir à la gare et lui feront ensuite visiter la ville, tout comme la chose a été faite à Hackenschmidt. Steurs, comme on le sait, n'est pas le premier venu. En effet, bien rares en Europe sont ceux qui jouissent d'une aussi excellente réputation que la sienne. Le Belge est le type du parfait gentilhomme. Bien que terrible dans l'arène, il n'est pas moins bon garçon et excellent causeur en cabinet particulier.

Mais laissons là ses qualités de cœur et d'esprit et causons un peu de ses prouesses comme athlète. Steurs, que l'on a surnommé avec droit "le lion belge", est sans contredit le plus épouvantable lutteur qu'il y ait en Europe. Paul Pons, Raoul le Boucher, Aimable de la Calmette, Antonich et Georges Hackenschmidt peuvent se prononcer plus que tout autre sur sa valeur réelle.

Bâti en vrai colosse, avec cela fort comme deux Turcs et pas aussi doux qu'un agneau, quand il est dans l'arène, il y va non pas pour la bourse qui lui est offerte qu'il gagne ou qu'il perde, mais bien pour l'honneur de la victoire. Les adversaires qu'il a rencontrés ne se comptent plus. Toutes les célébrités du tapis en ont conservé des souvenirs cuisants qu'ils ne tiennent pas à se rappeler. C'est précisément pour cette raison qu'on le surnomme à Paris "Alphonse le terrible".

Le Belge a vaincu Antonich, le géant de 7 pieds et 4 pouces; Aimable de la Calmette, Frégol, Cazeaux, Omer de Bouillop, Putrasse, Olsen, Angko, Petersen, Laurent le Beaucarois, Thétik Ali, Abrahim Houlah, Padoubny, Suzol, Lambert, Pons, Barbara, Kolfutz, Harelle, Montaupin, Perozen, Chalzet le Frappeur et une foule d'autres colosses dont les noms nous échappent.

Le champion a gagné plusieurs championnats très importants et ses derniers exploits ont été réalisés à Vienne.

A Buenos Ayres, il a tombé Paul Pons en 17 minutes, a fait lutte nulle de 45 minutes avec Raoul le Boucher et a résisté victorieusement à Hackenschmidt durant 1 heure et 20 minutes.

Les bras et les épaules qu'il a disloqués ne se chiffrent plus. Il a assez de victimes à son crédit pour remplir tout un hôpital.

Que fera DeLiuk vendredi? Nous l'ignorons. Mais Charlie prétend lui opposer une résistance opiniâtre qui durera plus longtemps que le Belge ne s'y attend.

Nous aurons donc l'avantage de voir cette célébrité à l'œuvre vendredi soir prochain au Parc Sohmer.

Baseball et Football

RENSEIGNEMENTS DIVERS

LA LUTTE

A LA SALLE CHARTRAND

Une foule immense assistait hier soir à la superbe séance athlétique organisée par notre excellent ami, M. Chartrand. Le programme, qui renfermait deux numéros, fut exécuté à la lettre, à la satisfaction pleine et entière des spectateurs.

Les deux luttes furent superbes du commencement à la fin. Lamothe gagna la première sur Robidoux en le tombant deux fois en 8 et 12 minutes. Montferrand obtint la victoire sur Robidoux en lui collant les épaules sur le matelas en 14 et 20 minutes.

LA CROSSE

L'ASSOCIATION A.A. LE NATIONAL

Bien que la date des élections des nouveaux directeurs du National soit encore éloignée, on a déjà commencé à préparer les voies en vue de la nomination de nouveaux officiers pour l'année prochaine. Le travail se fait discrètement chez certains groupes et la cabale marche ouvertement dans d'autres lieux.

Si nous ne nous trompons pas, cinq directeurs actuels seront réélus. Quant aux autres, ils seront remerciés de leurs services.

Pour être directeur d'un club, il faut d'abord savoir faire les affaires à la satisfaction de tout le monde; il faut connaître les jeux auxquels s'adonnent ceux qui représentent notre association et il faut en troisième lieu savoir reconnaître le mérite de ceux qui ont rendu des services signalés au club. Le ce chef, on devient populaire. C'est précisément, croyons-nous, pour ces trois raisons que certains officiers de notre association seront remerciés chaleureusement de leur zèle et leur dévouement.

L'année sportive a été bonne pour le National, pécuniairement parlant. Nous devons en féliciter ceux qui avaient charge de mener à bonne fin une entreprise aussi lourde. Espérons que l'an prochain elle sera encore meilleure.

16 DOLLARS CHACUN

Le prix de $50.00 offert par M. Hubert Raymond au joueur du club National qui serait le plus assidu aux pratiques, a été gagné par MM. Cattarinich, Décarie et Ladéroute. Les deux premiers n'ont pas manqué une seule fois d'être au poste et le troisième a failli une fois par suite d'un accident grave survenu au cours d'une joute régulière.

FOOT BALL

LE FOOTBALL DANS ONTARIO

Toronto 2 — La saison de football a été ouverte ici samedi après-midi. Le club Peterboro est venu battre le Victoria par 16 points contre 7. Cette partie a été la première des séries pour le O.R.F.U. L'assistance était très petite.

SAMEDI PROCHAIN, AU Q.A.A.

Le club National de Montréal, débutera dans la ligue intermédiaire de l'Union de Québec, samedi prochain. Les sportsmen de la vieille cité de Champlain auront alors le plaisir de voir ce nouveau corps athlétique à l'œuvre. En effet, le Québec sera le concurrent du National, ce jour-là, au Q.A.A. On peut s'attendre à une partie très vive, car les deux équipes renfermeront des hommes enthousiastes et vigoureux.

Plusieurs des Québec ont pratiqué avec ardeur, encore samedi dernier. Après cet exercice, ils ont tenu une assemblée.

RESULTATS DES JOUTES AUX ETATS-UNIS

OUEST

Illinois	12	Freshmen	12
Indiana	17	Alumni	0
Michigan	10	Scrubs	0
Nebraska	56	Hastings	0
Kansas Univers	15	Freshmen	4
Ames	10	West Des Moines High	0
St-Louis U	6	Lawrence	0
Monmouth	17	Edgewille High	0
Wabash	46	South Bend	0
Beloit	0	Rockford High	0
Ohio State	41	Oberlin	0
St-John's M.A.	44	W. Division	4

EST

Harvard	7	Williams	0
Dartmouth	6	Norvich	0
Princeton	24	Villa Nova	0
Pennsylvania	29	Lehigh	6
Cornell	0	Colgate	0
Lafayette	34	Wyoming	0
West Point	12	Tufts	0
U. of Va	11	St. John's	0
Carlisle Indians	22	Albright	0
Dickinson	21	Lebanon	0

CHEZ NOS CLUBS LOCAUX

Tous nos clubs de football locaux ont pratiqué sérieusement cette semaine. Les joutes régulières commenceront samedi prochain. Dans la ligue sénior Montréal ira jouer avec les St-Patrick à Ottawa et les Ottawa viendront jouer à Montréal avec Westmount.

Dans la ligue intermédiaire, les National iront jouer à Québec, les Montréal à Westmount et les Ottawa à Grand Tronc.

NOTES

COURSES EN BALLON — LES CONCURRENTS PARTENT DU JARDIN DES TUILERIES.—LE COMTE DE LA VAULX EN TETE.

PARIS, 1.—Les jardins des Tuileries étaient hier le centre d'une animation extraordinaire pour le départ de la course des aéronautes. Seize ballons étaient en partance. Ils partirent dans l'ordre suivant: L'Elf monté par Von Viller, pour l'Italie; l'Valhalla, par le comte de la Vaux, pour la France. Les deux Amériques, monté par Santos Dumont, Butler représentant l'Angleterre, montait le City of London, Huntington représentant anglais montait le Zéphyr, etc.

LONDRES, 2.—Ce matin entre 6 et 10 heures les ballons, qui concourent pour la coupe Gordon-Bennett, partis de Paris hier, sont arrivés de ce côté-ci du détroit et ont continué leur course vers le Nord. L'Valhalla du comte de la Vaulx, tenait la tête.

DEPECHE SPECIALE

PARIS 2.—Une dépêche semi-officielle donne comme suit le résultat du concours international d'aéronautes pour la coupe James Gordon Bennett:

Premier, lieut. Frank P. Lahm, d'Amérique, avec le ballon United States; second, Signor Von Willer, d'Italie avec le ballon Elfe; troisième, comte de la Vaulx, de France, avec le ballon Valhalla.

On n'aura pas de rapport définitif et officiel avant qu'on se soit assuré que toutes les règles du concours aient été observées.

La course de tous les ballons est maintenant enregistrée à l'exception de celle du ballon de C. S. Rolls, d'Angleterre. Ce dernier n'a pas été revu depuis qu'il a été signalé à Cranbrook. "La ville de Chateauhoux" monté par Jacques Balsar, un des concurrents français, est descendu à Singleton, Sussex.

LES EGHECS

POUR LE CHAMPIONNAT

LONDRES, 2 — Un match pour le championnat du monde vient d'être conclu entre Lasker et F. J. Marshall. Les deux maîtres joueront le 1er janvier 1907. L'opinion générale est que Lasker vaincra son jeune adversaire.

LE POOL

LE POOL AU CERCLE ATHLETIQUE STE-MARIE

Le tournoi de pool entre les clubs Royal et National s'est terminé par la victoire du club Royal par une majorité de 20 points. M. W. Ouimet, du club Royal, s'est surpassé en battant son homme par un score de 66 à 50. George Valleraud fit partie nulle avec Desmarchais. Voici le score en détail pour le dernier soir:

Royal.		National.	
A. Charbonneau	50	O. Cholette	16
Joseph Renaud	50	A. Ouimet	56
S. Charbonneau	50	Th. Sourdif	56
Desmarchais	50	G. Valleraud	50
A. Vaillancourt	62	A. Arcand	50
W. Ouimet	66	Ar. Sourdif	50

Le tournoi se continuera cette semaine entre les Royal et les Laurier. Ce dernier club prétend battre les vainqueurs du National dès le premier soir de leur rencontre. Le cercle Ste-Marie a offert un magnifique trophée au vainqueur de ce tournoi.

LE BILLARD

HOPPE ET McLAUGHLIN

NEW-YORK, 2 — Willie Hoppe, le champion du jeu de billard au cadre de 18.1 s'est engagé hier de jouer contre Edward McLaughlin, une série de parties jusqu'à concurrence de 2,400 points.

Hoppe jouera à 18.1 et McLaughlin à 18.2. La série commencera ce soir au club Knickerbocker de Brooklyn. Les parties seront de 400 points chacune.

DEPART DE M. A. MARCOTTE

M. Arthur Marcotte, l'ex-champion amateur du Canada au jeu de billard doit aller à New-York ces jours-ci, où il assistera aux importants tournois qui auront lieu sous peu dans la métropole américaine. M. Marcotte profitera de ce voyage pour engager, si possible un certain nombre de professionnels de la classe B qui viendront prendre part à un grand concours que M. Marcotte organisera dans un avenir rapproché.

Tout ce qui occupe des autres égaye, tout ce qui n'occupe que de soi attriste. De là cette mélancolie, sentiment de l'homme qui vit enfermé en lui-même.—Fénelon.

LES SPORTS HIPPIQUES

LES COURSES DE CHEVAUX TROTTEURS ET COUREURS.

UNE SEMAINE EXCEPTIONNELLE

AU PARC DELORIMIER

Les courses d'automne du "Gentlemen's Driving Club", commenceront cet après-midi au Parc Delorimier et se continueront toute la semaine. Nous publions ci-dessous la liste des inscriptions du programme d'aujourd'hui qui renferme les noms de plusieurs chevaux fameux.

Une attraction qui fera accourir tous les amateurs du sport hippique au Parc Delorimier, sera les exhibitions données par Charles Taylor, le conducteur contemaître, et Robert R. Le public pourra le voir cet après-midi à l'œuvre.

MARDI, 2 OCTOBRE

Classe 2.16; amble. Bourse $400.00.
Tobin G. S. Pomeroy, Newport, Vt., E. U.
Jim X., W. J. Pearson, Montréal.
Dan H., Dufresne et Morin, Montréal.
Jude, Dufresne et Morin, Montréal.
Miss Casey, W. Hodson, Montréal.
R. et H. H. Lagacé, Cartierville.
Lieton, W. U. Spafford, White River Junction.
Ben Hal, E. M. Gillies, Brockton, Mass.
Joe Trout, E. M. Gillies, Brockton, Mass.
Gracie Pointer, P. Bourke, North Bay.

Classe 2.40, amble. Bourse, $400.00
Bell W. Wilkins, Robillard et McDonald, Montréal.
Sydenham Girl, J. Lowry, Montréal.
The Outlaw, Page Bros., Barre, Vt., E.U.
The Actress, Page Bros., Barre, Vt., E.U.
Vic. Pointer, Walter Mallon, Malone, E. U.
Wm. Hill, Wm. Hill, Morse Line, E.U.
Aviator, F. A. Anderson, Plattsburg, E.U.

PROGRAMME DE DEMAIN

Classe 2.22, amble, Bourse, $400.00.
Jim X., W. J. Pearson, Montréal.
Alrine, H. B. Cleveland, Danville.
Alexander, A. J. Prairie, St-Albans.
Sadie M., O. Merrill, East Fairfield, E.U.
Bell W. Wilkins, Robillard et McDonald, Montréal.
Frank Gould, Pigeon et Robinson, St-Johnsbury, E.U.
Clara S., H. C. Jenkins, Bee Bee Plain.
Dora Star, C. R. Wood, Barrie, E.U.
Dorothy Barron, J. K. Snyder, Williamstown.
Billie S., H. O. Otis, Newport, E.U.
Carmen, Frank Wicker, Ticonderoga, E.U.
Bussel Gratton, Chas Lee, Newport, E.U.

Classe 2.40, trot. Bourse, $400.00.
Jack Madden, Chas. Price, Montréal.
Poucette Jr., Dr Quennevile, Montréal
Star B., H. O. Otis, Newport, E.U.
Ferd. A. Labelle, Montréal.
Nome, F. M. Gillies, Brockton, E.U.
Wiltonwood, F. M. Gillies, Brockton, E.U.
Claire B., T. Prisson, Montréal.
Frank Springgs, H. Bisaillon, Montréal.

LE MONTREAL HUNT

Durant deux jours de cette semaine, jeudi et samedi, le Montreal Hunt donnera ses courses "steeplechases" annuelles sur le nouveau terrain du Montreal Jockey Club, près Cartierville.

INSCRIPTIONS POUR LES COURSES DU MONTREAL HUNT, LE 4 OCTOBRE.

1ère course, chasseurs demi-sang. Plate — 1 mille:—
C. S. Campbell's Kathleen, Dr. M. S. Tom Flynn.
Dr D. A. Sudgen's Becky Sharp, B. M. e.
Joseph Rochon, Mex, gr. h. a.
George Vandelac, Hot Bread, br. g. a.
J. H. Gagnon, Virginia, ch. m. a.

Seconde course, Chasseurs, Plate, handicap — 1 mille et un quart:—
Pour la coupe Paton et $300.

Cuit Dessus et dans le Fourneau en même temps

Il n'y a pas un autre poêle construit dans lequel la chaleur peut être régularisée de manière à cuire dans le fourneau et à cuire sur le dessus en même temps, sans gâter l'un ou l'autre.

Mais vous pouvez faire les deux également bien et en même temps sur un "Pandora," parce que sa chaleur n'est pas gaspillée et est tout le temps sous le contrôle le plus simple et le plus positif.

Si vous faites la cuisine de votre ménage vous pouvez apprécier ce que cela veut dire.

McClary's Pandora Range

Warehouses and Factories:
London, Toronto, Montreal, Winnipeg, Vancouver, St. John, N.B., Hamilton

AGENTS POUR MONTREAL — HENRY MORGAN & CO., Rue Ste-Catherine Ouest; R. et W. KERR, 326 et 330 Ste-Catherine Ouest; L. N. et J. E. NOISEUX, 3174 et 599 rue Notre-Dame Ouest; VANIER, LESAGE & Co., Ltd., coin des rues St-Laurent et Mont-Royal; A. GALARNEAU & Co., 322 Avenue Mont-Royal; J. et P. D'AVIGNON, 826 rue Ontario Est, et 1124 Boulevard St-Laurent; J. A. PAIEMENT & CO., 1225 Boulevard St-Laurent; L. LAFLEUR, 229A rue Centre; A. TREMBLAY, 1601 Ste-Catherine Est.

Hugh Burnett, Artic Circle, ch. g. 5.
Imp. St Blais, Siberia.
Arthur F. Gingras, Plorenga, b. g. a.
Pay or Play, Belle of Orange
W. F. Fraser, Zig Zag, b. m. 4. Woolsthorpe, Lisman Fonso.
Dr Colin Sawell's Bally Castle, b. g. 5
Prince of Monaco, Briganza.
George Vandelac, Silver Penny, b.b.6.
A. Henry Higginson's Kumshaw, ch. m. 7.
Strange Favor Base.
Reginald Gault, Plum Tart, b. m. P. Pilherish, Sugar Plum.
Dr Charles McEachran's Fair Havangh b. m. a. Havoc, Ninstine.
Edward A. Barnard, Beldevley, ch. g. Steven J., Ariadne.
J. C. Watson's Heatherbelle, b. m. 5. Parisian, Albani.

3e course — Steeplechase pour fermier, 1 1-4 mille:—
Walter, R. Shiells' Baby Bunt, ch. g. 3. Governor Russel, Inconnu.
W. V. Henderson, King Top, ch. g. a. Kinkead-Topsy.
W. V. Henderson, Doreen, ch. m. a. Kinkead-Topsy.
S. Nesbitt, Rose, ch. m. a. Defender-Madeline.
S. Nesbitt, Woodbine, br. m. 4. Maurice, Lapwing.
F. H. Penniston, Madge, b. m. a. Barefoot, Madelipe.
D. Brown's Tommy, br. h. a. Tom Flynn-Quiz.
W. Penniston, Lapwing, br. m. a. Attorney-Madeline.

4e course — Handicap Steeplechase—ouvert — à peu près 2 milles:—
Major Ashmead, Bellecourt, br. m. a. Courtown-Annie D.
Hugh, Burnett, Arctic Circle ch. g. 5. Imp. St-Blais - Siberia.
J. Watson Webb's Hoborius, ch. g. 5. St-Maxim - Miss Lilly.
George Vandelac, Silver Penny, b.h.6.
A. Henry Higginson, Dunbeath, b. g. 6. Athesling - Queen of Scotts.
Dr Colin Sewell, Bally Castle, b. g. 5. Prince of Monaco - Briganzi.
E. de B. Strathy, Burnap, b. g. a. Favor - Ella T.
Mrs L. S. Pangle, John Randolph, ch. g. 4. Master Max - Madeline.
Mackay Stables, Greenfield, br. h. 5. Favordale - Ban Amy.

5e course — Handicap — ouvert, six furlongs:—
J. Watson Webb, Marcotine, bl. m. 3. Nearna - Tristesse.
John Cannon, Myridon, b. g. 8. Victory - Alma B.
McBride Bros, Hillsborough, ch. g. 3. Sir Knight - May Roselle.
Dr Colin Sewell, Bally Castle, b. g. 5. Imp. Strome, Blue Jacket.
P. Delaney's Red Monk, ch. m. a. Day Rose - XXX Labesse Gallarde.
Mackay Stables, Greenfield, br. h. 5. Favordale -

BASE BALL

A Saint-Louis:—

	R.	H.	E.
St-Louis 000000000000—0	6	2	
Chicago 000000000001—1	7	2	

Batteries: Pelty et Spencer; Attrock et McFarland.

LIGUE AMERICAINE.
POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	Perc.
Chicago	90	53	.617
New-York	87	59	.596
Cleveland	85	61	.582
Philadelphie	76	66	.535
St-Louis	74	71	.510
Détroit	69	74	.486
Washington	54	93	.367
Boston	47	102	.315

LIGUE NATIONALE.

A Philadelphie:—
Première partie

	R.	H.	E.
Chicago 010010002—4	5	0	
Philadelphie 000000000—0	2	4	

Batteries: Lundgren et Moran; Moser et Donovan.

A Philadelphie:—
Deuxième partie.

Chicago 000001—4	6	2	
Philadelphie 000030—3	4	1	

Batteries: Reulbach et Moran; McClosky et Crist.

A Boston:—

Boston 130000000—4	6	1	
Cincinnati 00000003—2	6	0	

Batteries: Young et Brown; Weimer, Essick et Schlei.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	Perc.
Chicago	115	36	.733
New-York	93	54	.633
Pittsburg	91	58	.611
Philadelphie	70	81	.462
Cincinnati	64	86	.426
Brooklyn	62	85	.422
St-Louis	52	96	.351
Boston	48	99	.323

RHETORICIENS vs HUMANISTES

Nicolet, 2 — Mercredi dernier eut lieu sur le terrain St-Michel, entre les Rhétoriciens et les Humanistes, une intéressante partie de base-ball qui fut vivement contestée.

Rhétor.	B.	L.
S. Désautels	3b.	Rom. Doucet
E. Desjarlais	s.s.	Gust. Baril
R. LeBlond	l.f.	A. Demoneourt
H. Paradis	c.f.	A. Dubois
E. Lachapelle	r.f.	A. Tousignant

Rhétorique ..... 110002118 — 9
Belles-Lettres ..... 000000001 — 1

Deux buts, Paradis, Elie, Hébert, Désautels; laissés sur les buts, Rhétorique 7; struck out, par Elie, 18; par Cardin, 6; home runs, Elie et L. Paradis; buts sur erreurs, H. Paradis, Lachapelle, Baril, Umpires, Janelle et Ducharme.

—o—

Le club de l'école St-Pierre a de nouveau défait le club de l'école St-Jacques par un score de 22 à 9. Noms des vainqueurs: Desrosiers, catcher; Jos. Allard, pitcher; Ces. Degrace, 1er but; E. Dupuis, 2e but; Ed. Ranger, l.f.; R. Routhier, c.f.; Al Forest, r.f.; umpires, O. Morin et Daoust.

A LONGUEUIL

Une grande partie de baseball a été jouée dimanche, le 30 septembre, entre les Jeunes Amherst et les Collégiens de Longueuil. La partie se termina en faveur de ces derniers par un score de 9 à 2. Le petit saillant de la partie fut celui du pitcher Archambault, qui retira 10 hommes au bâton.

ENTRE COLLEGIENS

Dimanche dernier, le club de baseball de l'Ecole Polytechnique a défait l'équipe du Mont Saint-Louis par un score de 8 contre 1. La partie fut suivie avec un vif intérêt par les nombreux supporteurs des deux clubs.

Mont St-Louis — Lebevre, 3 b; Bastien, r.f.; Balcer, 2 b; Latraverse, 1f.; Joubert, p.; Latourelle, 1 b; Brunet, c; Cloutier, c.f.

Polytechnique — Duchesneau, c.f. et s.s.; Lanctôt, 1 b; Sorgius, 2 b; Ruel, c.; Deslauriers, r.f.; Picard, l.f.; Forest 3 b; Sicotte, p.; Beauchemin, s.s. et p.

Score par inning:—

	R	H	E
Polytechnique	60000341—8	12	1
M.-St-Louis	60000010—1	5	4

Les huitres sont deux fois meilleures si vous les dégustez avec du vinaigre Dessaux et un verre de Sauterne du Domaine Tivoli. 2, 3, 5

Chaussures Dry-Sox Pour les Jours d'Automne

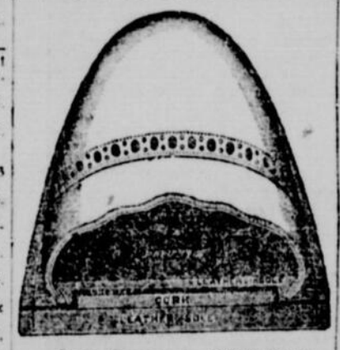

Les chaussures DRY-SOX tiennent les pieds chauds et confortables durant les plus grands froids.

Ce sont les seules chaussures faites à l'épreuve de l'humidité.

Les DRY-SOX ne sont pas seulement confortables pour les beaux jours, mais sont également propres aux jours de froid et de pluie.

Faites dans les formes les plus nouvelles:—bouts larges, étroits et moyens.

Quelques-unes en veau Box, d'autres en veau Verni, style lacé et Blucher.

Prix $5, $5.50 et $6.

Invictus Shoe Store
249 rue St-Jacques

Le veritable et seul Authentique. Méfiez-vous des imitations vendues d'apres les merites du LINIMENT MINARD

Minard's Liniment Co., Ltd.

COMMON SENSE

TUE LES RATS, LES SOURIS, LES COQUERELLES, LES PUNAISES ET LES MITES

PAS D'ODEUR DESAGREABLE

Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg. Co., Toronto, Canada. 84-jno

LA COMPAGNIE DES VITRINES DE MONTREAL
A. T. EARL, Propriétaire.

Manufacturier de vitrines en nickel, argent, noyer noir, cerisier, ébène, mahagany. Fournitures pour bijoutiers pharmaciens, hôtels, magasins et autres. 526-538 rue Craig Ouest, Montréal. Tél. Main 3074. 85-m-j-s-jno

AMUSEMENTS

HIS MAJESTY'S
M. B. S. WILLARD
Lundi, mardi, mercredi soir, et matinée, samedi, THE NEWCOMES. Jeudi, Davis Garrick. Vendredi, A pair of Spectacles, Samedi, The Middleman. 185-6

ACADEMIE | TOUTE CETTE SEMAINE Matinées: Mer. et Sam.
La Superbe, Jolie Comédie Musicale
The Girl from Broadway
Pleine de chansons, de Bons Mots et de Rires
Sem. Prochaine—Eugénie Blair dans "The Woman in the Case"
155-6

Théatre des Nouveautés Comédie-française Tel. Bell Est 1505
Semaine du 1er Octobre
"RUY BLAS"
Drame en 5 actes, en vers, par Victor Hugo
Matinee Samedi
Semaine prochaine: Débuts de Mme Damaray et Mme Larvey, dans "PARAITRE". 155-6

FRANCAIS Tous les après-midi et soirs CETTE SEMAINE
RULED OFF THE TURF
Une merveille de l'art scénique. 6 Merveilleux effets de scène. — Prix, 10c, 20c, 30c, 50c et 50c. Semaine prochaine: "The SECRETS OF THE POLICE". 155-6

ROYAL Toute cette Semaine Matinée tous les Jours
SAM DEVERE'S OWN CO.
Prix—10, 20, 30 et 50c.
Semaine Prochaine: MISS NEW YORK, JR. 185

Théatre National Francais 1440 SAINTE-CATHERINE
Tél. Bell Est 1736 Tél. Marchands 820
SEMAINE DU 1er OCTOBRE LE CADET DE GASCOGNE
Prix, Matinées, 10, 15, 20, 25 et 30c. Prix, Soirées, 10, 25, 35, 40 et 50c. Semaine prochaine: CLEOPATRE, de Sardou.

OUIMETOSCOPE.—Salle POIRE
Angle Ste-Catherine et Montcalm.
Semaine commençant le 24 sept. Vues animées et Chansons Illustrées — 2 représentations par jour, après-midi à 2 1-4 heures; soir à 8 1-4 hrs. Prix populaires, 10c, 15c et 25c. Loges, après-midi 25c, soir 35c. Aux matinées, 50c des meilleurs sièges à 10c pour dames et enfants. 181-jno.

Sièges maintenant en vente à la Salle pour le recital conjoint de
Yvette Guilbert, Chanteuse
Albert Chevalier, Dans son repertoire
Monument National, Mardi 9 Oct. 8.30 hrs
50c à $2.00 M. Veitch, Gérant

Ordres du Lieut.-Col. Mackay, Commandant

Il y aura parade du 65ème Régiment, C.M.R., mercredi, le 3 octobre à 8 heures p.m., sortie par les rues de la ville avec clairons et fanfare.

Uniforme petite tenue.

Par ordre,
LOUIS H. ARCHAMBAULT.
Capitaine Adjudant pro-tem., 65ème Régiment. ma-me-jno

Charbons de Pictou
LA INTERCOLONIAL COAL MINING COMPANY, Limited
Offre en vente son
Charbon Intercolonial
En morceaux ou concassé
S'adresser au Bureau-Chef
CHAMBRE 311
Edifice de la Banque des Marchands
155-jno

Concordia Salus

Le Nouveau Chant Patriotique Canadien
AVEC
Paroles Francaises et Anglaises

Prix: 30 cts; par la malle, 35 cts. En vente chez les principaux marchands de musique du Canada. Centre de distribution:

P. L. EVRT, Consignataire,
68 rue St-Jacques, ontreal, P.Q.
m j jno

"Berliner Gram-o-phone"

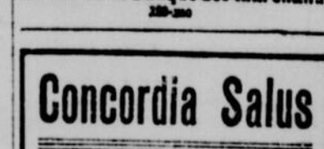

La voix de son Maître

Instruisez-vous vous-même en Musique

Ne voulez-vous pas apprécier la bonne musique? Afin de discuter intelligemment les morceaux des grands compositeurs?

UN GRAM-O-PHONE BERLINER ou VICTOR

Vous procurera une éducation musicale. Parce qu'il vous rend capable d'entendre la meille

C'EST UN PARASITE
qui produit la démangeaison du cuir chevelu, les pellicules et finalement la chute des cheveux

La démangeaison du cuir chevelu, la chute des cheveux et les ennuyeuses pellicules sont l'oeuvre d'un parasite caché dans le cuir chevelu. Il faut tuer ce parasite pour guérir les pellicules. Et la seule préparation qui fera cela, c'est l'Herpicide de Newbro. "Détruisez la cause, et vous enrayerez l'effet."

C. H. Reed, de Victor, Idaho, dit : "Durant plusieurs années, ma femme et moi avons eu des pellicules et nos cheveux ont tombé. Deux bouteilles de l'Herpicide de Newbro nous guérirent complètement, après que plusieurs autres préparations eurent échoué." Il fait pousser les cheveux brillants et souples comme la soie."

Il y a des centaines d'autres témoignages tout aussi forts que le précédent. Herpicide est vendu par tous les principaux pharmaciens.

Envoyez 10c. en timbres, pour échantillon, à The Herpicide Co., Détroit, Mich.

John Lewis, 2208 rue Ste-Catherine, Quennville et Guérin, 6 magasins, Montréal ; J. O. Quennville, pharmacie Helmer, Hull, P.Q.; pharmacie White, Aylmer, P.Q., agents spéciaux. 196-1

UNION TYPO 2

CHRONIQUE OUVRIERE

Les gémissements de Victor Olivier.

Victor Olivier revient à la charge dans le "Canada" d'hier pour se plaindre que nous dénaturons ses écrits, et pour nous dire qu'il est un tout jeune homme.

Qu'importe maintenant que ce monsieur soit jeune ou vieux; ce qui est certain, c'est qu'il aime à se cacher sous l'anonimât et qu'il doit avoir de bonnes raisons pour se dérober ainsi.

Dans tous les cas, M. Olivier vous avez bien tort de vous plaindre que nous dénaturons vos pensées—ce que nous n'avons d'ailleurs pas fait—vous qui n'avez fait autre chose que d'user de ce procédé à notre égard depuis le commencement de notre polémique, mais passons.

—o—

Dans votre article d'hier, vous ressassez la plus grande partie des erreurs que vous avez commises à l'égard des ouvriers unionistes pour les mieux abîmer, ainsi qu'envers le parti ouvrier NATIONAL que vous ne détestez pas moins que les unions internationales.

Nous ne pouvons nous attarder à réfuter toujours les mêmes accusations vagues ou appuyées d'aucune preuve.

Vous continuez votre campagne de calomnie en répétant vos contre-vérités et en commettant de nouvelles erreurs volontaires pour détruire les unions du travail et le parti ouvrier; nous nous contenterons de relever celles-ci seulement.

Disons d'abord que le "jeune" Olivier, qui nous accuse de dénaturer ses pensées, commence son article d'hier par fausser les nôtres de la façon la plus perfide.

Voici ce que dit l'anonyme du "Canada" : "Demander aux ouvriers de suivre les conseils des évêques, de se former en unions nationales, est-ce vouloir faire accepter ses idées étroites, mesquines et tyranniques?"

Quelle conclusion tirer de ce langage ? sinon que nous avons dit, ou du moins insinué, que les évêques ont cherché à faire accepter aux ouvriers des idées étroites, mesquines et tyranniques.

Or, voici la phrase à laquelle fait allusion le jeune Victor :

"Il n'y a qu'un personnage pour tenter de s'abriter derrière le nom de M. Laurier et sous le manteau des évêques, afin de faire accepter ses idées étroites, mesquines et tyranniques."

Comparez cette phrase, monsieur l'anonyme, au sens que vous lui donnez, et vous verrez qu'elle en est tout le contraire.

Maintenant, qui de nous deux travesti les pensées de l'autre ?

—o—

Bien qu'il soit difficile de saisir notre contradicteur à travers les phrases ambiguës et sans suite de son dernier article, il a l'air de nous dire que nous avons eu tort de lui lui faire remarquer qu'il faisait erreur quand il affirmait que la Fédération américaine du Travail imposait une cotisation de dix pour cent sur le salaire des ouvriers soumis à sa direction.

Nous avons opposé à cette affirmation une dénégation formelle et nous la maintenons.

Il y a à Montréal vingt-cinq mille ouvriers pour affirmer avec nous que Victor Olivier n'a pas dit vrai en affirmant pareille chose et il n'y en a pas un seul pour l'approuver.

Il nous semble que cela doit être suffisant pour démontrer lequel de nous deux a ici raison.

Que l'on demande à n'importe quel menuisier, quel plombier, quel ferblantier-couvreur, quel cordonnier, quel briquetier, quel maçon, quel tailleur de pierre, etc., faisant partie d'une union, s'il a payé dix pour cent de son salaire à la Fédération américaine du Travail ?

S'il ne dit pas comme nous, nous confesserons avoir dit un mensonge, mais dans le cas contraire..... ?

Nous avions d'ailleurs expliqué clairement ce point soulevé déjà par Victor Olivier, et il n'y a qu'un homme de mauvaise foi pour y revenir dans le sens qu'il le fait dans son dernier article.

—o—

Victor Olivier, dans cet écrit, insinue que l'union typographique internationale et ses unions locales ont caché au public qu'une cotisation temporaire de dix pour cent avait été imposée sur les salaires de leurs adhérents et qu'il a fallu l'incident d'Ottawa pour le lui révéler.

Cela est trop fort et nous serions en droit d'employer n'importe quel qualificatif pour flétrir cette nouvelle contre-vérité lancée par ce monsieur qui se cache sous un masque qu'il s'obstine à ne pas lever.

Voici ce que dit ce personnage anonyme :

"Le "taux connu de dix pour cent prélevé sur le salaire des ouvriers des unions typographiques internationales, taux qui a été "dévoilé" au public par la révolte des ouvriers d'Ottawa."

Or cet incident s'est produit au mois de juin dernier.

La question d'imposer cette taxe a été agitée au mois de décembre précédant; le 15 du même mois elle était soumise au referendum des membres; le 2 et le 3 janvier tous les journaux des Etats-Unis et du Canada annonçaient que le projet d'imposer cette taxe avait été votée par l'énorme majorité de vingt mille voix, et nous-mêmes nous avons écrit deux ou trois articles parlant de cette taxe.

Victor Olivier va-t-il encore prétendre que nous dénaturons ici ses pensées ?

—o—

Vous affirmez encore M. Victor Olivier que nous avons induit le public en erreur quand nous vous avons accusé de chercher à désunir les ouvriers.

N'est-ce pas tenter cet effort que de vouloir créer à côté de leurs syndicats actuels d'autres syndicats de nature différente, comme vous le faites en prêchant la création d'unions nationales ?

—o—

Vous revenez, monsieur l'anonyme, sur ce que vous avez dit au sujet de la mentalité des ouvriers organisés que vous attaquez. Vous ne les avez pas traité de révolutionnaires, dites-vous, mais vous avouez les avoir accusés de prêcher le renversement de nos institutions.

Vous trouvez une différence sensible dans ces expressions, nous avouons n'avoir pas cette délicatesse d'entendement.

Nous ne demandons le renversement d'aucune institution.

En réclamant l'abolition du Sénat, nous ne demandons pas même, à proprement parler, le renversement d'une institution, puisque le Sénat n'en est pas une, il n'est que partie à une institution qui s'appelle le Parlement.

Or nous ne demandons pas le renversement de celui-ci, mais une simple modification à sa constitution, en réclamant l'abolition du Sénat.

—o—

Victor Olivier se plaint que nous dénaturons ses pensées quand nous lui reprochons de refuser aux ouvriers le droit d'user de leur privilège de se faire représenter au Parlement par des leurs.

Eh bien ! voyons : le 22 septembre, dans un article où il faisait l'éloge très flatteur des classes dites dirigeantes, il terminait ainsi :

"Et quand on conseille aux ouvriers de ne pas enlever leur confiance en ces classes dirigeantes, formées par nos "collèges et nos universités", pour le bien de tout le monde, quand on leur conseille de CHOISIR LEURS DEPUTES PARMI CES CLASSES....."

Que voulait donc dire Victor Olivier par là ?

Il est vrai qu'il ajoutait ce correctif pour faire passer son conseil perfide :

"Quand on leur dit s'ils veulent ABSOLUMENT un député purement ouvrier, que ce dernier soit au moins fidèle aux institutions, aux traditions de son pays..... on est représenté comme un ennemi des ouvriers."

Eh bien ! oui, M. Victor Olivier, quand on donne de tels conseils, on ne peut pas être regardé comme l'ami des ouvriers.

Pourquoi ?

Parce que s'ils choisissaient un ouvrier de même mentalité, aux mêmes conceptions que le grand nombre des députés des classes dirigeantes qui sont actuellement au Parlement, ce ne serait pas la peine de se donner tant de mal pour avoir des représentants de leurs idées.

Remarquez-le bien, cher M. Olivier, ce que les ouvriers désirent, ce n'est pas tant des députés "purement" ouvriers que des représentants de leurs sentiments, des parisans de leur programme.

—o—

Un dernier mot: Vous agitez vigoureusement la question nationale, aussi bien à propos du parti ouvrier qu'à propos des unions ouvrières.

Ecoutez cette déclaration et tâchez de ne pas trop vous étonner:

Le parti ouvrier, celui qui a fait élire M. Verville, celui qui travaille à faire élire M. Ainey, celui dont vous critiquez le programme et ses adhérents, est un parti purement NATIONAL, exclusivement NATIONAL, n'ayant aucune attache avec quelque corps politique ou autre hors du pays.

La preuve, c'est que tous les membres des unions nationales peuvent y adhérer et en faire partie; que vous-même, patriote par excellence, vous pouvez en devenir membre et que tout canadien, sans exception, peut en faire partie à la seule condition de s'engager à soutenir son programme.

Est-ce assez clair?

—o—

Un député ouvrier qui veut rendre compte de sa conduite.

Le député ouvrier de Maisonneuve, se rappelant qu'il a promis à ses électeurs de leur rendre compte de sa conduite parlementaire après chaque session, veut tenir parole et il va, par le fait, surprendre une infinité de gens qui ne le connaissent pas.

Comment, un député qui va rendre compte de sa conduite à ses électeurs! Cela se promet en temps d'élection, mais cela ne se fait pas.

Eh oui, cela se fait, par les députés ouvriers!

La preuve c'est que M. Verville tiendra à cet effet, vendredi soir, dans la salle des spectacles de l'hôtel-de-ville de Maisonneuve, un mass meeting de ses électeurs, et qu'ensuite il tiendra d'autres réunions du même genre à Hochelaga, à Duvernay et Delorimier, au boulevard Saint-Denis pour les électeurs de la partie nord de la division, à Saint-Louis du Mile-End et terminera cette série de réunions au quartier Saint-Jean-Baptiste.

M. Verville sera accompagné de quelques-uns de ses amis, qui adresseront également la parole.

—o—

Grande assemblée ouvrière à Sainte-Cunégonde.

Les ouvriers et le public de Sainte-Cunégonde ne doivent pas oublier que c'est demain soir, que le club ouvrier de ce quartier procèdera à son inauguration officielle. La réunion sera publique et elle aura lieu à la salle Chartrand, angle des rues Notre-Dame et Dominion. Parmi les orateurs qui adresseront la parole, on cite les noms du député Verville, de M. Joseph Ainey, de M. Gustave Francq, de M. Rodier et autres.

Que l'on se rende en masse.

—o—

Le club ouvrier Saint-Henri.

Le club ouprier Saint-Henri se réunira demain soir, à la salle Boucher, coin des rues Rose Delima et Notre-Dame. Tous les membres et leurs amis sont priés d'être présents, d'importantes affaires seront soumises à leurs délibérations.

Ainsi qu'il a été décidé à la dernière réunion, les assemblée du club se tiendront tous les premiers mercredis de chaque mois.

—o—

La révolte des typographes d'Ottawa.

Une dépêche d'Ottawa nous informe qu'il vient de se produire une sérieuse division dans les rangs de l'union typographique de cette ville, affiliée à l'union typographique internationale. Depuis le mois de juin dernier, un nombre considérable des membres de cette union refusaient de payer la cotisation de dix pour cent sur les salaires imposée par le vote referendum des membres de l'union internationale pour le soutien de la grève des huit heures.

A la réunion de l'union, samedi soir, soixante et quinze membres, paraît-il, auraient déclaré ne plus vouloir payer cette cotisation et donnaient leur démission pour fonder une union indépendante qui sera désignée sous le nom d'Association typographique d'Ottawa. MM. C.-S.-O. Boudreault, C.-G. Pepper, J.-C. Reynolds, J.-M'Cann et autres personnalités de cette profession, se sont mis à la tête des séparatistes.

M. P.-M. Draper, et la grande majorité des membres de l'union ont refusé de se joindre à ce mouvement, et sont demeurés fidèles à l'union internationale.

La dépêche de ce matin, dit que beaucoup de ceux des membres qui avaient promis d'être fidèles au vieux syndicat, se sont décidés depuis à s'en séparer pour s'affilier au nouveau.

Les typographes d'Ottawa ont payé à l'heure actuelle quelque chose comme douze mille dollars pour le soutien de la grève des huit heures.

Si l'union internationale ne se décide pas à faire disparaître complètement cette cotisation, il est possible que la révolte d'Ottawa s'étende à d'autres villes de l'Est.

Il est inutile de faire remarquer que cette cotisation est déjà réduite depuis le premier octobre à sept pour cent et l'on s'attend qu'une autre réduction de deux pour cent sera bientôt effectuée.

—o—

Remerciements.

L'union locale No. 266 des cordonniers, a voté à l'unanimité une proposition remerciant M. F. Payette, président de l'union locale No 249 des tailleurs de cuir, pour avoir bien voulu présider le scrutin pour l'élection des officiers de la locale No. 266, qui a eu lieu le 26 septembre.

—o—

Réunions demain soir :

Union des cigariers No 58, salle Empire.—Secrétaire, Adolphe Gariépy, 329, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

—o—

Conseil de district des charpentiers-menuisiers, salle St-Joseph. — Sec., Joseph Ainey, 137a, Ste-Elizabeth.

—o—

Union des machinistes, No. 111 (loge Victoria), 251 rue Saint-Jacques — Agent d'affaires, Louis Beuloin, 251, Saint-Jacques, chambre No 4.

—o—

Union No 33 des travailleurs en chapeaux et en casquettes de drap, salle Empire.— Secrétaire, M. Marcoux, 79, Parthenais.

—o—

Union des tailleurs de pierre, salle Saint-Joseph. — Secrétaire, Octave Jetté, 59, rue Chambord.

—o—

Union No 266 des travailleurs en chaussures, 784, Ste-Catherine-Est.—Secrétaire, C. Thibault, 560, Sanguinet.

—o—

Union des selliers harnacheurs et similaires, salle Chartier, angle des rues Saint-Denis et Dorchester.—Sec. A. Sarrasin, 3073, Notre-Dame ouest.

—o—

Mot de la fin :

Pendant que le petit père Knout se promène en dehors de son empire, ses soldats assassinent les paysans à coups de fouet.

VOTRE DOULOUREUX COR

Ce qu'il lui faut c'est le remède calmant appelé l'Extracteur de Cors de Putnam qui enlève toutes les racines et toutes les branches en peu de temps. Pas de douleurs, pas de suite, rien qu'un remède propre et hygiénique. C'est ce qu'est Putnam. (7)

EXAMENS DE PHARMACIE

Les examens semi-annuels de l'Association Pharmaceutique de la province de Québec ont eu lieu à l'Université Laval de Québec, lundi dernier, et se sont terminés vendredi, le 28 septembre. Dix-huit candidats se sont présentés pour l'examen majeur et douze pour le mineur. En voici le résultat :

Licenciés en pharmacie : W. J. McKenna, Félix Paquet, W. R. LaRoche, J. B. Contant, Joseph Laroche, M. Aronson, J. B. d'Orvilliere, J. A. A. Filion, J. A. Chevrier, J. Elzéar Morin, P. C. Demeault, A. D. Boucher et Bernard Fox. Commis certifiés : L. D. McLaurin, F. N. Drolet, Z. Millette, A. V. Bélanger, J. U. L. Moquin.

Le Bureau des Examinateurs se composait de MM. R. W. Williams, Trois-Rivières ; J. E. Dubé, Québec ; Alex. J. B. Moore, Henri Lanctôt, Léo G. Ryan, Achille Goyette, Montréal, avec M. John E. Tremble comme président, et M. F. Muir comme secrétaire.

DECES ET NAISSANCES

Il y a eu 131 cas de mortalité à Montréal, la semaine dernière, dont 106 chez les catholiques, 20 chez les protestants et 3 chez les Juifs.

Les causes principales de mortalité ont été les suivantes :

42 cas de diarrhée, 20 cas de phtisie, 1 de rougeole, 1 de coqueluche, 2 de diphtérie, 1 d'influenza, 4 de cancer, 4 de maladie de Bright.

Il est mort 70 enfants en dessous de 5 ans, dont 39 au-dessous de 6 mois, 21 de 6 mois à 1 an, 6 de 1 an à 2 ans, et 1 de 2 à 5 ans.

Les naissances ont été de 118, dont 70 du sexe masculin et 48 du sexe féminin.

"POLICY KING"

NEW-YORK, 2.—Albert J. Adams, connu autrefois comme le "Policy King", s'est suicidé hier, dans ses appartements, à l'Annonia. La mauvaise santé et des pertes financières sont regardées comme les principales causes de cet acte de désespoir.

LA TRAITE DES JAUNES

A LA POURSUITE D'UN YACHT QUI FAIT LA CONTREBANDE.

NEW-YORK, 2. — Le yacht "Frolic" parti, il y a dix jours, de Placentia, Terre-Neuve, est guetté, sur la côte américaine de l'Atlantique, par les cutters du revenu américains "Gresham" et "Dexter", le cutter anglais "Neptune", et sur terre, par les officiers de l'inspection chinoise.

Le "Frolic" a, à son bord, trente-trois Chinois que le capitaine s'est engagé à débarquer en contrebande dans un port des Etats-Unis. Au départ de Placentia, le "Frolic" n'avait des vivres que pour cinq jours. Son capitaine comptait, évidemment, débarquer ses passagers sur la côte du Massachusetts, mais les recherches dont le yacht est l'objet le forcent à tenir la mer depuis dix jours.

Le gouvernement de Washington ayant appris qu'un sieur Lenchman avait loué de M. Herbert A. White, de Cambridge, le yacht "Frolic", sous prétexte de faire une croisière le long des côtes de la Nouvelle Angleterre, mais de fait pour faire

LA CONTREBANDE DES CHINOIS

envoya le "Gresham" et le "Dexter" à la poursuite du "Frolic".

A peine étaient-ils partis qu'on apprit que le "Frolic" venait de quitter Placentia de Terre-Neuve avec trente-trois Chinois à destination de Boston, et que le cutter du revenu britannique "Neptune" était lancé à sa poursuite.

Des ordres furent alors répandus sur toute la côte par les directeurs du service de l'inspection chinoise pour la surveillance active des yachts d'allures suspectes apparaissant au large. Hier, le bruit courut que le "Frolic" avait paru à l'entrée du détroit de Long Island. La surveillance, depuis lors, redouble, mais c'est en vain. Pas de "Frolic" à l'horizon.

INTROUVABLE

Le "Frolic" avait été loué $300 pour le premier mois et $75 pour chaque semaine suivante. C'est un bateau de quarante pieds de longueur et de vingt tonneaux.

On attribue l'entreprise de Lenchman et de ses pareils — car on cite une douzaine de cas semblables —à la situation créée aux Chinois par la taxe de $500 imposée par le gouvernement canadien avec option de quitter le pays sous trois mois. Beaucoup de Chinois filèrent alors à Terre-Neuve, mais Terre-Neuve, à son tour, imposa une taxe individuelle de $300 sur tout Chinois résidant dans l'île. Les jaunes alors cherchèrent, par tous moyens à passer aux Etats-Unis en dépit de la loi d'exclusion. D'obligeants flibustiers leur offrirent leurs services en échange d'imposantes sommes.

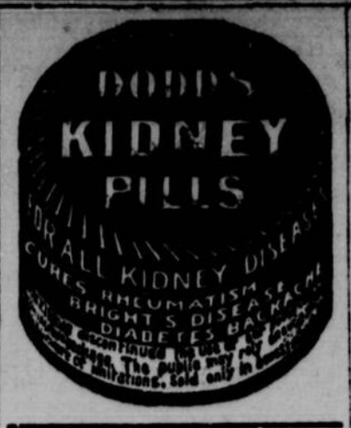

COLONIAL HOUSE, Square Phillips

Fourrures pour Dames

EXPOSITION COMPLETE ET A LA MODE

Voilà les deux caractéristiques distinctives de notre Exposition actuelle de FOURRURES POUR DAMES.

MANTEAUX en moutons de Perse, écureuil naturel, écureuil teint, vison des rivières, rat musqué et near seal.

Nous signalons particulièrement à votre attention le STYLE et l'AJUSTEMENT de ces manteaux.

Sets d'Etole et de Manchon

En Martre de Russie, Martre de la Baie d'Hudson, Vison, Hermine, Martre d'Alaska, etc., etc. Ces étoles et manchons sont dans toutes les formes nouvelles et distinctives.

Toutes nos Fourrures sont Caranties.

5 pour cent d'escompte au comptant et attention spéciale apportée aux commandes par la poste.

Notre catalogue d'automne et d'hiver est maintenant prêt et sera envoyé gratis à n'importe quelle adresse sur demande.

HENRY MORGAN & CO., Ltd., Montréal

Quartiers Generaux des
Poêles en Acier "Prowse"
Glacières Doublées en Verre.
Filtres pour l'Eau.
Poêles à Gaz "Ideal."
Geo. R. PROWSE, 208 rue McGill

Buvez l'Eau
CALEDONIA
MARQUE BEAVER
La Meilleure Eau Minérale.

D. ROULEAU, Manville, R.I.

IL A SA PLACE AU FOYER DOMESTIQUE.

Au moindre symptôme d'indisposition chez un enfant, administrez-lui une dose de SIROP D'ANIS GAUVIN ; l'effet est presqu'instantané tant il est rapide, et, généralement, le mal se trouve enrayé. Une bonne nuit de repos assuré par ce remède scientifique sans rival rétablit le fonctionnement régulier des organes affectés et permet à l'enfant de reprendre des forces.

Une lettre récente de Manville, R.I., nous apporte un nouveau témoignage de l'efficacité du Sirop d'Anis Gauvin.

Cher Monsieur Gauvin,

Je vous envoi sous ce pli le portrait de notre bébe dont la santé est excellente, grâce à votre merveilleux Sirop d'Anis Gauvin ; car il est réellement merveilleux contre les coliques et la diarrhée si communes chez les enfants et qui les font tant souffrir. Avec une dose, quelquefois deux, de votre Sirop d'Anis, nous avons toujours réussi à soulager et à guérir rapidement le bébé qui, comme vous voyez, ne demande qu'à prospérer. Le Sirop d'Anis Gauvin a sa place dans toutes les familles.

P 2—C 6

Votre Reconnaissant, ROULEAU.

POUR LES MENAGERES ECONOMES !

La seule occasion de se procurer une batterie de cuisine à aussi BON MARCHÉ. Ayant acheté à de très bonnes conditions un fond de Banqueroute de Granit-Premier, vaisselle et ferblanterie et ayant juste l'espace pour nos Marchandises d'Automne. Il nous faut vendre ce surplus de stock en moins de quinze jours.

Quelques lignes seulement afin de vous donner une idée :

CANARDS granits Premier, Colonial, valant 75c, 85c, 95c, $1.10, pour **60c 65c, 70c.**

THEIERES, belles grandeurs, plusieurs dorés, valant 40c, 50c, 60c, 70c, 80c, pour **25c 30c, 35c, 42c, 45c.**

PLATS A PUDDING en granit, oblongs, valant 18c, 20c, 25c, 35c, 40c, pour **12c 13c, 15c, 20c, 25c.**

TOUJOURS EN STOCK NOTRE
Fournaise Tortue
"PANAMA"
Pourvue de toutes les améliorations modernes, se contrôlant facilement.

	No 1	No 2	No 3
Prix :	$3.69	$4.22	$4.98

GOBELETS FERBLANC, 3 pintes, valant 8c pour.. **5c**

Une foule d'autres objets que nous ne pouvons énumérer ici mais qui vaudra la peine de vous rendre, si vous voulez en profiter.

BOILERS FERBLANC, très bien rivetés, grandeurs ordinaire, valant 75c pour..... **49c**

SAS A CHARBON 15c, pour..... **9c**

Maison JEAN PAQUETTE, - 1353 rue St-Laurent.
Succursale : 1918 St-Laurent, Ville St-Louis.

A Moitié Malade

Quand vos nerfs sont faibles, quand vous vous fatigues aisément, quand vous vous sentez complètement épuisé c'est le moment où il vous faut un bon tonique—la Salsepareille d'Ayer. Votre médecin vous dira pourquoi elle a un tel pouvoir sur vos nerfs affaiblis, pourquoi elle enrichit le sang et [illegible]elle donne courage et force. Demandez-lui si ce n'est pas exactement le remède qu'il vous faut. Nous n'avons pas de secrets! Nous publions les formules de tous nos remèdes.

J. C. AYER CO., LOWELL, Mass.

La Patrie

Rome et la France

Le Souverain-Pontife a autorisé la publication d'une réponse aux entretiens donnés à la presse, par M. Sarrien, Premier Ministre, et par M. Clémenceau, Ministre de l'Intérieur de la République.

La politique du cabinet français, selon qu'elle a été définie par M. Clémenceau, il y a une couple de semaines, est que le gouvernement est prêt à traiter avec les membres de la Hiérarchie Catholique de France, mais qu'il refusera d'avoir aucune relation avec le Vatican.

Une partie de la presse ministérielle accuse le Pape d'être l'instrument de l'Allemagne, d'avoir été élu par l'influence de l'Empereur Guillaume et de sa diplomatie.

"La République Française", qui est l'un des organes les plus influents des groupes républicains modérés, a démontré, ces jours derniers, que l'Allemagne n'a pas été l'auteur de l'accession du Pape au Trône Pontifical.

On reproche également au Souverain Pontife d'avoir favorisé l'élection du Père Wernz à la présidence de l'Ordre des Jésuites.

Le Révérend Père est d'origine allemande.

En fait, la Cour de Rome n'intervient ni de loin, ni de près, dans les décisions du conclave où les Jésuites nomment le chef de leur organisation.

La réponse du Pape à MM. Sarrien et Clémenceau est basée sur la doctrine catholique, le maintien de son indépendance absolue des pouvoirs publics, dans les matières religieuses.

Résumons la situation en quelque mots.

Le gouvernement français, après avoir, sans avis préalable, mis de côté le Concordat, un traité solennel entre Rome et la France, dit à l'Eglise Française, à sa Hiérarchie :

"Nous sommes prêts à traiter avec vous, mais nous refusons de reconnaître l'autorité du Pape sur l'Eglise de France, dans les choses du Culte. Pour nous Rome n'existe pas."

Si le Souverain-Pontife consentait à se soumettre à un pareil mépris du Code de l'Eglise, et à une semblable négation de la Doctrine catholique, l'autorité de Rome sur les divers pays catholiques deviendrait un vain mot.

Le Chef de l'Eglise Catholique est le Pape. Il n'en existe pas d'autre.

MM. Sarrien, Clémenceau et leurs collègues sont prêts, affirment-ils à donner aux catholiques de France, à la Hiérarchie française, la liberté du culte.

Seulement, ils veulent décapiter l'Eglise dans le monde, en supprimant le Pape.

L'incident de Woonsocket

"La Patrie" a raconté les détails de l'incident de "Woonsocket." Il n'a été que le point culminant des malentendus qui se sont succédés périodiquement.

Depuis longtemps les Canadiens-français se plaignent qu'ils ne reçoivent point de l'épiscopat irlandais des Etats-Unis leur part de justice et leur place au soleil.

Les froissements entraînent les froissements.

L'une des résolutions communiquées au Congrès de Woonsocket, et peut-être d'autres circonstances qui ne sont pas encore rendues publiques, ont amené le départ retentissant de Monseigneur l'Evêque du diocèse, qui s'était rendu pour présider à une grande cérémonie religieuse en plein air.

Les Canadiens-français sont, la masse d'entr'eux au moins, aux Etats-Unis, pour y rester.

Pourquoi la paix n'existerait-elle pas entre les catholiques irlandais et eux ?

S'il nous est permis de donner un conseil à nos compatriotes, nous les invitons à ne pas méconnaître les lois et les règles de la modération.

L'opinion publique est un facteur important. Ils la gagneront à leur cause par la dignité de leurs procédés.

Qu'ils ne se découragent pas si leurs premières démarches à Rome ne sont pas couronnées de tout le succès qu'ils désirent. Les Congrégations Romaines se renseignent à fond, temporisent souvent, avant de prendre définitivement action en des matières délicates comme celle des rapports entre la hiérarchie et les fidèles—surtout lorsqu'elles sont compliquées par des questions de race.

Pourquoi en entrant ?

Nous appelons, une fois de plus, l'attention du gérant et des directeurs de la Compagnie des chars électriques, sur les graves inconvénients qu'il y a à exiger, sur certaines rues, le prix des droits d'entrée sur la plate-forme des voitures.

Il est permis de fumer, c'est-à-dire de se tenir debout sur cette plate-forme. Elle est souvent comble d'hommes qui dégustent leurs cigares, leurs pipes, leurs cigarettes. Dix, douze personnes, parfois plus, attendent au coin d'une rue. Parmi elles, des femmes, des enfants.

La plupart du temps, ces gens voyagent avec des paniers, des portemanteaux.

Au lieu de passer tout droit, il faut attendre que quelqu'un qui n'a pas ses billets à la main, ou qui est obligé d'en acheter, ait terminé son opération.

Si vous portez un paquet un peu lourd, il faut le poser par terre, donner votre pièce de vingt-cinq centins, attendre votre monnaie, etc.

Les femmes souillent leurs habits, quand il fait mauvais temps en particulier.

Nous savons que la compagnie prétend qu'elle perd, par ci, par là, quelques prix de passage. Nous ne disconvenons pas qu'il arrive des accidents. Ils doivent être rares.

La compagnie est une organisation lucrative. Son système s'étendra davantage d'année en année.

Il nous semble donc qu'il est de son intérêt de donner tout le confort que les organisations modernes procurent à leurs clients, et qu'elle devrait abolir la méthode ennuyeuse dont elle a fait l'essai.

TABLETTES

Le projet d'établissement d'une école des Hautes Etudes Commerciales à Montréal, prend un peu plus de consistance tous les jours. La Chambre de Commerce ne semble pas devoir se contenter de l'adoption platonique d'une résolution; elle s'occupe sérieusement de mener l'entreprise à bonne fin. Elle a délégué deux de ses membres, MM. Gonthier et Marceau, qui devront se concerter cet après-midi, avec les autorités de l'Université Laval, pour débattre les préliminaires d'arrangement. A cette délégation devront s'adjoindre un grand nombre des principaux représentants du haut commerce canadien-français. On augure les meilleurs résultats de cette importante démarche.

—o—

Certains juges d'Angleterre, prenant la liberté grande de disposer du Canada, accordaient souvent, depuis quelques années, aux prévenus qui comparaissaient devant eux, la faculté d'opter entre la prison et le Canada. Un jeune garçon de Londres, inculpé de vol récemment, avait espéré jouir du même bizarre privilège, en déclarant au tribunal qu'il souhaitait aller au Canada. Heureusement cette fois, il est tombé sur un juge intelligent qui lui a répondu fort sérieusement qu'il ne voyait pas pourquoi les Canadiens le recevraient, et qui lui a infligé tout simplement trois mois de prison.

C'était bien dit et bien fait.

—o—

Dans cet âge de fortunes rapides, l'ambition des individus et même des côtés ne connaît plus de limites. Voici d'abord la vieille cité de Québec, qui, après un long sommeil, se retrouve une ardeur fougueuse et caresse l'espoir de devenir le grand port d'Amérique, noyant Montréal même sous le flot montant de sa prospérité. Il n'y a que les villes naissantes de l'Ouest pour se montrer plus hardies encore en rêves d'avenir. A un banquet récent, un orateur s'est fait applaudir des bons habitants de Calgary, en prophétisant que leur ville deviendrait un jour la première de l'Empire, laissant Londres elle-même bien loin derrière elle.

—o—

M. Taft s'est proclamé gouverneur provisoire de l'île de Cuba. Il est assez probable que le provisoire américain sera permanent. Le représentant des Etats-Unis a déjà réussi, dit-on, à gagner la confiance des Cubains par la bonne façon avec laquelle il les traite. Sans doute, il agit comme ces bons rois nègres, qui flattent et soignent leurs prisonniers, et les engraissent congrûment avant de les manger.

L'AFFAIRE DE LONDON, ONT

Témoignages de trois électeurs — L'hon. M. Hyman.

Le magistrat de police de Toronto préside en ce moment à l'enquête commencée sur les accusations de corruption, portées au sujet de l'élection partielle de London, Ont. On sait qu'un hôtelier libéral du nom de Collins a dénoncé certains actes frauduleux qui auraient été commis le jour de la votation. Il prétend qu'une centaine d'électeurs ont reçu de l'argent pour voter pour M. Hyman et qu'une conspiration aurait été montée pour manipuler les bulletins de vote au poll.

Hier, deux témoins ont juré avoir reçu $10, pour voter pour le candidat libéral le 13 juin 1905. Un nommé Wm. Trudel, mouleur, qui agissait le jour de la votation comme agent de Wm. Gray, candidat conservateur, a avoué avoir consenti à accepter de l'argent pour voter en faveur du candidat libéral ; il a cependant voté pour M. Gray, et est allé ensuite réclamer le paiement que les libéraux lui avaient promis.

Le plaignant, Jeremiah Collins, a avoué que le désappointement de ne pas avoir eu une position l'a indisposé contre les libéraux.

Un sous-officier rapporteur, Alex Milne, a déclaré que Collins a voulu lui enseigner le moyen de connaître comment les électeurs votaient en pliant les bulletins d'une certaine manière.

Six personnes sont accusées d'avoir été mêlées à ces fraudes électorales.

Leurs avocats protestent contre l'audition des témoignages à Toronto. Ils prétendent que l'enquête devrait être tenue à London même.

Inutile de dire que ces révélations créent de l'émoi dans Ontario.

Interrogé par un journaliste qui lui demandait s'il ne songeait pas à abandonner son mandat et à se faire réélire, l'hon. M. Hyman a dit qu'il ne connaissait encore rien d'officiel au sujet de cette affaire, montée évidemment par les conservateurs en vue des élections partielles qui ont lieu en ce moment. Il ajouta qu'il verrait à ce qu'il y aurait à faire plus tard.

Les partisans du gouvernement fédéral prétendent que l'affaire est soulevée par les conservateurs et que le gouvernement d'Ontario se constitue le jouet des conspirateurs.

L'hon. M. Whitney a déclaré à un journaliste que le ministère de la justice se fera un devoir de mettre à jour toutes les fraudes qui auraient pu être commises, sans se préoccuper de ceux qui crient à la persécution.

"S'il y a eu crime, a-t-il ajouté, les coupables seront punis, qu'ils soient libéraux ou conservateurs. Notre devoir est d'assurer l'honnêteté du scrutin."

VOYAGE D'ETUDES

"France-Canada", revue bi-mensuelle publiée à Paris par l'abbé Lloibet, nous annonce qu'une excursion organisée par l'Office franco-canadien prendra ces jours-ci la route du Canada. Le voyage se fera à bord d'un steamer rapide du Pacifique. Les voyageurs, qui seront recrutés en France, passeront donc par Liverpool et la voie du Saint-Laurent. Ils visiteront la province de Québec, Ontario, Manitoba, les nouvelles provinces de l'Ouest, les Montagnes Rocheuses, Vancouver et les côtes du Pacifique. Le prix de l'excursion, tous frais compris, est de 2,800 francs.

L'Office franco-canadien, dont la fondation est tout à fait récente, adopte des moyens pratiques de faire connaître notre pays en France. Ses efforts ne manqueront pas d'être appréciés et de produire les meilleurs résultats.

Le premier paragraphe de notre article d'hier, paru en dernière page et intitulé "Incident Clos", contenait des incorrections qui en rendaient le sens difficile à saisir. Il aurait dû se lire ainsi qu'il suit :

"La sempiternelle question de savoir si l'hon. Sénateur David a jamais connu "M. Victor Olivier" et si Olivier Victor ou Victor Olivier est bâti de chair et d'os, doit sûrement être réglée, fermée."

ACTUALITES

Les journaux de New-York, le "World", entre autres, nous racontent les malheurs domestiques du sénateur T. C. Platt, le "boss" républicain. L'épouse infidèle, qui est jeune et jolie, se serait éprise de son cocher. A la suite d'une altercation violente avec son mari, elle aurait menacé de se tuer. Un procès en divorce viendra bientôt séparer légalement ce ménage déjà désuni.

—o—

Il y aura grande assemblée à Ste-Ambroise, comté de Québec, demain, le 3 octobre, en faveur de la candidature de M. Georges E. Amyot. Les orateurs suivants prendront la parole : Sir Wilfrid Laurier, les honorables A. Turgeon, Rod. Roy, MM. C. R. Devlin, député aux Communes Anglaises, M. Power, M. P., l'hon. Evanturel, Cyr, A. Delâge, député, A. Taschereau, député, A. Lachance, député, S. Delisle, député, G. Parent, député, et autres.

—o—

L'hon. M. Brodeur a eu, hier, à Montréal, plusieurs entrevues avec des politiciens, aux bureaux du gouvernement. Le ministre de la Marine est à Ottawa, aujourd'hui. Il reviendra à Montréal à la fin de la semaine.

—o—

Sir Frederick Borden est en ce moment à Londres. Il a déclaré à un journaliste anglais que les habitants du Canada n'avaient pas raison de redouter le militarisme.

—o—

Une élection partielle a lieu dans le comté de Québec. L'hon. M. Lemieux a déclaré, dans son discours, à Ste-Foye, que Québec est par la force des choses et la loi de la nature le port national du Canada.

—o—

M. J. Demers, avocat, poursuit sa campagne dans St-Jean Iberville. Il tient des assemblées un peu partout. Dimanche il a parlé à St-Sébastien, à St-Georges et à Ste-Anne de encore d'adversaires.

—o—

La cause de l'élection contestée de l'échevin Dan Gallery, M. P., est commencée aujourd'hui devant la Cour Supérieure à Ottawa. On sait que les tribunaux de première instance ont privé M. Gallery de ses droits politiques. Le représentant de Ste-Anne en a appelé de leur décision. Si la déqualification est maintenue, une élection partielle aura lieu sans retard.

—o—

Un fait qui surprendra bon nombre de personnes c'est que la France tient cette année le record pour la consommation de la bière. Pendant les cinq dernières années, la consommation de ce liquide en France a augmenté de 40 pour cent. Par contre on constate une décroissance dans celle de l'absinthe.

—o—

L'hon. M. Weir est l'hon. M. Alarie assistent aujourd'hui à Chapeau à l'exposition du comté de Pontiac.

—o—

Le "Citizen" dit que si le gouvernement fédéral ne lance pas les brefs pour une nouvelle élection dans Sainte-Marie, c'est parce que M. Bourassa y a entrepris de faire battre le candidat du gouvernement. Le "Citizen" ajoute que M. Bourassa, mécontent de la conduite de M. Rivest à son égard lors de la discussion du bill du dimanche, forcera le député d'Hochelaga à se caser. Une position de député-ministre lui serait réservée. "M. Bourassa, termine le "Citizen", est devenu un élément de trouble et d'embarras dans le monde politique de Québec".

De par le Monde

DANS LES ALPES

GENEVA, 2.—On a trouvé les corps mutilés de quatre touristes alpins sur le glacier Plan Neva au bas de la montagne Dent de Morcles qui a 9,800 d'altitude. Trois partis de quatre personnes se sont aventurées dans ces parages le 30 septembre et comme l'on n'a de nouvelles d'aucun d'eux, il est impossible pour le moment d'identifier ceux qui ont péri. On croit cependant que ce sont des étudiants suisses, qui partirent sans guide.

On a retrouvé les cadavres gelés dans l'attitude terrifiante dans laquelle ils sont tombés.

—o—

COUP DE TYPHON

HONG KONG, 2. — Le "South China Morning Post" rapporte que Pokgoi a été visité par un typhon. Plus de mille personnes ont péri et 50 p. c., des bateaux de pêche et des jonques ont sombré. Un vaisseau a coulé avec $240,000 à bord.

—o—

EMILE GOUDEAU.—Le poète chansonnier du quartier latin et de la butte.

Les journaux de Paris annoncent la mort d'Emile Goudeau. Ce fut un poète-chansonnier précurseur des Salis et des chantres montmartrois. Il fut, jadis sur la rive gauche de la Seine (vers 1882) un des fondateurs des "Hydropathes" et contribua à la vogue des cabarets où l'actualité servait à des satires souvent fort originales.

C'était un excellent rimeur plein de verve et de pittoresque, qui déclamait ses vers avec un beau talent de diseur.

—o—

AU MAROC

TANGER, 2.—Le sultan a officiellement chargé Mohammed El Torres, son ministre des affaires étrangères, Mohammed Sidi el Mokhri, délégué marocain à la conférence d'Algésiras, et Ef Menebhi, ancien ministre de la guerre, de discuter avec les représentants des puissances à Tanger, les conditions dans lesquelles les décisions de la conférence d'Algésiras vont être appliquées.

—o—

LES VINS DE FRANCE

PARIS, 2. — Les vendanges ont commencé cette semaine dans tous les districts vinicoles de la France et elles battent en ce moment leur plein.

Le temps sec et chaud des six dernières semaines a influé considérablement sur la qualité des vins. Les experts déclarent que le champagne, le bourgogne et le bordeaux auront un bouquet plus délicat que ceux des récoltes des trente dernières années. En ce qui concerne la qualité de ces vins, l'année 1906 battra tous les records. Comme quantité on prédit une production de 40 millions d'hectolitres.

—o—

ENVERS ET CONTRE TOUS

PARIS, 2.—La capitale fait de grands préparatifs pour la réception du lord-maire de Londres, qui doit lui rendre visite le 13 octobre prochain.

Le banquet à l'hôtel de ville aura des proportions pantagruéliques. Il surpassera tout ce que la ville de Paris a organisé jusqu'ici dans ce genre et il rivalisera avec les banquets les plus célèbres qui ont été offerts au Mansion House. L'entente anglo-française est maintenant plus populaire que jamais, malgré les attaques contre le gouvernement français faites par le docteur Bourne, l'archevêque catholique romain de Westminster, au sujet de la loi de séparation et les dénonciations violentes contre le gouvernement anglais par M. Ernest Judet.

L'AFFAIRE BERGER-SCHULOFF

Le procès de Schuloff et Berger, accusés d'avoir fraudé leurs créanciers, s'est continué, hier après-midi, devant M. le juge Choquet.

M. Gustave Orfan, marchand de fourrures, déclare que lors de la faillite de la New-York Skirt Co., les accusés lui devaient $2,500, et qu'il a été payé 2 mois plus tard par M. Emmanuel Dokter, de New-York, un parent de l'un des prévenus.

M. G. McCowan, gardien de l'édifice Fraser, de la rue St-Sacrement, dépose qu'il a trouvé, il y a 2 mois, une caisse de marchandises dans le rez-de-chaussée de la bâtisse. Sur cette caisse se lisait cette adresse : "New-York Skirt Co., 8 Lemoine, Montréal.

M. Abraham Summer, de la maison A. Summer & Co., rue St-Paul, beau-frère de l'un des accusés, dit qu'il a souvent acheté des marchandises de la New-York Skirt Co. Il a payé les prix ordinaires.

La défense fera entendre ses témoins dans le courant de la journée.

ECHOS DE LA TEMPETE

TENSACOLA, 2.—Le calme et la quiétude succèdent peu à peu aux émotions violentes des derniers jours. Les secours s'organisent et la ville sera promptement réparée.

NOUVELLE ORLEANS, 2. — Plusieurs bateaux phares ont été détruits par la tempête.

Achetez vos Fourrures maintenant
Notre Etalage est Complet
NOS PRIX SONT LES PLUS BAS

La Cie S. CARSLEY, Limitée
2 Oct. 1906
CE MAGASIN FERME A 6 HEURES P. M.

Valeurs qui brisent le Record en fait de
Nouveaux Manteaux d'Automne pour Dames

Demain, si le temps le permet, sera le plus grand jour dans l'histoire de ce magasin en ce qui concerne les manteaux pour dames. Lisez ces offres. Venez vous joindre à la foule des acheteuses économes.

MANTEAUX EN TWEED NOIR ET BLANC, valant $9. Prix spécial, mercredi $6.75

MANTEAUX AMPLES POUR DAMES, en mélange de tweed brun, valant $14.00. Mercredi . $10.25

Manteaux longueur SEPT-HUITIEME, en étoffe anglaise à costume. Valeur de $15.00. Demain $12.25

Manteau semi-ajusté, en tweed écossais, pour dames. Valeur régulière de $22.00. Demain $18.00

JOLIS COSTUMES D'AUTOMNE
A un peu plus que le Prix Coutant

Jamais vente plus heureuse n'a eu lieu dans ce département que cette grande vente à prix réduits. Nous avons encore un magnifique choix de ces costumes et nous disons avec beaucoup d'emphase que cette vente est l'événement de bargain de la saison.

COSTUMES - TAILLEUR POUR DAMES, de couleur gris pâle, valant $16.00. Mercredi.. .. .. $11.60

COSTUMES - TAILLEUR POUR DAMES, de mélange de Tweed, valeur régulière $20.00. Mercredi.. .. .. $16.80

COSTUMES POUR DAME, semi-ajusté, de teinte grise, valant $24.00. Prix spécial $20.85

CHAPEAUX POUR HOMMES
Formes Parfaites

LE DELMONICO, le chapeau porté par presque tout le monde. Ils sont bruns, noirs et gris. Valant $2.00 jusqu'à $3.50. Mercredi $1.50 jusqu'à $2.70

Pardessus d'Automne Pour Garconnets.

PARDESSUS D'AUTOMNE POUR GARCONNETS, faits de tissu imperméable, de couleur vert sauge, un élégant vêtement. Prix spécial $4.15, $5.60 et $6.75

Saison des Imperméables

IMPERMEABLES POUR HOMMES, en Vénitiennes grises, avec épaules concaves, dos ample, entièrement doublés, bien finis. Valeurs spéciales, $9.95 .. .. $7.75

EPARGNES de MERCREDI DANS LES CHAUSSURES

Soulier Théo. à trois bandes, en chevreau Dongola noir, pour dames, avec semelles cousues à la main, et talons cubains, dans toutes les grandeurs. Prix spécial. $1.30

Bottines lacées en chevreau Dongola noir pour dames, avec bout en cuir verni, bonnes semelles de pesanteur moyenne et talons militaires, dans les points 2 1-2 jusqu'à 7. Prix spécial $1.20

Bottines lacées en chevreau Dongola noir, pour enfants, avec bouts en cuir verni, bonne semelle de pesanteur moyenne, et talon cubain, dans les grandeurs 8 à 10. Prix spécial 88c

OFFRES SPECIALES D'ETOFFES A ROBES D'AUTOMNE

Toute la ville a été soulevée par la vente énorme d'Etoffes à robes au magasin de La Cie S. Carsley Limitée. Pourriez-vous vous en étonner avec des valeurs comme celles-ci.

Nouveaux Tweeds Halifax..	48c	31c
Nouvelles Serges pesantes.	60c	48c
Nouvelles Etoffes à Costumes anglaises	60c	49c
Nouveaux Tweeds de fantaisie ..	$1.00	72c
Nouveaux Homespuns Anglais.	$1.00	72c
Nouvelles Vénitiennes Françaises. ..	$1.30	$1.15

HOMESPUNS A CARREAUX DE FANTAISIE, toutes les plus nouvelles nuances d'automne, 56 pcs de large et valant $1.40 Notre prix .. ..

Revue Mondaine

Nos débutantes.

Parmi les débutantes de la saison qui commencera bientôt on remarque: Mlle Eugénie Ouimet, fille de Son Honneur M. le juge Ouimet, Mlle Stéphanie Cadieux, fille de M. Cadieux, de la maison Cadieux et Désôme, Mlle Cécile Masson, fille de feu l'hon. M. Masson, Mlle Lucienne Archambault, fille de l'hon. M. Archambault, Mlle Juliette Archambault, Mlle Edith Lévy, fille de M. l'échevin Lévy.

—o—

Dumont-Bourbonnière.

Hier matin, a été célébré en la chapelle du Sacré-Cœur de l'église Notre-Dame, le mariage de M. le docteur Harry C. Dumont avec Mlle Angélina Bourbonnière, fille de feu le notaire Toussaint B. Bourbonnière.

La messe du mariage a été célébrée par M. l'abbé Hector Filiatrault, S. S. Un très joli programme musical a été exécuté pendant la cérémonie. M. l'avocat J. B. Archambault servait de témoin au marié, et M. l'avocat Fortunat Bourbonnière accompagnait sa sœur.

La mariée portait un costume de drap bleu marine avec chapeau blanc, orné de plumes et boa gris.

Le docteur et Mme Dumont sont partis en voyage de noces à Ogdensburg et New-York.

—o—

Dubuc-Blouin.

Mardi, le 25 septembre, en l'église St-Sauveur, était célébré le mariage de M. J. O. Dubuc, de Victoriaville, avec Mlle Emma Blouin, fille de M. F. Blouin, manufacturier de cette ville.

Après un déjeuner à la résidence de M. F. Blouin, M. et Mme Dubuc sont partis pour un voyage à Manchester et Boston.

—o—

Fiançailles.

On annonce les fiançailles de M. G. de Coriolis, fils aîné de M. le baron de Coriolis, avec Mlle Hilda Fuller, de Guelph.

—o—

Pour l'Europe.

Les docteurs A. Tétreault et E. Dufresne, de Montréal, sont partis hier pour un voyage en Europe, où ils vont continuer leurs études médicales.

—o—

Mariage d'octobre.

Au mariage de Mlle Edythe Grace Miller à M. Lorne G. C. Wright, inspecteur de la compagnie d'assurance, "The Liverpool & London & Globe", les filles d'honneur seront: Mademoiselle Belle Ewan, Mademoiselle Grace Wright et Mademoiselle Lottie Boschen, et Mademoiselle Hélène Peterson, bouquetière, M. J. A. Wright, de Sorel, agira comme garçon d'honneur pour son frère et M. Arthur McKergow et M. Stanley Miller, comme maîtres de cérémonie. La cérémonie aura lieu à l'église St-Martin, mercredi, le 3 octobre, à 5 heures p. m.

—o—

—On annonce pour le 9 octobre courant, le mariage de M. Adolphe Poliquin, voyageur de commerce pour la maison Lacaille et Gendreau, à Mlle Cécile Arthénise Rochon, de St-Ephrem d'Upton.

—o—

Réception.

Dimanche soir à Longueuil, Mlle Alice Lafrenière recevait chez elle un groupe d'amis à l'occasion de son anniversaire de naissance.

Etaient présents: Mlles Laura Lalande, Alice Séguin, Jeanne et Berthe Laurencelle, Létitia Lozeau, Sophie, Eva et Z. Daoust, Georgette Lalonde, MM. Honorius Laurencelle, Chas. Globensky, Alfred Corbeil, A. Benoit, A. Lalande, Jos. et J. B. Gohier, Ern. Bédard, O. Leblanc, Emile Decelles et Philippe Demers.

—o—

De retour.

M. Thomas Gauthier et famille sont de retour d'une saison passée à Boucherville.

—Mesdemoiselles Jeannine et Myna Dansereau sont de retour de Kingston, Ont., où elles étaient allées visiter leur frère Lucien qui fait son cours de Génie Civil au Collège Royal Militaire.

—M. et Mme P. B. Mignault, de la rue Crescent, sont de retour de Beaconsfield où ils ont passé l'été.

—M. Raoul Guilbault de la société légale Moreau et Guilbault, est de retour de son voyage en Europe. Il a visité la France, l'Italie, la Suisse, l'Autriche, l'Allemagne, la Hollande, la Belgique et l'Angleterre.

— Le Dr Georges Mignault, qui était depuis un mois à St-Augustin, chez le Dr P. Z. Mignault, son père, pour cause de santé, est maintenant complètement rétabli et réinstallé à son bureau.

—o—

En voyage.

M. et Mme Rodolphe Forget, M. et Mme Dumont-Laviolette sont à Québec.

—Son Honneur le juge Lavergne est en voyage à Québec.

—M. J. Eugène Garneau, de la société Guilbault, Desparois et Garneau est parti dimanche pour un voyage de trois semaines dans la vallée de l'Ottawa et du Nipissingue.

—M. Errol Bouchette qui était en voyage à Montréal est retourné à Ottawa.

—Sir Alexandre Lacoste est en voyage à Québec.

Mlle Eugénie Blain de Montréal, partant pour une promenade à Shelburne, Vt., accompagne sa cousine Mlle Alma Tremblay.

—o—

En ville.

Mme Lesueur d'Ottawa est en promenade à Montréal.

—M. le curé Oscar Mongenais, d'Olneyville, R. I., est en promenade à Montréal, chez M. O. Brault, pharmacien de la rue St-Denis.

—o—

NOTE.—Nous publierons ces jours-ci une liste des jours de réception des Montréalaises. Celles qui désirent que leur "jour" soit annoncé à leurs amies par la voie de la "Patrie", sont priées de communiquer, soit par lettre, soit par téléphone d'ici à samedi à

CAMILLE,
Main 733.

Vous qui souffrez parce que vous aimez, aimez plus encore. Mourir d'amour c'est encore vivre. Aimez; une transfiguration étoilée est mêlée à ce supplice. Il y a de l'extase dans l'agonie.—Victor Hugo.

NOS THEATRES

ACADEMIE DE MUSIQUE

Produire un fou rire en même temps que charmer les oreilles: voilà le propre de cette exquise comédie musicale: "The Girl from Broadway", jouée cette semaine à l'Académie de Musique.

Sur un fond bien peu original on trouve cependant brodés des couplets d'une grande saveur. "The Girl from Broadway", mais ce sont les aventures sans nombre, humoristiques et sentimentales, de la fille d'un millionnaire volée dès sa première enfance et devenue écuyère de cirque.

On comprend par là qu'il y ait beaucoup de clownerie sur la scène; et, en effet, les acteurs ne se font pas faute d'exécuter les gambades les plus fantastiques. En plus, il y a bien ça et là, émaillant la pièce, des farces manquant un tantinet de sel gaulois.

Mais en somme, grâce à la musique, "The Girl from Broadway" nous sert une agréable soirée, et Miss Grace Edmond, dans le rôle de Nanette l'héroïne, est ravissante de grâce et de fraîcheur.

THEATRE FRANÇAIS

"Ruled off the Turf" le mélodrame qu'on nous donne cette semaine au Français dépeint bien les scènes d'enthousiasme et d'excitation qui se produisent autour d'une piste.

Richard Waldo, connu sous le nom de "Slippery Dick", sa compagne Helen Barthley et Sandy Small, un jockey malhonnête, se livrent à toutes sortes de manœuvres frauduleuses. Jack King qui a la réputation d'être un excellent jockey se refuse aux propositions malhonnêtes de Waldo. Ce dernier porte contre lui une accusation qui le fait mettre hors de la piste. La chance est contre Jack qui bientôt prend un autre emploi, et s'éprend de Lucy Gordon que Waldo harcelait par ses intrigues.

Cette pièce est palpitante d'intérêt du commencement à la fin, et le mécanisme et la mise en scène sont irréprochables. Le rôle de Jack King est tenu par l'excellent comédien George Mark, et les applaudissements qu'il a soulevés hier augure bien pour le succès de la semaine au Français.

AU MAJESTY — M. WILLARD CREE UN "COLONEL NEWCOMBE" ADMIRABLE

La comédie inimitable de Thackeray, le "Colonel Newcombe", a trouvé, hier soir, en M. Willard un interprète consciencieux doublé d'un artiste de talent.

Willard est avant tout un artiste et c'est à ce titre qu'il attire et qu'il plaît aux audiences d'élite comme était celle qui remplissait hier soir le "Majesty".

Entouré d'une troupe d'excellents acteurs et de charmantes actrices, M. Willard est l'étoile qui brille et sur laquelle tous les regards sont attirés. Le rôle si difficile du Colonel Newcombe est rendu d'une manière parfaite et vaudra à l'interprète d'hier soir les plus beaux lauréats de sa carrière.

Melle Lemonde a fait une délicieuse Ethel dans ses toilettes quinzième siècle.

Jeune amoureux ou vieillard, M. Willard garde toujours sa voix charmeuse et musicale, ses gestes dégagés et son apparence de gentilhomme parfait.

Ce soir, même pièce à l'affiche.

THEATRE ROYAL

Sam Devere dirige cette semaine au Royal une troupe de "burlesque" qui a fait faire salle comble aux deux représentations d'hier. Les deux opérettes boutte "What is the matter"? et "How are You, Johnson?" sont comiques au suprême et ont fait éclater le rire par toute la salle. Disons aussi, que les artistes étaient on ne peut mieux qualifiés pour interpréter ces deux amusantes fantaisies. Sam Devere est incomparable. Andy Lewis, les acrobates étonnants, Schrodes, Grandville, Mack, McFarlane et Murray sont des comédiens accomplis qu'il faut voir pour les apprécier.

Une pareille troupe ne peut qu'attirer une foule compacte, toute la semaine au populaire théâtre de la rue Côté.

THEATRE DES NOUVEAUTES

Avec des artistes comme ceux des Nouveautés, "Ruy Blas" apparaît au public dans tout l'éclat de sa poésie et la puissance de sa conception.

Hâtons-nous de dire que ce beau drame de Victor Hugo a été, hier soir, interprété de façon impeccable. L'auditoire nombreux et choisi qui est allé l'entendre lui a fait un accueil des plus enthousiastes. Cela démontre, à notre sens, l'excellence de la troupe.

On avait hâte de voir M. Cosset à l'œuvre dans le rôle si difficile de "Ruy Blas". De l'aveu des connaisseurs, il a joué avec une maîtrise incomparable et sa diction a été admirable de justesse et de pureté, surtout quand il a attaqué les fameuses tirades des second et troisième actes.

Non moins brillant a été M. Lassalle, dans "Don Salluste". Ce rôle lui va à merveille, et on a pu se rendre compte de son éloquence chaude et entraînante. L'excellent comédien a été acclamé plusieurs fois.

Dans "Don César", M. Prévost a personnifié très bien ces princes des cours royales du 17e siècle qui ont horreur des affaires et s'abandonnent au vice. M. Prévost a joué avec un brio et un naturel extraordinaires. "Don Guritan", le vieux comte amoureux, ne pouvait avoir de plus fidèle interprète que M. Darcy. Nous citerons encore MM. Fleury, dans "Le Laquais", Marmignon, Melvil, etc.

Mme Bienfait a tenu le rôle de la reine d'Espagne. Elle s'est montrée une fois de plus actrice aimable et toujours sympathique. Dès son entrée en scène, elle avait déjà gagné la faveur de son auditoire.

Mme Montout a fait une excellente duchesse. Mlle Guérin, Mlle De Luys et Mme Servais, ont su captiver l'attention par la façon toute charmante avec laquelle elles ont rempli leurs rôles.

Les costumes et les décors sont les plus jolis que nous ayons encore vus aux Nouveautés.

Mme Simonne Damaury, la gracieuse artiste, fera son début, lundi prochain, dans "Paraître".

THEATRE NATIONAL

La popularité justifiée du théâtre National se maintient toujours. Le Cadet de Gascogne a fait salle comble aux représentations d'hier.

Ce drame en 8 tableaux a été magnifiquement monté de minutieuses mises en scène qui provoquent l'admiration. M. Filion nous a donné un Artaban de Puycerdac qui ne laissait rien à désirer et Chatelard ne pouvait avoir de meilleur interprète que Scheler.

M. Harmant a provoqué le rire et les applaudissements dans le rôle si original de Toucassin.

Hamel était beau dans son superbe costume de cour période Elisabeth. Mde Béricourt a joué de superbe façon le rôle écrasant de Marie Stuart et Mme Véry a fait une délicieuse Stella Roselli. Les rôles secondaires ont eu d'excellents interprètes avec Paleyeri, Godeau, Bourgeois, Soulier, Leurs et Mmes Magda, Simon, Rhéa et Marsoll.

YVETTE GUILBERT

La vente des billets pour le concert Guilbert-Chevalier a commencé ce matin au Monument National et au bureau du Star, rue Ste-Catherine. Les billets s'enlèvent rapidement. Le concert sera donné au Monument National mardi prochain. Ce sera le plus remarquable de la saison à Montréal.

Il sera partie en langue française et partie en langue anglaise, mais la connaissance d'une langue ou d'une autre n'est pas nécessaire pour comprendre et apprécier l'art rare et inimitable qui a rendu les noms d'Yvette Guilbert et d'Albert Chevalier familiers à des millions de personnes dans tout l'univers.

LE OUIMETOSCOPE

La foule a bien raison d'envahir, après-midi et soir, la salle Poiré puisque M. L. E. Ouimet nous donne toujours des spectacles aussi intéressants et instructifs. Au point de vue instructif, il y a l'Armée française traversant un cours d'eau; on voit les soldats du génie construire des ponceaux des embarcations, etc. Il y a aussi le détective, une admirable vue comme sait en faire Pathé. Parlerons-nous des fameux Chiens contrebandiers qu'on nous répète sur demande, après quelques semaines? Cette vue est une merveille de dressage et de reproduction. Dans les vues de genre, il y a: Un sou de lait, les Marionnettes, un nouveau magicien, une amusante soirée du Gladys, le bon juge.

HAUTES ETUDES COMMERCIALES

UNE TRES IMPORTANTE DELEGATION SE RENCONTRERA, APRES-MIDI AVEC LES AUTORITES DE L'UNIVERSITE LAVAL.

L'idée lancée par M. Gervais, M. P., et poussée avec le zèle et la compétence que l'on sait par M. Georges Gouthier, au sujet d'une chaire de hautes études commerciales à l'Université Laval, marche à grands pas vers le succès.

Cet après-midi, à quatre heures, une délégation comprenant les notabilités les plus en vue de la Chambre de Commerce de Montréal à laquelle se joindront les représentants de nos grandes institutions commerciales et industrielles, sera reçue par les autorités de l'Université Laval, pour traiter de la question des hautes études commerciales et discuter sur la meilleure marche à suivre pour obtenir une rapide et bonne solution de cet important projet.

M. G. Gonthier qui est la cheville ouvrière de toutes ces démarches, mérite la plus complète réussite pour le plus grand bien de la jeunesse canadienne-française.

La délégation qui se rencontrera cet après-midi à Laval avec les autorités de l'Université sera certainement l'une des plus importantes si l'on considère la valeur des hommes qui y prendront part et le but à atteindre.

NOUVELLES LOCOMOTIVES

Le Grand-Tronc fait construire des machines d'une grande puissance.

Le Grand Tronc fera construire à la Montreal Locomotive and Machine Co., cinquante puissantes locomotives, nouveau modèle Richmond, pour le Grand-Tronc-Pacifique. Ces locomotives traîneront 350 à 400 tonnes de plus que les fameuses Mogul. Chacune d'elles pourra transporter 5,723 tonnes de fret à la vitesse ordinaire et pèsera 354,500 livres. La capacité du fourgon sera de dix tonnes de charbon et de 7,000 gallons d'eau.

FEU LE DR LAMOUREUX

Imposantes funérailles à St-Guillaume

(Du correspondant spécial de LA PATRIE)

ST-GUILLAUME, 2.—Les funérailles du si regretté Dr Stanislas Lamoureux ont eu lieu ici samedi matin. De mémoire d'homme, jamais pareille affluence de fidèles n'avait été remarquée aux funérailles d'un laïque. On peut affirmer, sans aucune exagération, que toute la population de Saint-Guillaume était présente.

Les paroisses de St-Hugues, de St-Cimon, de St-David et de St-Bonaventure étaient largement représentées.

A 9 heures, la dépouille mortelle laissait la maison du défunt pour se rendre à l'église.

Conduisaient le deuil: MM. Maurice Lamoureux, fils unique du défunt, Emile Roy, marchand de St-Pie, unique frère de Madame Lamoureux, et ses deux fils, Rodrigue et Joseph Roy, Alexandre Beauchamp, de St-Cimon, cousin; Johnny Morel, régistrateur du comté de Bagot, de St-Liboire; Timothé Brodeur, de St-Hugues, et F. L. Desaulniers, ancien député de St-Maurice, de Montréal, ces trois derniers amis personnels du défunt.

Les porteurs des coins du poêle étaient MM. Xavier Belhumeur, Louis Cartier, Roch La-Salle, Joseph Héroux. Ceux du corps, MM. Louis Lavallée, notaire, Thomas Tousin, Cyrille Gervais, A. S. Girard, Désiré Vincent et Adélard Côté.

Autour du corbillard, figuraient les membres du Cercle de St-Guillaume, de l'Alliance Nationale, avec leurs insignes et bannière en tête, sous la conduite de M. David Frigault, président, et de M. Argémir Bélisle, substitut du président général de la société. La ligue du Sacré-Cœur était aussi largement représentée, les membres présents ayant tous leurs insignes.

Parmi les médecins, on remarquait les Drs Michaud, de St-Hughes; St-Germain et Anatole Desserre, de St-Bonaventure; Vanasse, de St-Liboire; Joyal, de St-David; Viger, de St-Eugène; Lafrenière, de St-Cimon; Lagu, de St-Nazaire; Gélinas et Melançon, de St-Guillaume. Parmi les notaires, MM. Théo. Vanasse, et L. de G. Dagnault, ce dernier de St-Nazaire; W. Melançon, de St-Hugues, etc.

L'église de St-Guillaume avait été très bien décorée. M. l'abbé Cha.-Emile Roy, chapelain du Précieux-Sang, de St-Hyacinthe, et cousin du défunt, célébra l'office divin, assisté de M. l'abbé Gustave Roy, du Séminaire de St-Hyacinthe, et aussi cousin, comme diacre, et M. l'abbé Crochetière, vicaire de St-David, comme sous-diacre.

Parmi les membres du clergé présents: MM. les abbés F. X. Vanasse, curé de St-Marc-sur-Richelieu; A. Paquin, curé de St-David; F. X. Lessard, curé de St-Guillaume; A. Désilets, curé de St-Elphège; Jules Richard et J. LeBlanc, vicaires de St-Guillaume; Joséphat Falardeau, vicaire de Ste-Sophie de Lévrard. Les religieuses de L'Assomption, les Révds Frères du Sacré-Cœur, ainsi que leurs élèves, étaient aussi présents.

Il y eut du très beau chant, à l'orgue, sous la direction de M. le notaire Théo. Vanasse, et de M. le Dr A. Melançon, directeur du chœur de chant.

Pendant le service, MM. le Dr Michaud, le notaire Dagnault, J. Morel et Argémire Bélisle chantèrent des soli.

L'organisation générale de ces imposantes funérailles avaient été préparée surtout par MM. David Frégault et Doria Gauthier, ainsi que par la maison Lussier et Frère, de St-Hyacinthe.

Dimanche, à la grand'messe, M. le curé F. X. Lessard, en recommandant M. le Dr Lamoureux aux prières des fidèles, a fait, en termes émus, l'éloge de ce bon paroissien qui fut toujours, dit-il, le modèle de ses compatriotes comme catholique et bon père de famille.

COUR SUPREME

Contestations d'élections — Autres causes.

(Dépêche spéciale à "La Patrie")

OTTAWA, 2.—A l'ouverture de la Cour Suprême, aujourd'hui, les causes des contestations d'élections seront appelées dans l'ordre suivant:

Saints-Anne, Halifax, Shelbourne, Queen.

Les causes de Québec viendront dans l'ordre suivant: Halton vs Copeland Chatterson; Provost vs Provost, Robb vs Stafford, Paul vs le Roi, North Shore Power Co., vs Duguay; Connolly vs le Roi; Goulet vs Westinghouse Electric Co., Galindez vs Owen, Côté vs Richardson; le roi vs Fraser Adams; Cantin vs Q. R. L. & Power Co., Tanguay vs Price, Johnson Co., vs Wilson, Morel vs Lefrançois, Delisle vs Arcand; et Québec N. S. Turnpike, vs le Roi.

LA LIGUE DES HOMMES D'AFFAIRES

L'assemblée générale de la Ligue des Hommes d'Affaires aura lieu vendredi, le 5 de ce mois, à 4.15 heures p. m., dans la chambre de comité du Board of Trade.

Le rapport annuel du Comité Exécutif, pour 1905-06, sera soumis.

CACHETS DU Dr FRED. DEMERS

Guérissent en 5 minutes maux de tête, migraine, névralgie. Exigez le nom du Dr Fred. Demers, gravé sur chaque cachet, ce sont les seuls vraiment bons. 1.ma.j.a.o.

Une Eau de Table Française Naturelle et Pétillante

QUI A OBTENU UN

SUCCES PHENOMENAL EN GRANDE-BRETAGNE

perrier

By Special Appointment to H.M. King Edward VII.

By Special Appointment to H.M. King Edward VII.

"The Champagne of Table Waters"

FOURNIE AU PARLEMENT IMPERIAL

Le PERRIER est une eau non pesante, pétillante, fortifiante, très légèrement minéralisée, et, au dire des savants, d'une pureté organique remarquable. Elle se mélange parfaitement avec le vin et les spiritueux. N'en change ni la couleur, ni le goût. IT—N'EST—PAS—UNE—EAU—SALEE.

CHAQUE BOUTEILLE EST REMPLIE A LA SOURCE, LES BOUILLENS, GARD, FRANCE, ET N'EN CONTIENT QUE LE PUR GAZ NATUREL

THE LEEMING MILES CO., Ltd., Montreal et Toronto, livrera gratuitement à l'un ou l'autre de ces endroits une boîte-échantillon de trois grosses et trois demi-bouteilles, ainsi qu'un prospectus descriptif, avec analyse, sur réception de 30 cents. Adressez Dépt. P. L.

L'INCIDENT DE WOONSOCKET

ENTREVUE AVEC Mgr HARKINS

PROVIDENCE, R. I., 2—Mgr Harkins a fait à un journaliste la déclaration suivante au sujet de son refus de présider à la fête religieuse qui mettait fin au congrès de l'Union St-Jean-Baptiste à Woonsocket:

"Le représentant de cette organisation (L'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique) qui est venu me voir m'a soumis un programme imprimé de l'ordre du jour, lequel ne contenait aucune allusion à des questions d'ordre religieux. J'ai considéré le programme satisfaisant et j'ai accepté l'invitation qui m'était faite.

"A bord du train qui me conduisait à Woonsocket, j'ai lu un rapport des délibérations de la convention, rapport dans lequel on disait que l'Union avait adopté une série de résolutions qui concernaient directement les questions religieuses et la nomination des évêques.

"En arrivant au presbytère de Ste-Anne, à Woonsocket, j'ai demandé une copie authentique de ces résolutions, mais je n'ai pu les avoir avant quelque temps. On m'assura alors que de telles résolutions avaient bien été soumises, mais qu'elles n'avaient pas été adoptées. La seule présentation de ces résolutions à la convention était un manquement à la promesse formelle qu'on m'avait faite antérieurement, aussi ai-je immédiatement quitté le presbytère pour revenir à l'évêché de Providence.

"En agissant ainsi, j'ai voulu convenablement ressentir les insultes faites à l'archevêque de Boston et les nombreuses attaques faites contre les évêques par les journalistes français qui sont responsables du fait d'avoir présenté les résolutions devant la convention de l'Union Saint Jean-Baptiste d'Amérique. Ils ont déjà maintes fois par le passé fait de semblables attaques au sujet des questions de religion."

CONCOURS AGRICOLE

Du comté de Terrebonne — Les prix

(Correspondance spéciale à "LA PATRIE")

STE-ANNE DES PLAINES, 2—Voici le rapport du concours agricole organisé par la Société d'agriculture du comté de Terrebonne en juillet 1906:

RECOLTES SUR PIED

Blé, 2 arpents — 1o. Prix, Gauthier Napoléon, Villeneuve Alvarez, Racine Philippe.

Avoine, 2 arpents—1o. Prix, Chaumont Moïse, Racine Philippe, Charbonneau Ovide.

Orge, 2 arpents—1o. Prix, Limoges Joseph, Allary Léon, Mathieu Joseph. Mélange, pois et avoine—1o. Prix, Allary Léon.

Patates, 2 arpents—1o. Prix, Gauthier Napoléon, Allary Léon, Blouin François.

Prairie de mil, 2 arpents. — 1o. Prix, Charbonneau Ovide, Gauthier Télesphore, Mathieu Joseph fils.

Prairie de trèfle, 2 arpents—1o. Prix, Blouin François, Limoges Joseph, Gauthier William.

Pois — 1o. Prix, Chaumont Moïse, Gauthier Napoléon, Villeneuve Alvarez.

TERREBONNE

Blé, 2 arpents.—1o. Prix, Clovis Ouimet, Rodrigue Limoges, Fidèle Ouimet.

Avoine, 2 arpents—1o. Prix, Ovila Ouellette, Clovis ouimet, William Ouimet.

Orge, 2 arpents—1o. Prix, Clovis Ouimet, Paul Maisonneuve, Mathias Moody.

Mélange, pois, avoine, orge, sarrasin, 2 arpents—1o. Prix, Rodrigue Limoges, Eloi Ouimet, Gonzague Ouimet.

Patates 2 arpents—1o. Prix, Fidèle Ouimet, Ovila Ouellette, Pierre Desjardins.

Blé-d'inde fourrager, 1 arpent — 1o. Prix, Gonzague Ouimet, Eloi Ouimet, Rodrigue Limages.

Prairie de mil, 2 arpents.—1o. Prix, Pierre Meunier, Télesphore Ouimet, William Ouimet.

Prairie de trèfle—2 arpents—1o. Prix, Télesphore Ouimet, Rodrigue Limoges, Rodrigue Masson.

STE-THERESE

Blé—2 arpents—1o. Prix, Willie Gilmour, Cléophas Desjardins, Louis Maisonneuve.

Avoine, 2 arpents—1o. Prix, Joseph Fab. Labelle, John McLeod, Le Séminaire.

Orge, 2 arpents—1o. Prix, Richard Hamilton, Cléophas Desjardins, Vennance Jérôme.

Mélange, pois, avoine, orge, sarrasin, 2 arpents—1o. Prix, Richard Hamilton, Willie Gilmour, Louis Maisonneuve.

Patates, 2 arpents.—1o. Prix, Willie Gilmour, Séminaire Ste-Thérèse, Cléophas Desjardins.

Blé-d'inde fourrager, 1 arpent—1o. Prix, Séminaire Ste-Thérèse; 2o. Richard Hamilton; 3o. Jos. Toussaint Labelle.

Prairie de mil, 2 arpents—1o. Prix, Séminaire Ste-Thérèse; 2o. Hubert Gratton; 3o. Jos. Fabien Labelle.

Prairie de trèfle, 2 arpents—1o. Prix, Louis waisonneuve; 2o. Séminaire Ste-Thérèse; 3o. Vennance Jérôme.

SAINT-JANVIER

Blé, 2 arpents—1o. Prix, Joseph Forget; 2o. Moïse Ouellette; 3o. Philias Forget.

Avoine, 2 arpents—1o. Prix, Joseph Forget; 2o. Moïse Ouelbette 3o Philias Forget.

Orge, 2 arpents—1o. Prix, Joseph Forget; 2o. Dame Vve Janvier Cloutier; 3o. Léon Gascon.

Mélange (pois, avoine, orge, sarrasin) 2 arpents—1o. Prix, Dame Vve Janvier Cloutier; 2o. Joseph Forget; 3o David Gascon.

Patates, 2 arpents—1o. Prix, Léon Gascon; 2o. Joseph Forget; 3o. David Gascon.

Blé-d'inde fourrager, 1 arpent — 1o. Prix, Dame Vve Janvier Cloutier; 2o. Joseph Forget; 3o. Philias Forget.

Prairie de mil, 2 arpents—1o. Prix, Joseph Forget; 2o. David Gascon; 3o. Dame Vve Janvier Cloutier.

Prairie de trèfle, 2 arpents—1o. Prix, Léon Gascon; 2o. Joseph Forget; 3o. David Gascon.

SAINT-JEROME

Blé, 2 arpents—1o. Prix, Frédéric Labelle.

Avoine, 2 arpents—1er prix, Pierre Désormeau; 2o. Stanislas Huot; 3o. Alfred Lorrain.

Orge, 2 arpents—1o. Prix, Pierre Désormeau; 2o. Alfred Lorrain; 3o. Camille Huot.

Mélange, (pois, avoine, orge, sarrasin), 2 arpents—1o. Prix, Stanislas Huot; 2o. Frédéric Labelle; 3o. Alfred Lorrain.

Patates, 2 arpents—1o. Prix, Pierre Désormeau; 2o. Camille Huot; 3o. Frédéric Labelle.

Prairie de mil, 2 arpents—1o. Prix, Cléophas Labelle; 2o. Stanislas Huot 3o. Frédéric Labelle.

Prairie de trèfle, 2 arpents—1o. Prix, Sévère Laviolette; 2o. Stanislas Huot; 3o. Frédéric Labelle.

SAINTE-SOPHIE

Blé 2 arpents—1o. Prix, T. Auger; 2o. Alp. St-Vincent; 3o. Jim Buryns.

Avoine, 2 arpents—1o. Prix, Frank Burns; 2o. Bion Copping; 3o. Alp. St-Vincent.

Orge, 2 arpents—1o. Prix, Alp. St-Vincent; 2o. George McCubbin; 3o. Bion Copping.

Mélange, (pois, avoine, orge, sarrasin), 2 arpents—1o. Prix, Auger Stanislas.

Patates, 2 arpents—1o. Prix, James Burns; 2o. George McCubing; 3o. Frank Burns.

Blé-d'inde fourrager, 1 arpent — 1o. Prix, Frank Burns.

Prairie de mil, 2 arpents—1o. Auger Stanislas; 2o. George Bennett; 3o George McCubing.

Prairie de trèfle, 2 arpents—1o. John Neville; 2o. Alp. St-Vincent; Hillard McCubing.

LES INGENIEURS CIVILS

OTTAWA, 2.—Les membres de la société des ingénieurs civils canadiens au nombre de 58, sont arrivés samedi à Ottawa après un voyage de trois semaines dans l'Ouest. Ils sont enchantés de la manière qu'ils ont été traités par le Pacifique. Au nombre des excursionnistes il y avait plusieurs dames. Les ingénieurs et leurs compagnons de voyage ont quitté Ottawa au commencement de septembre et se sont directement rendus à Winnipeg et de là à Calgary, Banff, Laggan, Glacier, Vancouver, Victoria, Esquimalt, Revelstoke, Arrow Lakes, Nelson, Grand Forks, Kootenay, Frank et autres villes de l'Ouest.

Parmi les excursionnistes il y avait le professeur C.-E. McLeod, du McGill; capt. Lindsay, de Halifax; M. Sweet, de Brantford; M. Smith, gérant du chemin de fer Temiskaming et Northern; capt. Corriveau, du département des Travaux Publics; M. Arthur Surveyer, du canal de la Baie Georgienne et M. F. Dwight, du Transcontinental.

Les excursionnistes disent que dans la Colombie-Anglaise la question ouvrière cause beaucoup d'excitation. Les cultivateurs de fruits préfèrent les employés chinois pour avoir soin de leurs vergers, mais le sentiment anti-chinois est si prononcé que le public, surtout dans les centres miniers refuse d'acheter les fruits provenant d'endroits où il y a des employés chinois.

La commission d'embellissement d'Ottawa le 30 juin 1905 possédait un matériel de $10,465.42.

De la date de sa fondation, au 30 juin 1905 ses revenus ont été de $ 31,563.94.

CAMBRIOLEURS

Ils opèrent à Farnham

(Correspondance spéciale à "LA PATRIE")

FARNHAM, 2—Vendredi dans la nuit le magasin de M. L. G. Elens, rue Principale, a été défoncé et des objets valant $100 ont été enlevés.

Les cambrioleurs, au nombre de deux ou trois, brisèrent une vitre de la vitrine du devant du magasin, entrèrent et commencèrent à se charger de carabines, pistolets et cartouches. Avisant des sacs d'écoliers, ils mirent dedans des montres, des pipes, des couteaux, de l'argenterie. Mais Mme P. Valliquette, propriétaire de la maison, entendant du bruit, se mit à crier: "Au voleur!"

Les cambrioleurs, de crainte d'être arrêtés, filèrent lestement oubliant dans leur précipitation une partie de leur butin. M. Elens croit connaître ses voleurs et les fait surveiller étroitement. On s'attend à des arrestations d'un moment à l'autre.

Les voyageurs de commerce qui doivent s'arrêter dans les petites villes peuvent certifier que nombre d'hôtels laissent beaucoup à désirer du côté de leurs lits, surtout des sommiers à ressorts dont leurs couchettes sont fournies, vu que généralement on se sert d'un sommier très dur, ou encore de ceux qui creusent au milieu. Cette sorte de lits enlève au voyageur la vigueur et l'énergie, dont il pourrait ressentir le besoin sensible au lendemain d'une nuit de sommeil sur un tel sommier. Si on trouvait dans chaque couchette qu'un voyageur de commerce doit occuper pour dormir les sommiers à ressorts Hercules No 0 ou No 1, ce dernier y trouverait le séjour beaucoup plus agréable et il pourrait mieux supporter son absence forcée de son foyer. 186-1

The John Murphy Company Limited

Mardi, 2 Octobre 1906.
Le Magasin ferme tous les jours à 5.30

ELEGANTS CHAPEAUX POUR $15

Hier, vous avez vu dans notre Rayon des Chapeaux de Paris valant jusqu'à $60, aujourd'hui vous auriez pu y voir des chapeaux de $30, de notre propre confection, mais demain nous vous montrerons quelques très élégants chapeaux à $15 —Si votre goût n'a pu être satisfait avant, il le peut être très certainement maintenant.

Etalage spécial de Mercredi, $15

UNE OCCASION DANS LES MOUCHOIRS
Valant jusqu'à .35. Mercredi .10 chacun.

Mouchoirs de dames, en pure toile d'Irlande, bords ourlés, 1/8, 1/4, 1/3 pouce; aussi mouchoirs en broderie suisse avec initiale brodée; bords dentelés ou ourlés. Mouchoirs garnis de dentelle Valenciennes et quelques mouchoirs en pure toile d'Irlande pour hommes.

MERCREDI..... .10

The John Murphy Company Limited

Maison D. GAGNON & CIE

Les arrivages de marchandises d'automne, sont maintenant au complet, dans chaque département. La grande variété que nous offrons et les bas prix surprenants, considérant l'excellente qualité des marchandises, ne manqueront pas d'être un attrait inaccoutumé au public et à nos clients. Nous invitons donc tout lecteur et lectrice de la "Patrie", soit de la ville, soit de la banlieue, ou des villes et villages environnants à faire une visite à notre établissement dès cette semaine.

Il y aura des Bargains Spéciaux cette Semaine dans les Etoffes à Robes, à Costumes, etc.

15 pièces de bon drap Melton 44 pouces de large, noir, vert, brun, navy, rouge, drap importé d'Allemagne. Valeur 35c, en vente à 25c

8 pièces de satin soleil, 42 pouces de large, en noir, bleu-marin, vert, brun, etc., belle ligne de 50c, en vente à ... 35c

13 pièces de beau tweed à robe et à costume, 44 pouces de large, les patrons les plus nouveaux, en gris-pâle, avec fil de couleur. Valeur 75c. Vente très spéciale à 50c

3 pièces d'étoffe imitation de cravenette, 42 pouces de large, en gris-fer, drab, et gris-pâle, jamais montrée à $1.00. Prix spécial 49c

Drap amazone, fini beaver, pour robes et costumes de dames, 52 pouces, bleu-marin, royal, vert, plus beau qu'aucune ligne jamais montré à $1.00. Prix spécial, seulement 75c

Etoffes à costumes gris-pâle, jolis dessins nouveaux, belle qualité, 54 pouces de large, à $1.00. $1.15. $1.35

Riche étoffe à manteau, gris très pâle, fini fin, comme duvet, épais mais léger, 54 pouces de large $1.90

Cheviot, 52 pouces de large, pour costumes, jupes de dames, manteaux d'enfants, etc., en bleu-marin, rouge, blanc ivoire, pure laine. Valeur $1.25 pour 95c

Etoffes à robes noir pour deuil, des centaines de pièces sont maintenant exposées, attendant votre inspection, toute sorte de belles marchandises à 35c. 40c. 50c. 60c. 65c. 75c. 85c.

Etoffes à robes, plaids écossais, la grande mode du jour, nous les avons dans toutes les nuances des différents clans à 25c. 39c. 50c la verge, en grande demande pour robes de fillettes.

2 caisses de sous vêtements en tricots pour dames et enfants. Ce sont des tricots chauds pour l'automne, très confortables et les prix sont bien modérés, 25c. 35c. 50c. 60c. 75c. 90c. $1.00.

D. GAGNON & CIE, Angle des Rues Saint-Laurent et Dorchester

M. R. SURTEES

Un ingénieur distingué décédé à Ottawa

Correspondance spéciale à la "Patrie."

OTTAWA, 2—M. Robert Surtees, l'un des ingénieurs civils le mieux connus en Canada, est mort samedi matin à sa résidence, rue McLaren, à la suite d'une longue maladie. Il y a deux ans M. Surtees, pendant qu'il était à Montréal pour assister à une convention d'ingénieurs civils, tomba d'une voiture. Il ne se rétablit jamais. Comme résultat de sa chûte il fut paralysé longtemps et dernièrement, quoique se rendant à son bureau, il annonçait à ses amis que sa fin était proche. M. Surtees était âg

LA QUESTION RELIGIEUSE EN FRANCE

Lettre des Cardinaux, Archevêques et Évêques de France, au clergé et aux fidèles de leurs diocèses.

On sait que les cardinaux, archevêques et évêques de France, réunis en assemblée plénière à la suite de l'Encyclique sur la séparation, avaient décidé d'adresser au clergé et aux fidèles de leurs diocèses une lettre collective.

Cette lettre, dont le texte a recueilli l'approbation unanime des prélats présents à l'assemblée et qui est signée de tous, a été lue en chaire, dimanche dernier, dans toutes les églises de France. Voici ce document important "in extenso" :

Au Clergé et aux Fidèles de France, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nos Très Chers Frères,

Nous avons tous reçu, avec une profonde reconnaissance, la Lettre Encyclique que Notre Très Saint Père le Pape Pie X nous a adressée pour nous diriger dans la situation si grave où se trouve l'Eglise de France.

Nous attendions avec confiance cette parole du successeur de Pierre, à qui Notre-Seigneur a confié le soin de paître les agneaux et les brebis, c'est-à-dire de conduire les pasteurs et les fidèles dans les voies de la vérité et du salut.

Nous nous sommes empressés de vous communiquer la parole du Vicaire de Jésus-Christ. Elle cause, dans le monde entier, une impression profonde. Nous l'avons acceptée avec une filiale obéissance.

Tous vos évêques sont étroitement unis autour du Souverain Pontife, au milieu des douloureuses épreuves du temps présent, n'ayant, avec lui, qu'un cœur et qu'une âme pour aimer l'Eglise et la France.

Vos prêtres ne font qu'un avec leurs Evêques, dans la soumission absolue et généreuse au Pontife suprême, et se déclarent hautement prêts à tous les sacrifices pour continuer de se dévouer à vos âmes.

Notre Très Saint Père Pie X, en nous adressant sa Lettre Encyclique, a rempli la mission qu'il a reçue de Dieu de conserver intact le dépôt de la vérité et la constitution de la sainte Eglise catholique.

Cette constitution a pour base essentielle l'autorité de la hiérarchie, divinement instituée par Jésus-Christ. L'Eglise est une société gouvernée par des pasteurs dont le Pape est le chef, et à qui seuls appartient le droit de régler tout ce qui touche à l'exercice de la religion. Or, la loi de Séparation prétend imposer à l'Eglise, dans notre pays, par la seule autorité du pouvoir civil, une organisation nouvelle. Elle déclare ne plus connaître, pour l'exercice du culte divin, que des associations de citoyens, se formant et se gouvernant à leur gré, selon les statuts de leur choix, que leur volonté restera toujours légalement maîtresse de modifier. Si, dans l'un des articles de cette loi, le principe nécessaire de la hiérarchie catholique semble implicitement contenu, il n'est indiqué qu'en termes vagues et obscurs, tandis qu'il est trop clairement méconnu dans un autre article, qui attribue, en cas de conflit, la décision souveraine au Conseil d'Etat, c'est-à-dire à la puissance civile. Ce serait donc comme une constitution laïque donnée à l'Eglise. Pie X l'a condamnée et devait nécessairement la condamner : "Il a décrété que les associations cultuelles, tel "les que la loi les impose, ne peuvent "absolument pas être formées sans "violer les droits sacrés qui tiennent "à la vie même de l'Eglise."

Dans son désir de préserver les catholiques de France des grates difficultés qui les menacent, le Saint-Père a examiné s'il y aurait moyen de concilier les associations cultuelles avec les règles canoniques. "Plût au Ciel, "nous dit-il, que nous eussions quelque faible espérance de pouvoir, sans "heurter les droits de Dieu, faire cet essai et délivrer ainsi nos fils bienaimés de la crainte de tant et si grandes épreuves. Mais comme cet espoir Nous fait défaut, la loi restant telle qu'elle. Nous déclarons qu'il n'est point permis d'essayer cet autre genre d'associations, tant qu'il ne constera pas, d'une façon certaine et légale, que la divine constitution de l'Eglise, les droits immuables du Pontife Romain et des évêques, comme leur autorité sur les lieux nécessaires à l'Eglise, particulièrement sur les édifices sacrés, seront irrévocablement, dans lesdites associations, en pleine sécurité."

En effet, N.T.C.F., tant que la loi demeure ce qu'elle est, quelque effort que l'on pût faire pour établir des associations légales placées sous l'autorité du Pape et des évêques, il resteroit toujours que cette autorité n'y serait souveraine qu'autant qu'il plairait aux associés de la reconnaître, et que, s'ils voulaient s'y soustraire, il appartiendrait à un tribunal laïque de juger, en dernier ressort, de la légitimité de leurs prétentions. Il lui serait loisible d'attribuer à des fauteurs de rébellion contre l'Eglise la propriété de ses biens et l'usage de ses temples.

Ce serait donc étrangement se tromper, de croire et de dire qu'en rejetant lesdites associations, le Pape n'a pas eu uniquement en vue le salut de l'Eglise de France, qu'il a eu un autre dessein étranger à la Religion, que la forme de République en France lui est odieuse." Pie X dénonce "avec indignation, comme des fausse tés ces récriminations et autres semblables qui seront répandues dans le public pour irriter les esprits".

Nous joignons, N.T.C.F., nos protestations à celles du Vicaire de Jésus-Christ. Non, ce ne sont pas des intérêts politiques qui nous préoccupent. Depuis bien des années, nous nous sommes conformés aux directions du Saint-Siège qui nous a demandé de nous réunir dans la seule pensée de défendre la religion catholique, en acceptant la constitution que la France s'est donnée. Il y a longtemps déjà, l'un de nous n'hésitait pas à dire : Si l'on veut en juger avec impartialité et bonne foi la situation des esprits dans notre pays, on peut constater deux choses : la France ne veut pas changer la forme de son gouvernement, mais elle ne veut pas la persécution religieuse (1)." Nous le répétons tous aujourd'hui et nous redisons d'une voix unanime : Ce que nous demandons, c'est que l'on ne veuille pas, contrairement à la volonté de la France, faire des lois antichrétiennes à la constitution même de la République.

Le vénérable cardinal Guibert, au moment où il achevait sa longue et sainte carrière, en 1896, alors que les premiers coups étaient portés aux écoles chrétiennes, aux congrégations religieuses, adressait au chef de l'Etat ces graves et patriotiques paroles qu'il est utile de rappeler : "En continuant dans la voie où elle s'est engagée, la République peut faire beaucoup de mal à la religion, elle ne parviendra pas à la tuer. L'Eglise a connu d'autres périls, elle a traversé d'autres orages, et elle vit encore dans le cœur de la France. Ce n'est pas le clergé, ce n'est pas l'Eglise qu'on pourra accuser de travailler à la ruine de l'établissement politique dont vous avez la garde ; vous savez que la révolte n'est pas une arme à notre usage. Le clergé continuera de souffrir patiemment ; il priera pour ses ennemis, il demandera à Dieu de les éclairer et de leur inspirer de plus justes sentiments ; mais ceux qui auront voulu cette guerre impie s'y découvriront eux-mêmes, et de grandes ruines auront été faites avant que notre bien-aimé pays revoie des jours prospères. Les passions subversives, dont plus d'un indice fait redouter le prochain réveil, créeront des périls autrement graves que les prétendus abus que l'on reproche au clergé. Et Dieu veuille que, dans cette affreuse tempête, où les appétits déchaînés ne pouvoront plus, devant eux, aucune barrière morale, on ne voie pas sombrer la fortune et jusqu'à l'indépendance de notre patrie.

"Parvenu à l'extrémité d'une longue carrière, ajoutait l'auguste vieillard, j'ai voulu, avant d'aller rendre compte à Dieu de mon administration, dégager ma responsabilité à l'égard de pareils malheurs. Mais je ne me résous pas à clore cette lettre sans exprimer l'espoir que la France ne se laissera jamais dépouiller des saintes croyances qui ont fait sa force et sa gloire dans le passé et lui ont assuré le premier rang parmi les nations (1)."

Nous aussi, N.T.C.F., nous voulons dégager notre responsabilité en face des calamités qui menacent notre pays. La loi de Séparation, telle qu'elle est, enlèverait à la France, non seulement son titre de nation catholique, mais la liberté vraie de professer la religion qui a fait sa vie et sa grandeur durant tant de siècles, et peut seule encore lui assurer dans l'avenir l'ordre et la paix. Evêques catholiques et français, pourrions-nous donner notre concours à l'exécution d'une telle loi ?

Pie X nous invite, N.T.C.F., à prendre tous les moyens que le "droit reconnait à tous les citoyens, pour disposer et organiser le culte religieux." Nous vous ferons parvenir, en temps utile, les instructions nécessaires à cette fin, selon les éventualités qui pourront se produire.

Nous voyons espérer encore que la guerre religieuse sera épargnée à notre pays. Les catholiques français demandent qu'au nom d'une loi qui prétend assurer la liberté de conscience et garantir le libre exercice des cultes, on ne leur impose pas, pour la pratique de leur religion, une constitution que leur conscience leur défend d'accepter ; que l'on se souvienne qu'en aucun cas, et dans aucun pays, l'organisation légale du culte catholique ne saurait être réglée que d'accord avec le Chef suprême de l'Eglise ; que si l'on veut à tout prix séparer l'Eglise de l'Etat, on nous laisse du moins jouir des biens qui nous appartiennent et des libertés de droit commun, comme en d'autres pays vraiment libres. Nous ne pouvons croire que de telles exagérations ne soient pas entendues.

"Dans la dure épreuve de la France, conclut Pie X, si tous ceux qui veulent défendre de toutes leurs forces les intérêts suprêmes de la patrie travaillent, comme ils le doivent, unis entre eux, avec leurs évêques et Nous-même, pour la cause de la religion, loin de désespérer du salut de l'Eglise de France, il est à espérer au contraire, que bientôt elle sera rehaussée à sa dignité et à sa prospérité premières. Nous ne doutons aucunement que les catholiques ne donnent entière satisfaction à nos prescriptions et à nos désirs ; aussi chercherons-nous ardemment à leur obtenir, par l'intercession de Marie, la Vierge immaculée, le secours de la divine bonté."

Union des cœurs, obéissance filiale, générosité et esprit de sacrifice, recours fervent à la prière : tel est donc le programme que nous trace le Souverain Pontife et que nous voudrons réaliser.

Oubliant toutes les divergences passées, vous n'aurez tous, N.T.C.F., avec vos évêques et avec vos prêtres, qu'un cœur et qu'une âme, pour conserver et défendre notre sainte religion, suivant les règles édictées par l'autorité suprême sans sédition ni violence, mais avec persévérance et énergie.

Si l'on tentait d'établir, contrairement à la volonté du chef de l'Eglise, des associations qui ne pourraient avoir de catholique que le nom, nul de vous, sous quelque prétexte que ce soit, ne consentirait à s'y enrôler.

Vos pasteurs sont résolus à subir les spoliations et la pauvreté plutôt que de trahir leur devoir ; vous comprendrez que tous les fidèles ont l'obligation de conscience de leur venir en aide et de contribuer, chacun selon ses ressources, à l'entretien du culte et de ses ministres.

Enfin, parce que notre cause est la cause de Dieu et que sans son secours tous nos efforts seraient impuissants à la faire triompher, nous redoublerons d'assiduité et de ferveur dans la prière. Nous supplierons le Cœur de Jésus qui aime les Francs par l'intercession de la Très Sainte Vierge Marie qui a prodigué à notre patrie les marques de sa prédilection, afin d'obtenir que cette patrie, qui nous est si chère, reste fidèle à sa vocation chrétienne et poursuive, sous l'égide de son antique religion, le cours de ses glorieuses destinées.

Notre présente lettre sera lue en chaire, dans toutes les églises de France, le dimanche 23 septembre prochain.

Donné à Paris, en assemblée plénière, le 7 septembre 1906.

Suivent les signatures de tous les évêques de France.

(1) Lettre du cardinal Guibert au Président de la République, 22 juin 1886.

(1) Réponse du cardinal-archevêque de Paris aux catholiques qui l'ont consulté sur leur devoir social, 2 mars 1891.

LA CONSTRUCTION

Il n'y a aucun ralentissement dans l'activité de la construction à Montréal, comme l'indique le rapport de l'inspecteur des bâtiments pour le mois de septembre.

Il y a eu 164 permis d'accordés pendant ce mois, et cela pour des constructions nouvelles, au prix de $725,805.

Ces permis comprennent 147 maisons, 194 logements, 5 magasins, 1 entrepôt, 5 manufactures, 2 écoles, 1 édifice à bureaux, 6 écuries et 13 hangars.

L'an dernier, à pareille époque, le nombre de permis avait été de 141, au coût de $635,000, soit une différence de près de $100,000 en faveur de septembre 1906.

MEDECIN CONSCIENCIEUX

Il prescrit un changement de nourriture à la place de drogues.

Il faut beaucoup de courage à un médecin pour ne prescrire délibérement, que de la nourriture à un patient désespéré, au lieu d'avoir recours à la liste ordinaire des remèdes.

Il y a, dans la génération actuelle, des médecins vraiment épris de leur science, qui reconnaissent et traitent les conditions telles qu'elles doivent l'être, sans égard au lucre. En voici un exemple :

"Il y a quatre ans, je fus pris d'une gastrite grave ; rien ne me restait sur l'estomac, et j'étais sur le point de mourir de faim.

"J'entendis parler d'un médecin qui avait un cottège d'été, près le ma résidence, un spécialiste de New-York—et comme dernier espoir, je le fis mander.

"Après m'avoir examiné avec soin, il me conseilla d'essayer d'abord une petite quantité de Grape-Nuts, puis d'en manger un peu plus au fur et à mesure que mon estomac deviendrait plus fort.

"Je le gardai et graduellement j'en arrivai à pouvoir manger et digérer, trois cuillérées à thé de cette nourriture. Les couleurs revinrent alors à mes joues, et ma mémoire, qui était autrefois très défectueuse, se raviva. Mes membres devinrent plus robustes et je pus marcher. Je recouvrai peu à peu la santé.

Il y a maintenant un an que je mange Grape-Nuts et je pèse 153 livres. Mes amis sont surpris de la manière dont cette nourriture m'a engraissé et fortifié." Nom donné par la Postum Co., Battle Creek, Mich. Lisez le petit livre "The Road to Wellville", dans les paquets."

Il y a une raison.

IDYLLE TRAGIQUE

LE ROMAN D'UNE ORPHELINE—DES FIANCES TROP JEUNES ET PAS ASSEZ RICHES — LA LUTTE POUR LA VIE — UN SUICIDE ET UNE DISPARITION — PAUVRES PETITS !

PARIS, 2.—C'est une bien touchante et bien navrante histoire, que celle de ces deux jeunes gens que la mort sans doute a réunis...

Germaine Boursier, orpheline de bonne heure, n'avait jamais connu pour tous parents que sa grand'mère, une personne de tête et de cœur, qui éleva l'enfant avec un dévouement admirable, travaillant du matin au soir à faire des ménages jusqu'à ce que l'âge et la maladie fussent venus la terrasser.

Mais à ce moment, Germaine atteignait sa seizième année et commençait à gagner quelque argent chez une couturière du faubourg Saint-Antoine, où elle avait fait son apprentissage.

Les deux femmes durent subsister à l'aide de ces seules ressources et d'un secours de 10 francs par mois que l'Assistance publique accordait à la grand'mère.

Au printemps dernier, abandonnant le logement de la rue de Turenne, où elles avaient vécu jusqu'alors, elles vinrent louer sur les terrains de la zône militaire de la porte de Vincennes, une petite baraque composée d'une seule pièce bien misérable, à la vérité.

Mais elles avaient été séduites par le jardin, un minuscule jardinet de quelques mètres carrés, où la grand'mère, du moins, pourrait prendre l'air et goûter l'illusion de la campagne...

LE RECIT DE LA GRAND'MERE

C'est là que nous avons vu Mme Vve Gournay, désormais seule, abandonnée à la charité de voisins généreux.

Et voici le récit qu'elle a bien voulu faire en pleurant :

"Les journaux qui ont relaté le suicide de ma malheureuse petite fille ont attribué sa mort à des chagrins intimes d'ordre passionnel. Hélas ! non, c'est simplement un drame de la misère. Sans doute, ma fille aimait un jeune homme, nommé Pierre Jaumet, à peine plus âgé qu'elle et qui travaille comme employé chez un commerçant de l'avenue du Trône. Mais je n'ignorais pas ce penchant et je ne songeais guère à le lui reprocher. Ma Germaine était si honnête et son fiancé si sérieux ! Ils s'étaient connus lorsque nous habitions rue de Turenne, que j'étais encore valide et qu'un soir nous avions passé quelques instants à la foire du Trône. Ils s'étaient promis le mariage et, pour eux, ils ne seraient mariés si la fatalité ne s'était acharnée sur nous..."

Après quelques instants de douloureux silence, Mme Gournay poursuit :

"—Mais ils étaient trop jeunes pour songer à se marier actuellement. Et puis comment faire. En réunissant ce qu'ils gagnaient tous deux, on aurait à peine pu faire face aux premières nécessités de la vie.

"Pourtant une dernière tristesse était réservée à la pauvre petite déjà si cruellement éprouvée par les soucis de l'existence. Sa patronne mécontente de son travail, ou plutôt désireuse de s'attacher une ouvrière de meilleure santé et plus experte, la renvoya.

"Germaine, lorsqu'elle apprit cette décision perdit la tête. Elle courut confier sa détresse à son ami, lui avouant que nous étions sans aucune autre ressource désormais que les dix francs mensuels de l'Assistance publique.

"Le brave garçon très sincèrement affecté, fit ce qu'il put, se priva de nourriture pour nous venir en aide et si pendant une semaine je ne me suis aperçue de rien, c'est bien grâce à lui. Germaine, en effet, ne m'avait rien dit.

"Elle partait le matin comme d'habitude et rentrait le soir à l'heure ordinaire. La pauvre enfant battait tout Paris et même la banlieue pour trouver de l'ouvrage, vainement, hélas !

"Un soir, elle ne rentra pas, ni la nuit suivante, ni les autres jours. Elle était lasse de la misère, de la lutte inutile, du sort mauvais. On a repêché son cadavre du côté du pont de Passy, m'a-t-on dit..."

LE FIANCE A DISPARU

Avenue du Trône, chez M. Fortin, commissionnaire en vins, où l'on pensait trouver le fiancé de Germaine Boursier, une surprise attristante nous attendait. A défaut de M. Fortin absent, le comptable de la maison nous dit :

"—Vous ne trouverez pas Pierre Jaumet ici. Nous ne savons, en effet, ce qu'il est devenu. Depuis quelque temps, nous avions remarqué que son caractère, ordinairement enjoué, se modifiait : il devenait taciturne et mélancolique. Moi-même, je me souviens lui avoir demandé en plaisantant s'il n'avait pas des peines de cœur. Je ne savais pas si bien dire ! Jaumet était arrivé à Paris, il y a deux ans, plein d'espoir en l'avenir et nous parlait souvent de ses parents qui habitent un petit village du Var. Qu'est-il devenu ? Etant donné ses habitudes de régularité et surtout la lamentable fin de celle qu'il avait prise en affection, il est malheureusement à craindre qu'il ne se soit suicidé avec elle ou qu'il ait mis fin à ses jours en apprenant la mort de sa fiancée. Ici, en tout cas, nous ne comptons plus le revoir, et M. Fortin, dès ce matin, l'a fait remplacer dans son travail, qui consistait surtout en courses chez les clients.

"A l'hôtel où Pierre Jaumet habitait en garni, on nous donne les meilleurs renseignements sur ce locataire, très sympathique et beaucoup plus sérieux que la moyenne des jeunes gens de son âge.

"—Il a laissé dans sa chambre, nous dit le patron de l'établissement, une valise et quelques vêtements. Si je n'ai pas de nouvelles de lui d'ici quelques jours, je ferai remettre tout cela à la police, quoique je sois en droit, à la rigueur, de me payer de ce qui m'est dû en retenant ces hardes. Mais je n'en ferai rien. On n'est pas des sauvages (sic) et toute cette histoire, voyez-vous, ça fend le cœur !..."

LES REMORDS DE LA PATRONNE

Il restait une dernière démarche, particulièrement délicate à accomplir : interviewer Mme G..., la couturière du faubourg Saint-Antoine, qui fût la cause involontaire de ce drame en congédiant son ouvrière.

Tout d'abord, Mme G... insiste de la façon la plus pressante pour que son nom ne soit pas révélé.

"C'est bien assez déjà, nous dit-elle, que j'aie à me reprocher personnellement d'avoir, sans m'en douter, provoqué la mort de deux êtres jeunes et pleins de vie. Mais Germaine Boursier, que j'avais formée moi-même à la couture, n'avait, il faut bien le dire, qu'une aptitude très limitée pour ce métier. Elle était restée "petite main", c'est-à-dire qu'on ne pouvait lui confier que des travaux d'ordre inférieur. Cela put me suffire tant que ma clientèle fut assez limitée, mais je dus reconnaître ces temps derniers, qu'il fallait absolument pour me seconder une ouvrière plus habile. C'est alors que je congédiai Germaine, persuadée qu'elle trouverait du travail dans un autre atelier ou se placerait comme vendeuse dans un magasin ainsi qu'elle en avait manifesté parfois l'intention.

"Je n'ai donc rien à me reprocher. Cependant, je vous mentirais si je vous disais que je n'ai pas éprouvé une vive angoisse et de véritables remords quand j'ai appris la lamentable fin de ma malheureuse petite ouvrière. Mais pouvais-je me douter de ce qui allait se passer ?"

Et Mme G... ajoute avec émotion :

—Pauvres petits !

CHEMINS DE FER

Le Pennsylvanie projette de déménager un bon nombre de ses officiers supérieurs de Pittsburg à Chicago. L'augmentation des affaires de la compagnie, à Chicago, explique ce changement.

—Des ingénieurs du Canadian Northern sont partis d'Edmonton pour faire un tracé de la future route de la baie d'Hudson.

—Une dépêche de St-Paul dit que le "Soo" a l'intention de construire une ligne depuis Duluth jusqu'à Fargo, entrant ainsi dans le territoire des lignes Great Northern et Northern Pacific.

—Le Pacifique a envoyé tant de chars de fret dans l'Ouest, que le matériel roulant de la compagnie se fait rare dans les divisions de l'Est. Les usines Angus livrent en ce moment, vingt-quatre wagons de fret par jour.

—Afin d'augmenter la main d'œuvre en Colombie Anglaise, le Pacifique étudie la question d'étendre son tarif pour les immigrants jusqu'à Vancouver. Actuellement, les taux ne permettent pas d'aller plus loin que Calgary, et il en résulte que les immigrants ne traversent pas les Montagnes Rocheuses.

—M. Robert Millar, gérant général du Caledonian Ry., Ecosse, a visité hier, les bureaux du Grand Tronc, accompagné de M. Girdlestone, gérant général des docks Bristol. M. Millar est parti hier soir pour un voyage à Niagara Falls et Chicago.

—M. A. T. Culver, le vice-président du Delaware & Hudson, était à Montréal, hier, pour affaires concernant le Montreal & Southern Ry.

—M. Walter Turner, représentant de plusieurs journaux de Yorkshire, Angleterre, était aux bureaux du C. P. R., hier, en route pour l'Ouest.

—M. S. J. Sharpe, agent des passagers du C. P. R., dans l'Ouest, était en ville hier, de même que M. C. B. Foster, agent des passagers à Toronto.

—M. R. B. Capon, du département du fret au C. P. R., vient de démissionner pour accepter une position très lucrative à Boston. M. Capon était à l'emploi de la compagnie depuis 22 ans.

L'homme frivole s'étonne de rencontrer de mentir ; le scrupuleux de croire ; celui qui souffre de retrouver espoir et courage.

Salvandy

Dr. Lyon's PERFECT Tooth Powder

Nettoie et embellit les dents et purifie l'haleine.
Employée par les gens élégants depuis plus d'un quart de siècle.
Très commode pour les touristes.
PREPAREE PAR
J. W. Lyon, D.D.S.

Nouvelles de la Navigation

Le "Cassandra", nouveau paquebot de la ligne Donaldson, est attendu dans notre port, cet après-midi.

Le Parthenia, ligne Donaldson, est arrivé à Glasgow dimanche.

L'Escalona, ligne Thomson, a quitté Hull pour Montréal, samedi.

Le Manchester Trader, ligne Furness, a quitté Manchester pour Montréal, jeudi dernier.

Le Salacia, ligne Donaldson, parti de Glasgow, a été signalé à la rivière Martin, hier.

Le Sokoto, ligne Elder-Dempster, est parti d'Halifax, dimanche, pour Mexico et la Havane.

DANS NOTRE PORT

L'Athenia, Reford et Cie., quai de la ligne Donaldson.

Le Mongolian, H. et A. Allan, quai de la ligne Glasgow.

Le Fremona, Reford et Cie, quai Jacques-Cartier.

L'Eva, Reford et Cie., quai Jacques-Cartier.

Le Bray Head, McLean & Cie., quai de la ligne Head.

Le Montrose, ligne du Pacifique, quai Edouard VII.

Le Tunisian, H. et A. Allan, quai Alexandra.

Le Canada, ligne Dominion, quai Alexandra.

L'Iona, Reforn et Cie., quai Jacques-Cartier.

L'Alcides, Reford et Cie., quai de la ligne Donaldson.

L'Hungarian, H. et A. Allan, quai Alexandra.

Le Montréal, ligne du Pacifique, quai Edouard VII.

Le Montcalm, ligne du Pacifique, quai Jacques-Cartier.

Le Manchester Shipper, Furness & Cie., quai Jacques-Cartier.

DANS LES PORTS ETRANGERS

New-York—Le Postdam, Rotterdam, le Zeeland, Anvers ; l'Algeria, Leghorn ; le Bremen, Brême.

Glasgow—Le Caledonia, New-York ; le Pretorian, Montréal.

Douvres — Le Vaderland, New-York.

Londres — Le Lake Michigan, Montréal.

Hambourg — Le Pretoria, New-York.

QUE TOUTE FEMME PALE

Lise ceci et apprenne comment avoir de bonnes couleurs et une meilleure santé.

Les personnes pâles ont un sang appauvri.

En d'autres termes, le sang est aqueux et manque de corpuscules rouges.

L'estomac est en mauvais état.

L'assimilation est faible et la nourriture n'est pas transformée en sang. Naturellement, le système est privé de sa vitalité, il manque de force et de vigueur reconstituante.

Ne passez pas d'un état vigoureux à la faiblesse.

Ne permettez pas à votre appétit de disparaître, mais au lieu de cela, employez Ferrozone.

Vous vous sentirez immédiatement rajeunie et renforcée.

L'appétit est aiguisé, la digestion est stimulée, la vigueur est répartie dans l'estomac. Tout ce que vous mangez se transforme en nutrition qui fournit ce dont votre système, affaibli et frêle, a besoin.

Ferrozone donne un sang vivifiant qui rend les joues vermeilles et les yeux rieurs.

La force et la vivacité qui défient la dépression et la fatigue, voilà ce que vous obtenez avec Ferrozone.

Toute femme pâle peut transformer sa pâle apparence au moyen de Ferrozone.

Non seulement il améliore l'apparence et donne un regain de vivacité, mais en reconstituant tous les organes faibles et épuisés, Ferrozone procure une bonne santé surprenante.

Pour les femmes et les jeunes filles qui veulent se bien porter, avoir bonne mine et se maintenir en bonne santé, il n'y a rien dans la médecine qui soit aussi certain que Ferrozone.

Essayez donc Ferrozone.

C'est un remède concentré sous forme de Tablette, vendu à 50c la boîte ou six boîtes pour $2.50, chez tous les marchands. (2)

LES INCENDIES DE SEPTEMBRE

M. James Ferns, le surintendant du département des alarmes, nous communique le rapport suivant. Il s'agit des incendies et alarmes du mois de septembre :

	Sept. 1906.	Sept. 1905.
Feux	72	60
Alarmes (sans feu)	31	31
Fausses alarmes	13	14
Alarmes automatiquement sonnées	7	3
Nombre d'appels	123	108

Soit une augmentation de 12 appels sur le même mois l'an dernier. Pour éteindre ces feux il a fallu 73 jets, 69 extincteurs portatifs, 4 seaux d'eau claire et 3 fois les pompes à vapeur.

Le seul feu important du mois a été celui du Mile-End, chez D. Lalonde.

Il n'y a eu qu'une perte de vie, Georgina Plante a été brûlée à mort, le 3 septembre, par suite d'une explosion de lampe, à 109 rue Emeline, quartier St-Henri.

Deux chevaux seulement ont été suffoqués pendant le mois.

Le 2 septembre, les services de la pompe à vapeur du P3, ont été requis pour commencement d'incendie dans les écuries de la brasserie Ekers.

CLUB DES MATELOTS CATHOLIQUES

Un concert sera donné mercredi, le 3 octobre, au club des matelots catholiques et sera les auspices de la Cour 28, de l'ordre des Forestiers. Les noms des amateurs suivants, sont au programme :

Les Dlles Broderick, Findlay, Jackson, Hennessy et Birmingham et MM. E. Jackson, Miller, Hearns, Lussier, L. J. Benoit, Dugas, Dolde, Taylor, Gaudry et le jeune Birmingham.

Nous devons nous conduire envers nos ennemis comme le médecin envers le malade qu'il s'efforce de guérir ; il aime la personne en abhorrent le mal.—Louis de Grenade.

NAVIGATION

QUEBEC STEAMSHIP CO.
(LIMITED)
Ligne du St-Laurent
SS. "CAMPANA"
1100 TONNEAUX
DEPART DE MONTREAL
Lundi 8 et 22 Octobre, à 1 hrs. p. m.

Et ensuite tous les deux *Lundis*, laissant Québec le jour suivant à *MIDI* pour *le Bassin de Gaspé, Malbaie, Percé, L'Anse du Cap, Grande Rivière, Summerside, Charlottetown et Pictou*.

Excellente accommodation pour les passagers. Aucune cargaison reçue après 11 heures le jour du départ.

Pour le Fret, Passage et Cabine, s'adresser à

J.G. BROCK & Co., Agents
211 Rue des Commissaires. En ville
109-jno

R&O VOYAGES PAR EAU
Richelieu & Ontario Nav. Co.

Cabines Chaudes et Confortables

LIGNE MONTREAL - TORONTO - HAMILTON — via les 1000 Iles et la Baie de Quinté. Les lundis, mercredis et vendredis, à 2.30 p.m.

LIGNE MONTREAL - QUEBEC. — Tous les jours, excepté le dimanche, à 7 p.m.

LIGNE DU SAGUENAY. — De Québec, les mardis et samedis, à 8.30 a.m.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE, 128 rue ST-JACQUES, VIS-A-VIS LE BUREAU DE POSTE. 188-jno

OTTAWA RIVER NAV. CO.

Le service quotidien de steamers a été supprimé.

LIGNE MARCHANDE
Passagers et Fret

Le Str. PRINCESS, pour Carillon et tous les endroits intermédiaires, quitte le Bassin du Canal à 6 a.m., les mercredis et samedis.

Pour plus amples détails, s'adresser au Bureau-Chef, 165 rue Common, Bassin du Canal. Téléphone Main 1029.
27 Septembre 1906. 185-jno

COMPAGNIE FABRE
NEW-YORK, NAPLES, MARSEILLE.

Service rapide. Steamers modernes construits en 1902-3-5. New-York à Naples en 11½ jours. Cabines extérieures, au centre, sur les ponts supérieurs. Départs à toutes les deux semaines environ. Pour renseignements, L. J. Rivet, 5 Boulvd. St-Laurent. Tél. M. 4097. W. H. Henry, 185 rue St-Jacques. 165-j-n-o

AGENCES REFORD, LIGNE DONALDSON. Service hebdomadaire pour Glasgow. De Montréal, ATHENIA, 4 Oct. CASSANDRA, 11 Oct. LAKONIA, 18 Oct. PARTHENIA, 25 Oct. Et toutes les semaines, de Montréal, dans la suite. Ligne Thomson. Service hebdomadaire de Londres. De Montréal, IONA, 6 Oct. DEVONA, 13 Oct. LATONA, 20 Oct. CERVONA, 27 Oct.

Tous ces steamers sont pourvus de compartiments frigorifiques et à air froid. LES STEAMERS DE LA CIE PICKFORD & BLACK partent de Halifax à tous les deux lundis inutiles pour les Bermudes, les Iles du Vent, les Barbades, Trinidad et Demerara. THE ROBERT REFORD CO., Limited, 25 rue St-Sacrement, Montréal.

CIE GLE TRANSATLANTIQUE
De New-York au Havre Paris (France)
Départ chaque Jeudi, à 10 hrs. a. m.

*LA PROVENCE	4 Oct.
*LA LORRAINE	11 Oct.
*LA TOURAINE	18 Oct.
*LA SAVOIE	25 Oct.
*LA PROVENCE	1 Nov.
*LA LORRAINE	8 Nov.

*Paquebots à deux hélices.

Gélin, Trudeau et Cie., Agents généraux pour le Canada, 23 rue Notre-Dame Ouest, 2e-cieu numéro, 1670 Notre-Dame, Montréal. 115-jno

LIGNE ALLAN
SERVICE POSTAL DE PAQUEBOTS
MONTREAL A LIVERPOOL

TUNISIAN	Vendredi, 5 Oct.
VICTORIAN	Jeudi 11 oct.
IONIAN	Vendredi, 19 Oct.
VIRGINIAN	Jeudi, 25 Oct.

Vapeurs neufs, à turbine, triples hélices.

Prix de passage, 1ère classe, $70.00 et au-dessus ; 2ième classe $42.50 et au dessus.

MONTREAL AU HAVRE — SERVICE DIRECT.

POMERANIAN	Jeudi, 11 Oct.
SARMATIAN	Samedi 27 oct.
SARDINIAN	Samedi, 10 Nov.

Une seule classe de cabine, savoir 2ième—

Le Havre, $40 ; Paris, $43.65.

3e classe, Le Havre, $27.50 ; Paris, $30.00.

S'adresser pour billets et autres renseignements à L. J. RIVET,
5, Côte St-Lambert, Montréal
Ou, H. & A. ALLAN, 2 rue St-Pierre, Montréal.
m-j-s

Paquebots de la Ligne Dominion
MONTREAL ET QUEBEC A LIVERPOOL

Ottawa	Sept. 15	Canada	Oct. 6
Dominion	Sept. 22	Kensington	Oct. 13
Southwark	Sept. 29	Ottawa	Oct. 20

Le "Canada" est un des steamers les plus rapides et les plus confortables du service canadien.

L'"Ottawa" detient le record de 7 jours 52 minutes, de Montréal à Liverpool.

Les passagers qui embarquent à Montréal jouissent de la vue du majestueux Saint-Laurent en plein jour.

Taux de passage.	Première classe.	Seconde classe.
$8. "CANADA"	$75.00	$42.50
$8. "DOMINION"	70.00	40.00

SERVICE A TAUX MODERE
SS. "KENSINGTON", SS. "SOUTHWARK", SS. "OTTAWA".

On ne transporte qu'une seule classe de passagers de cabine (appelée seconde classe). Le confort est excellent et le prix minime.

Montréal à Liverpool, $42.50 à $45.00 ; A Londres, $45.00 à $47.50, suivant le paquebot.

Les passagers de troisième classe sont admis sur tous les paquebots à $27.50 pour les principaux ports de la Grande-Bretagne et à prix réduit pour le continent.

S'adresser aux agents locaux ou à
LIGNE DOMINION
17 rue Saint-Sacrement, Montréal.
Pour plus de détails, s'adresser à L. J. RIVET, 5 Côte St-Lambert. Tél. Main 4097.
m-j-s-jno

VAPEURS TRANSATLANTIQUES
Du Chemin de Fer Pacifique Canadien
ROYAL MAIL SERVICE
LES PLUS JOLIS, LES PLUS RAPIDES
"EMPRESSES"
MONTREAL, QUEBEC ET LIVERPOOL

Sept. 29, Sam.	LAKE ERIE
Oct. 5, Vend.	EMPRESS OF IRELAND
Oct. 13, Samedi	LAKE MANITOBA
Oct. 19, Vendredi	EMPRESS OF BRITAIN

ET SERVICE HEBDOMADAIRE PAR LA SUITE

Montreal à Londres Direct
Et de là à Anvers.

Sept. 30 MONTROSE (2ème classe)	$40.00
*Oct. 7	MONTREAL
*Oct. 14	MONTEZUMA

LES SS. LAKE CHAMPLAIN ET LAKE ERIE ne transportent que des passagers de 2ème classe qui sont logés dans la meilleure partie du vapeur à $42.50 et $45.00 ; 3ème classe, $26.50.

LAKE MANITOBA, 1ère classe, $65, en montant ; 2ème classe, $40.00 ; 3ème classe, $26.50.

EMPRESSES, 1re, $80.00 à $500.00, 2ème, $48.00 et $47.50 ; 3ème $28.75.

* Les steamers ainsi marqués ne transportent pas de passagers.

LA PATRIE est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de LA PATRIE, Limitée, aux Nos 77-79 rue St-Jacques, Montréal. L. J. TARTE, président et gérant résidant au No 126 rue Saint-Hubert.

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
Jour d'Actions de Graces
18 OCTOBRE 1906

Québec	$ 4.50	Toronto	$10.00
Sherbrooke	3.35	Hamilton	10.65
Ottawa	3.50	London	12.95
Détroit	15.00	Pt. Huron	14.85

Et tous les autres endroits au Canada, ainsi

CASTORIA

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée et qui est en usage depuis au delà de 30 ans, porte la signature de Chas. H. Fletcher et a été faite sous sa surveillance personnelle depuis sa découverte. Ne permettez à personne de vous tromper à ce sujet. Toutes les Contrefaçons, les Imitations et celui que l'on dit être tout aussi bon ne sont que des essais qui mettent la santé des Bébés et des Enfants en danger—L'experience à l'encontre des essais.

Qu'est-ce que Castoria

Castoria est un substitut inoffensif à l'huile de Castor au Parégorique, aux Gouttes et au Sirop Calmant. Il est agréable au goût. Il ne contient ni Opium, ni Morphine, ni autres substances Narcotiques. Son âge est sa garantie. Il fait disparaître les vers et calme les indispositions Fiévreuses. Il guérit la Diarrhée et la Colique. Il soulage les maladies causées par la Dentition, guérit la Constipation et la Flatuosité, Il s'assimile la nourriture, règle l'Estomac et les Intestins, donnant un sommeil naturel et réparateur. La Panacée des Enfants.—L'Ami de la Mère.

LE VÉRITABLE CASTORIA PORTE TOUJOURS La Signature de

Chas. H. Fletcher.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans.

THE CENTAUR COMPANY, 77 MURRAY STREET, NEW YORK CITY.

Couchettes en Cuivre d'Ives

Chaque couchette est éprouvée et doit être trouvée parfaite avant de laisser les fabriques Ives. Il n'y a que la perfection absolue qui soit "assez bonne".

Toute la qualité que d'habiles ouvriers et les machines les plus modernes peuvent faire servir à la fabrication des couchettes en cuivre, se trouve dans les couchettes en cuivre d'Ives.

Les deux points importants dans la fabrication des couchettes en cuivre sont les joints et les courbes. Examinez vous-même ces deux points dans les couchettes en cuivre d'Ives.

Faites attention à l'étiquette
En vente chez tous les marchands de meubles recommandables
THE H. R. IVES CO., LIMITED. - MONTREAL.

ARTICLES DE CHASSE

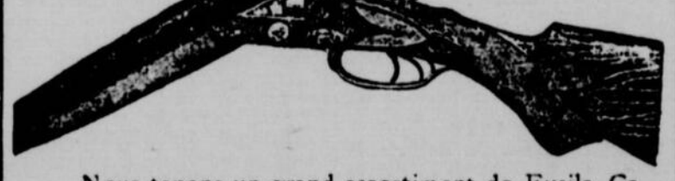

Nous tenons un grand assortiment de Fusils, Carabines, Revolvers et des cartouches chargées, de toutes descriptions.

GROS ET DETAIL

I. L. LAFLEUR, Marchand de Ferronneries, Peintures, Vitres, Vernis.
362-366 Notre-Dame Ouest, Montréal, Canada.

LE LAIT DU BEBE

pour le susbenter, lui donner des forces et aider à sa croissances doit présenter toutes les qualités de richesse qui distingue le lait provenant de chez

J. N. DRUMMOND, Petite Côte, Rosemount

Envoyez une carte postale ou téléphone à Est 3460.

LA QUESTION DU GAZ

LA COMMISSION DE L'ECLAIRAGE PREPARERA UN CAHIER DE CHARGES, EN VUE D'UNE DEMANDE POSSIBLE DE SOUMISSIONS.

La fameuse motion de l'échevin M. Martin, pourvoyant à la préparation d'un cachier de charges pour la fourniture du gaz, a été prise en considération hier après-midi, au conseil et adopté sans discussion.

La motion proposée par l'échevin M. Martin et appuyée par l'échevin Lévesque, se lit comme suit :

Que la Commission des Incendies et de l'Eclairage soit priée de préparer un cahier de charges complet, afin que ce conseil soit en état, s'il le juge opportun, de demander des soumissions et d'accorder un contrat pour la fourniture du gaz à la ville et aux citoyens, lequel contrat devra prendre effet à l'expiration du contrat avec la Cie du Gaz de Montréal, maintenant la "Montreal Light, Heat & Power Company".

Après la séance l'échevin Lévesque dit que la préparation du cahier de charges n'arrête en rien les négociations entamées avec la compagnie M. L. H. & P., pour le renouvellement de son contrat, mais qu'elle renseignera le conseil et les citoyens sur la valeur des arrangement projetés, comme la demande de soumission démontrera si la ville peut avoir un contrat plus avantageux que celui qu'on propose.

UNION ST-PIERRE

Le cercle St-Jean Baptiste No 4, de l'Union St-Pierre, a tenu une assemblée le 27 septembre. A laquelle assistaient le vice-président général et le secrétaire général.

Après avoir transigé quelques affaires de routine, on décida de régler la réclamation de M. Z. Martineau. Il y eut plusieurs discours où l'on appuya sur la nécessité de faire de nouvelles recrues, et l'on établit que le prochain concours de recrutement se terminera le 31 décembre prochain.

La séance fut ajournée au 2ème jeudi d'octobre.

LE LEVAIN ROYAL

HOUBLON SEC

LE MEILLEUR LEVAIN DU MONDE

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED
LONDON, ENG. TORONTO, ONT. CHICAGO, ILL.

PAR LE MONDE ENTIER

DES MILLIERS DE MÈRES EMPLOIENT LE

SIROP DU DR CODERRE POUR LES ENFANTS

Dans toutes les MALADIES ENFANTINES, il faut bien admettre le fait que c'est une préparation émérite et qu'on n'en a pas exagéré l'utilité. C'est un calmant sûr et agréable pour la dentition des enfants et un remède prompt pour les troubles de de l'estomac et des intestins.

Les médecins et les nourrices professionnelles le recommandent.

Voyez à ce que la signature et le portrait du Dr Coderre soient sur l'enveloppe de chaque bouteille que vous achetez. Méfiez-vous des Sirops préparés de manière à ressembler à celui du Dr Coderre.

Prix, 25c la bouteille, ou par la malle sur réception du prix.

Seuls Propriétaires, THE WINDSOR CHEMICAL CO. Limited, Montréal, Canada

STANTON'S PAIN RELIEF,
Remède de famille pour usage interne et externe.

UNE SCIERIE RUE ST-PATRICE

LE CONSEIL ADOPTE APRES UNE VIVE DISCUSSION LE RAPPORT ACCORDANT LE PERMIS DE CONSTRUIRE — AUTRES AFFAIRES — CONDOLEANCES.

Le conseil de ville a tranché hier la grosse difficulté qui s'était élevée au sujet d'un permis de construction demandé par MM. T. Préfontaine et Cie, pour l'érection d'un moulin à scie sur la rue St-Patrice, dans le voisinage immédiat de la manufacture Sherwin Wilhams, et auquel s'objectaient fortement les propriétaires de ce vaste établissement.

L'adoption du rapport de la commission du Feu fut accompagnée d'une discussion violente et quelque peu entachée de parti-pris de part et d'autre.

L'échevin White se fit le champion des droits de la Sherwin-William, multipliant les objections et reclamant pour les membres du conseil le droit de demander le "next meeting," en dépit de la décision des avocats, qui déclarent que l'on ne peut se prévaloir du "next meeting" contre l'ordre du jour d'une assemblée spéciale.

L'échevin Payette était d'opinion contraire, ainsi que l'échevin Lavallée, qui demandèrent que le numéro fut hippé de l'ordre du jour.

L'échevin retira alors son "next meeting" et proposa que le deuxième ordre du jour fût hippé.

Il s'en suivit une mêlée générale, vingt échevins se levant pour proposer des amendements.

L'échevin Laviolette se leva à son tour et proposa, appuyé par l'échevin Dagenais, la question préalable, demandant que le vote fut pris sur la motion principale sans discussion, ni amendement. Cette proposition fut adoptée sur le vote suivant :

Pour : les échevins Larivière, Proulx, Lévy, Major, Dagenais, Turner, Gallery, Leclaire Lapointe, (N.) O'Connell, Laviolette, Gadbois, Martin (J.B.A.) Nault, Séguin, Martin (M.), Labrecque, Marin, Lévesque, Guay, David, Roy.—22.

Contre : les échevins Payette, Clearihue, Robillard, Sadler, Bumbray, Lapointe (L. A.) Lavallee, Deserres, Duquette, Mercier, White, Ward.—12.

Le vote ayant été alors pris sur la motion de l'échevin White, demandant que l'ordre du jour fut biffé, 29 échevins se déclarèrent contre et 5 pour, comme suit :

Contre : les échevins Larivière, Proulx, Lévy, Major, Dagenais, Robillard, Turner, Bumbray, Gallery, Lapointe (L. A.), Lavallée, Leclair, DeSerres, Lapointe (N.), Duquette, Mercier, O'Connell, Laviolette, Gadbois, Martin (J. B. A.), Nault, Séguin, Martin (M.), Labrecque, Marin, Lévesque, Guay, David, Roy, 29.

Pour : les échevins Payette, Clearihue, Sadler, White, Ward, 5.

Sur la proposition des échevins Duquette et Mercier, le rapport de la commission du feu fut alors adopté à l'unanimité.

Il ne restait plus qu'à aborder résolument l'ordre du jour, tel qu'il était et la besogne fut rondement menée.

Adoptée une motion de l'échevin Larivière demandant qu'un règlement soit préparé pour permettre à la compagnie des tramways de construire un transbordeur à charbon, au-dessus de la rue Notre-Dame Est.

Adopté un rapport de la commission du feu permettant à la compagnie J. D. Duncan d'ériger une machine à vapeur, etc.

Renvoyés à la prochaine séance plusieurs règlements.

Avant l'ajournement de la séance, l'échevin Major, appuyé par l'échevin Lévesque, proposa la motion suivante :

"Que les membres du conseil de ville ont appris avec un profond regret la mort de l'ex-échevin Ed. Roy.

Et qu'ils désirent exprimer à la famille leur sincère sympathie dans l'épreuve cruelle qui l'a frappée.

ECRASE ENTRE DEUX WAGONS

John Sherry, âgé de 25 ans, serrefrein à l'emploi du Grand Tronc, domicilié au No 9 rue Ryde, Pointe St-Charles, s'est fait affreusement écraser à neuf heures et demie, hier, entre deux chars, au viaduc de la rue Wellington.

Il a été transporté mourant à l'hôpital Général. Les médecins n'entretiennent aucun espoir de le sauver.

LES TRAMWAYS SOUTERRAINS

LA CONCEPTION DU PROJET PORTEE DEVANT LE CONSEIL MUNICIPAL.

Montréal aura-t-il ses tramways souterrains ?

Le conseil de ville a été officiellement saisi de la question hier après-midi et devra s'en occuper.

Le Board of Trade, dans une lettre qu'il adresse au conseil, appuie la compagnie des tramways qui réclame le privilège de prolonger son réseau au-dessous de certaines rues de la ville, cette prolongation étant d'un intérêt public.

Le Board of Trade considère que la construction de tunnels pour tramways est nécessaire, afin de soulager l'encombrement du trafic de surface.

L'agencement de ces tunnels nous permettrait aussi de faire disparaître les fils aériens et les affreux poteaux, dont nous nous plaignons tant.

La lettre a été laissée sur la table.

LE PORC A BACON

DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

Au cours de l'année dernière l'élevage du porc à bacon a fait de rapides progrès dans la province de Québec. Non seulement le nombre des truies reproductrices a été en augmentant, mais celles-ci ont été en grande partie limitées aux races convenables à la production du bacon d'exportation. La série des expositions d'automne, qui touche à sa fin, a montré cette tendance avec évidence car le nombre de Yorshires et Tamworths exposés, excédait de beaucoup celui des autres races, et quant aux Chesters Whites, ils avaient presque invariablement l'épaule unie et allongée, et les flancs hauts.

La campagne poursuivie, cette année, dans le but d'encourager l'élevage du porc à bacon au moyen des instituts agricoles et des réunions organisées par les soins du ministère fédéral de l'agriculture, ainsi que la vente de porcs améliorés des races à bacon faite aux enchères au cours du printemps dernier, avait pour objet d'éveiller l'attention des cultivateurs sur les avantages de cette industrie.

Le prix élevé des porcs qui s'est maintenu pendant la saison, a également encouragé un accroissement de la production, tandis que le bonus payé par les saleurs d'animaux d'un type à bacon supérieur, a crée une demande active pour l'établissement des porcheries comprenant la race payante des animaux à l'épaule unie et allongée.

Afin d'aider les cultivateurs de la province de Québec à se procurer des truies et des reproducteurs de qualité désirable à des prix modérés, une abondate distribution de Yorkshires et Tamworths a été préparée, et elle aura lieu dans la province, prochainement.

Dans ce but des encans seront tenus à Ormstown, Farnharm, Waterloo et Saint-Jérôme, lundi, mardi, mercredi et vendredi, respectivement, de la semaine commençant le 15 octobre. Cette entreprise sera dirigée par le département de l'Agriculture d'Ottawa, aidé du département de l'Agriculture de Québec, et des maisons de salaison de Montréal.

Il y a lieu de remarquer que le porc à bacon est le plus profitable, non seulement, parce qu'il a le plus de valeur sur le marché, mais aussi parce qu'il est moins coûteux à élever. Il a été surabondamment démontré que les truies de la race allongée et charnue sont les plus prolifiques ainsi que les meilleures nourrices et que leurs produits sont élevés à peu de frais. De grandes portées sont la règle générale, et avec des soins convenables on peut élever la majorité de ces dernières. De plus, le moyen d'élever les porcs à bacon à l'aide du pâturage permet une surveillance facile, et exigeant le minimum de soins, et par suite des rendements économiques.

UNE BONNE AUBAINE

Retournez cette annonce accompagnée de dix cents, votre nom et adresse, et vous recevrez, le magazine illustré " La Maison Moderne ", durant 3 mois.

C'est un magazine superbe, rempli d'historiettes amusantes et fort intéressantes.

Adressez " La Maison Moderne ", Montréal. 174-ms-s-jno

Un Médecin disait que j'étais consomptif, l'autre que j'avais une maladie de coeur. Je m'acheminais vers la tombe

AUSSITOT QUE J'EUS PRIS LES PILULES MORO, JE ME SUIS SENTI RENAITRE

M. Jos. Maillet, de Richibucto, N. B., proclame bien haut qu'il a été sauvé par les PILULES MORO.

Le proverbe anglais dit : " l'ami qui reste fidèle dans l'adversité est le seul véritable." Le remède qui guérit dans la maladie est le meilleur de tous les amis également.

C'est pourquoi il faut choisir un remède aussi soigneusement que l'on choisit un ami. Il faut bien se rendre compte de son cas, de sa maladie avant de se décider.

Aussi, donnons-nous en entier les témoignages qui nous sont envoyés par les malades que nous avons guéris. Nous indiquons tous les symptômes de leur affection, afin que chacun puisse juger par soi-même, s'étudier et voir par analogie si notre remède lui convient.

Il est bien certain que ce qui fait du bien à l'un dans un cas doit forcément aussi, dans le même cas, faire du bien à un autre.

Il y a d'ailleurs des remèdes qui découlent du bon sens aussi bien que de la médecine et dont chacun peut, sans peine, comprendre la portée.

Prenez le cas présent de Jos. Maillet, un travailleur, de parents robustes, mais monumentalement épuisé par le travail et la mauvaise nourriture des chantiers. Vous voyez de suite quel est son état interne.

La machine humaine, comme une machine quelconque, s'encrasse à force de fonctionner. De là la nécessité de la dépurer comme on ramone une cheminée, comme on décrasse une chaudière. A un moment donné il faut nettoyer le corps de tous les résidus de combustion qui sont tombés dans le sang qu'ils encombrent, qu'ils empoisonnent, et c'était là la cause, la seule cause de tous les malaises, de toutes les infirmités dont se plaignait M. Maillet.

Malheureusement on ne peut pas plus pénétrer à l'intérieur de la machine humaine qu'on ne peut la démonter pièce par pièce, à la façon d'un fusil, et ni le racloir, ni la brosse, ni le balai ne sont de mise ici. Force est donc de procéder avec elle un peu comme on procède quand il s'agit de désincruster une chaudière, c'est-à-dire qu'il faut y introduire des substances susceptibles, par leur seule présence ou leur action chimique, de neutraliser ou de dissoudre les saloperies qui entravent et altèrent la circulation, la respiration, l'expectoration et d'en précipiter l'évacuation par les voies naturelles.

C'est là le rôle des Pilules Moro et si vous voulez voir si elles réussissent dans cette œuvre, vous n'avez qu'à lire la lettre suivante qui en dit long :

Richibucto Village, N. B.,
17 avril 1906.

Messieurs.

J'ai repris mon travail depuis longtemps et c'est ce qui m'a empêché de vous écrire plus tôt pour vous remercier comme j'aurais dû le faire. Car je vous dois ce qui est plus précieux que n'importe quoi, la santé. Où serais-je maintenant, si je n'avais pas eu la bonne fortune de m'adresser à vous ? Quand on pense qu'un médecin m'avait condamné comme consomptif et que l'autre m'avait déclaré atteint d'une maladie de cœur incurable ?

Vous avez été les premiers à me donner bon espoir, vous m'avez remonté le moral et vos bonnes Pilules m'ont guéri.

Je n'hésite pas à dire à tout le monde que c'est un remède incomparable, et ceux qui m'ont vu dans l'état où j'étais autrefois et qui me voient aujourd'hui, peuvent rendre le même témoignage. Un an avant de vous écrire j'avais eu une inflammation de poumons que je croyais parfaitement guérie lorsque tout à coup mes forces commencèrent à diminuer graduellement, tellement que, pendant six mois, je dus quitter l'ouvrage absolument. Je crachais du sang en quantité effrayante, j'avais des points dans l'estomac et j'étais toujours en transpiration. Je maigrissais à vue d'œil, c'est alors que le médecin m'a dit que j'étais consomptif, mais je ne l'ai pas cru parce que mes parents sont vivants, tous bien portants.

J'ai cru plutôt que c'était dû à la fatigue et à la mauvaise nourriture des chantiers.

Après cela je souffrais de maux de tête et de maux de gorge. J'avais toujours la gorge pleine d'humeurs. Les vomissements seuls me soulageaient. Mais les yeux étaient souvent embrouillés, alors les médecins m'ont dit que j'avais une maladie de cœur.

Enfin, je vous ai écrit, heureusement pour moi, car du train dont j'allais, ces gens-là m'auraient laissé mourir.

Vous m'avez ordonné un bon traitement que j'ai compris tout de suite et que j'ai bien appliqué. J'ai pris les Pilules Moro, grâce auxquelles j'ai vu disparaître graduellement tous mes malaises. Mes nuits se passaient dans l'insomnie, je toussais constamment, je n'avais pas d'appétit, je crachais le sang, je ne pouvais pas travailler et voilà que maintenant je dors bien, je mange bien, je travaille bien, plus de toux, plus de crachement de sang.

C'est un vrai miracle et personne ne pourra dire que ce n'est pas aux Pilules Moro que je dois la vie. Tant que je n'en ai pas pris, je m'acheminais chaque jour vers le tombeau.

Aussitôt que je prends des Pilules Moro, je renais à la vie, au travail et au bien-être.

Vous pouvez publier tout sans crainte et si je peux persuader à quelqu'un qui souffre comme moi de suivre mon exemple, j'aurai sûrement fait une bonne action dont je me réjouirai. Je le proclame bien haut, j'ai été sauvé par les Pilules Moro.

Votre dévoué,
JOSEPH MAILLET,
Richibucto Village, N. B.

CONSULTATIONS GRATUITES.—Adressez-vous par lettre ou personnellement, au No 272 rue Saint-Denis, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Moro et vous indiqueront aussi un autre traitement si votre maladie le requiert.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.
P. et C.

97 Feuilleton de la PATRIE

LE FILS DU SALTIMBANQUE

Grand Roman Inedit — QUATRIEME PARTIE — Les Mille et une Nuits de Paris

(Suite)

Brin-d'Amour venait de ramasser un bout de cigare l'allumait et fumait, les mains dans les poches, en remontant le boulevard.

Blandin sauta hors du fiacre, paya le cocher, qui se mit à rire :

—Tiens ! vous avez changé de peau.

Et il emboîta le pas, de loin, au mandiant.

Craignant d'être trop vite remarqué, à cause de son costume blanc, il passa sur l'autre trottoir et marcha à la hauteur de Brin-d'Amour, sans le quitter des yeux.

Dans les environs de la rue Grenéta, il le vit qui commençait à hésiter, à prendre des précautions, à regarder en arrière, afin de s'assurer qu'il n'était pas suivi. C'était un ménage connu.

—Nous approchons du nid, murmura l'agent... Est-ce que ce serait rue Grenéta, par hasard ?

Mais Brin-d'Amour dépassa la hauteur de la rue Grenéta, fila jusqu'aux grands boulevards, se promena, flâna : son regard, fixe, inspectait toujours en avant, en arrière, autour de lui.

Deux fois, ce regard s'arrêta sur l'ouvrier maçon, longuement.

—Ah ! le gredin, il est capable de m'éventrer !...

Brin-d'Amour veut sans doute savoir à quoi s'en tenir, car le voilà tout à coup qui lie conversation, au bord de la chaussée, avec une marchande des quatre saisons.

Blandin va être obligé de passer tout près de lui ! Heureusement l'agent de la sûreté vient d'être pris d'une crise d'éternuement, et il se mouche avec obstination au moment où il sent peser sur lui le coup d'œil aigu du vieux mendigo.

Presque aussitôt celui-ci rebrousse chemin et se dirigea de nouveau vers le boulevard Sébastopol.

Blandin avait-il été reconnu ?

En quelques secondes, et comme dans la meilleure des féeries, il s'opère en Blandin un changement à vue. Au coin du boulevard Saint-Denis et du boulevard de Sébastobol, il entre dans une colonne Morris, où les employés de la voierie déposent souvent différents objets, et même parfois quelque chapeau et quelque blouse de rechange.

Et il sort de là métamorphosé.

Si peu de temps comme sous le coup d'une baguette magique—que cette métamorphose lui eût demandé, cela suffit pourtant à Brin-d'Amour pour disparaître.

Mais son esprit en éveil le fait souvenir de cette crémerie de la rue Grenéta où des années auparavant, Gargousse lui avait été signalé à plusieurs reprises, autour de laquelle il avait fait établir une surveillance étroite sans réussir à pincer l'adroit cambrioleur.

Il y court. De loin, il lui semble bien que le mendiant vient d'entrer dans le couloir d'une maison au rez-de-chaussée de laquelle est installée la crémerie.

Il y arrive juste à temps pour percevoir, au fond de la cour, une suave mélodie, qui tombe de la bouche de Brin-d'Amour:

Je n'ai plus de croquenauds et je
perds mon grimpant.

—Ah! le gredin! murmura l'agent. Il a flairé le péril... et il avertit le chef... Rien à faire pour le moment..

Il se rasa dans un angle, sous une porte cochère. Il vit, au bout de quelques minutes sortir le mendiant, qui, avec précautions, commença à inspecter la rue avant de s'y aventurer.

N'apercevant pas la blouse blanche qui avait attiré son attention tout à l'heure, il se hasarda.

Au même moment, Blandin sortit de l'ombre et le suivit. Or, il ne remarqua pas tout d'abord qu'il venait d'être frôlé par un garçon d'allure robuste, au pas un peu traînant, et dont les yeux étaient singulièrement vifs et noirs. Ce garçon s'arrêta devant une devanture, pour laisser passer l'agent. La devanture, sur un fond noir, faisait un peu l'office d'une glace et les traits de l'agent y apparurent, rapidement, indécis et pourtant reconnaissables.

Chez le passant, un frisson brusque.

—Nez-Cassé!... Diable!

L'agent s'éloigne sur la piste de Brin-d'Amour et Gargousse—car c'est lui—le laisse partir et rebrousse chemin.

Jusqu'alors, il s'était cru tranquille, rue Grénéta. La crainte lui vient que sa retraite soit éventée. Il en changera. Et comme il est énergique et de décision rapide, il n'attend pas au lendemain.

—Allons faire notre baluchon!

Ses meilleurs outils, les plus perfectionnés, sont là! Il ne veut pas les laisser entre les mains de la police. Depuis longtemps, à la vérité, il néglige l'art du cambriolage pour celui, plus lucratif, de changer de la fausse monnaie, et d'administrateur de sa bande de faussaires, mais les mauvais jours peuvent revenir où il aura besoin, pour vivre, d'avoir recours à des outils qui déjà lui ont rendu tant de services.

Il remonte l'étroit escalier gluant et obscur qui mène à sa chambre. Celle-ci donne sur la cour de la crémerie et cette cour, est si étroite que bien qu'il soit neuf heures du matin, on n'y voit pas clair. D'étage en étage, la maison est boursouflée, renflée comme par des protubérances maladives, les murs se penchent et se cambrent pour se réunir aux murs de la maison voisine, à ce point que vers le cinquième et le sixième étages ils se rejoignent presque, interceptant toute lumière. Et des barres de fer solides ont été scellées d'un côté à l'autre de la courette par un architecte qui avait prévu, sans doute, que les deux corps de logis finiraient par se fondre l'un dans l'autre et n'en plus faire qu'un seul. Les barres de fer semblaient être là pour le leur défendre.

Sans se presser, car Gargousse ne redoute plus rien à cette heure, puisque Jean Blandin s'éloigne, il range ses effets, le peu de linge qu'il possède, emplit une malle.

Il est prêt à partir.

Alors il redescend, pour aller chercher un fiacre qui emportera le tout vers les parages du boulevard Diderot, où il compte établir désormais son domicile, aux environs de la "maison mère."

Déjà il est au premier étage, lorsqu'il s'arrête, effaré.

Dans la rue, une voix retentissante et comme angoissée, la voix du vieux mendigo, qu'il croyait loin, la voix de Brin-d'Amour, qui vient d'accourir là pour la seconde fois depuis le matin et qui, pour la seconde fois, l'avertit d'un danger.

Et il faut que le danger soit grand car, deux fois, coup sur coup, ainsi qu'il est convenu depuis longtemps en cas d'alerte grave, le vieux lance son fameux couplet qui, pour l'instant, retentit lugubrement:

J'nai plus de croquenauds et je perds
mon grimpant...

Comment, pourquoi le mendiant était-il revenu sur ses pas? Ce jour-là, Jean Blandin jouait de malheur. Il avait bien changé sa blouse, mais il n'avait pas eu le temps de changer son pantalon. Le regard averti de Brin-d'Amour finit par remarquer cette tache blanche qui le suivait partout, qui ralentissait le pas lorsque lui même le ralentissait, qui s'arrêtait à un étalage, lorsque le mendigo éprouvait le besoin de se distraire à la vue de quelques montres en or, de perles ou de diamants, rutilant, étincelant derrière un vitrage.

Et pour en avoir le fin mot, il marcha droit vers l'homme.

Celui-ci se baissa pour ramasser une boîte d'allumettes qu'il venait de laisser tomber.

Toutefois, si Brin-d'Amour ne reconnut pas Jean Blandin—ainsi que Gargousse l'avait fait—il eut quand même un brusque sursaut:

—Eh ! Eh ! Mais c'est lui !... C'est mon ouvrier maçon de tout à l'heure et... diable ! diable ! Voilà qui est plus grave... il me paraît bien qu'il ne fait qu'un avec mon copain d'hier... le Frisé !...

Alors, il eut peur pour Gargousse. Il eut peur que Gargousse n'eût pas tenu compte de son précieux avertissement.

Il regagna la rue Grenéta.

On a vu comment Gargousse, d'autre part, flairant le danger, venait de s'y aventurer lui aussi.

Brin-d'Amour avait donc bien été inspiré.

Son chef était sur ses gardes.

Mais il venait de découvrir, du même coup, à Blandin, le secret du domicile de Gargousse.

Pour l'agent, une occasion s'offrait unique. Hésiter, c'était la perdre.

Gargousse était-il encore dans son repaire ?

Etait-il parti.

Il était seul, il avait affaire à un garçon rusé, audacieux, et qui ne reculerait pas devant un meurtre.

Il envoya un exprès au service de la sûreté pour qu'on lui expédiât du renfort, et en même temps il requérait deux gardiens de la paix qu'il plaçait, l'un devant le couloir sombre qui conduisait à l'escalier de l'hôtel meublé où il devinait qu'était Gargousse, l'autre à la porte de la crémerie, car il supposait avec raison que celle-ci devait avoir un accès sur l'hôtel par une porte de derrière donnant, soit sur un couloir, soit sur une cour.

—Ordre de ne laisser entrer ni sortir personne...

—Compris !

Après quoi, et sans attendre le renfort demandé, il entra dans la crémerie.

Le patron, un gros avec de tout petits yeux percés en vrille et au crâne absolument chauve, était à son comptoir.

Dans l'établissement, personne.

Au fond, dans la cuisine, deux hommes s'agitaient autour des fourneaux, le cuisinier et un aide, coiffés du traditionnel bonnet blanc, car la crémerie était en même temps un petit restaurant assez achalandé de ce quartier populeux.

Blandin exhiba sa carte.

—Vous connaissez un nommé Gargousse ?... dit-il brusquement.

Et comme le patron, surpris de cette attaque à l'improviste, essayait de se reprendre et de trouver un biais :

—Répondez tout de suite... Oui, ou non ?

—Dame ! oui.

—Il vien souvent chez vous ?

—Quelquefois. Il y a longtemps que nous l'avons vu.

—Il habite l'hôtel ?

—Autrefois, à ce que je crois... Mais plus maintenant...

—Pas de bêtises !... Vous êtes le gérant de l'hôtel. Vous êtes donc bien renseigné. Je vous préviens que je vous fais coffrer si vous ne voulez pas me répondre franchement...

Blandin n'était pas commode. Le patron vit qu'il ne fallait pas plaisanter. Mais il était navré de trahir Gargousse, un de ses meilleurs clients son plus ancien locataire.

Il gratta son crâne chauve.

Mais tout à coup sa figure s'éclaira... Tout à l'heure, est-ce qu'il n'avait pas entendu le signal de Brin-d'Amour ?

Alors, Gargousse, prévenu, était sur ses gardes. Rien à craindre.

—Au cinquième, la chambre No 44.

—Est-il chez lui?

—J'en ignore.

—Si, vous le savez.

—Vous m'échauffez les oreilles, vous, dit le patron, qui avait la tête près du bonnet... Si vous voulez vous assurer qu'il est chez lui, montez, faites comme tout le monde... quoique...

—Quoique?

—C'est bon, Je m'entends.

COURRIER DE QUEBEC

Funérailles de M. Crépault — La Société du Parler-Français — La société St-Jean-Baptiste de Beauport — La prétendue mort de Dussault — Le cabinet provincial — L'arrivée du "Cassandra" — Le renflouage du "Bavarian".

(Correspondance spéciale à "LA PATRIE")

QUEBEC, 2. — Les funérailles de M. Napoléon Crépault, ancien organiste de St-Roch, ont eu lieu hier matin. Une foule considérable y assistait. Le deuil était conduit par M. Léonce Crépault, fils du défunt et plusieurs autres parents. Mgr Gagnon a fait la levée du corps, et M. Art. Lacasse, curé de Notre-Dame de Honfleur, a chanté le service, assisté de MM. les abbés Bilodeau et Labrecque, comme diacre et sous-diacre. La dépouille mortelle a été inhumée dans le cimetière St-Charles.

LA SOCIETE DU PARLER FRANÇAIS a tenu sa première séance de l'année vendredi soir à l'Université Laval. Quatre nouveaux directeurs ont été élus: MM. les Abbés Camille Roy et Amédée Gosselin, M. Omer Héroux et M. J. E. Prince.

LA SOCIETE ST-JEAN BAPTISTE DE BEAUPORT a fait comme suit, la semaine dernière, l'élection de ses officiers: Président, J. H. Bélanger; vice-président, Joseph Vallée, fils; secrétaire, David Giroux, fils; ass.-secrétaire, Etienne Garceau; trésorier, Alf. Cambray; ass.-trésorier, G. Lortie. Comité: MM. A. Ferland, J. R. Giroux, O. Giroux, J. Paradis, Nap. Grenier, Nap. Roy, Chs. Bédard. ...

—Comme je vous l'ai annoncé, hier, la nouvelle de la mort de Dussault, est fausse. La rumeur a confondu son nom avec celui de Pierre Rousseau qui est mort dimanche à Ste-Catherine, comté de Portneuf, et au sujet duquel le détective Mercier est allé s'enquérir.

Herménégilde Dussault est un jeune homme de 28 ans. Il est fils de M. Dussault, tourne-clef à la prison de Québec, domicilié au No 5 Boulevard Langelier. Il travaille à la Dominion Corset Co. Il a été si maltraité à l'assemblée de Ste-Foye, par un nommé Minguy, qu'il est revenu à Québec blessé et malade. Cependant il a pu aller travailler hier.

—LE STEAMER CASSANDRA, le nouveau steamer de la ligne Donaldson, dont nous avons donné samedi une description, est arrivé à Québec, hier après-midi, et a continué pour Montréal après avoir déposé ici une partie de sa cargaison.

—Les gens au fait du travail qui s'opère actuellement pour renflouer le steamer Bavarian, assurent que le steamer sera certainement à flot avant le 1er novembre.

—Il doit y avoir aujourd'hui séance du cabinet provincial au Palais Législatif.

—UNE TENTATIVE DE VOL a été commise au presbytère St-Jean-Baptiste, durant la nuit de vendredi à samedi. Un cambrioleur étant entré par une fenêtre réussit à faire main basse sur une enveloppe contenant une certaine somme d'argent, et il se préparait à crocheter le coffre-fort, lorsqu'il entendit sonner. Il crut que l'alarme était donnée et il s'empressa de déguerpir, abandonnant ce qu'il avait volé, ainsi que ses outils. La sonnerie provenait tout simplement de la porte d'entrée. C'était le curé qui revenait d'administrer une mourante de la rue Scott.

—Un nommé Jacques est tombé, hier matin, de plusieurs pieds de hauteur au pont de Québec. On l'a transporté à l'hôpital Jeffery Hale. Son état est critique.

L'APOSTOLAT A CINCINNATI

ROME, 2. — Le baron Paul Von Mathies, chambellan du Pape qui abandonna le monde pour entrer dans les ordres a été reçu ce matin par le Saint-Père. Celui-ci l'a créé Monsignor et l'a nommé curé à Cincinnati en disant: "Vous aurez là un vaste champ d'action".

TUE PAR UN TRAIN

(Correspondance spéciale à "LA PATRIE")

FARNHAM, Q., 2 — Jeudi de la semaine dernière, un pauvre malheureux du nom de Birtie Allen marchait sur le chemin de fer C.P.R., lorsque, à l'approche d'un train, il se jeta de côté, sur l'autre voie. Malheureusement, un autre train venant en sens inverse le frappa, le tuant instantanément.

CANTONS DE L'EST

Mariages — Des framboises — Cet accident — Beurre et fromage.

(Correspondance spéciale à "LA PATRIE")

SHERBROOKE, 2—Mercredi dernier, M. Welley Murray a épousé, à la cathédrale, d'Alexandria, Melle Mary Amélia McDonald, fille de M. J. McDonald, M. l'abbé Mc Rae a donné la bénédiction nuptiale. Les nouveaux époux sont en voyage de noce aux Etats-Unis. A leur retour ils se fixeront à Sherbrooke.

—On annonce pour le 8 du courant, le mariage de M. S. Tétreault, marchand de Magog, avec Melle Marie Morin, fille de M. Napoléon Morin, marchand, de notre ville.

—Dimanche avant-midi, Mgr Paul LaRocque, a confirmé environ 200 enfants à la cathédrale. Dans la soirée Sa Grandeur a présidé à un office pour les défunts et a donné le sermon de circonstance.

Environ 400 personnes ont pris part, dimanche, à l'excursion de Berlin Falls, organisée par les Forestiers Catholiques.

—DES FRAMBOISES. — M. Jos. Charest, contracteur, a trouvé dimanche, au canton d'Orford, des framboises mûres. On nous dit que c'est un fait extraordinaire que de trouver des framboises mûres à cette époque de l'année.

—M. le Dr J. A. Darche, médecin spécialiste, a changé ses jours de bureau à Coaticook des mardi, jeudi et samedi après-midi au mardi et vendredi après-midi.

—CET ACCIDENT—La balle que M. Joseph Roberge, d'East Angus, s'était tirée accidentellement en prenant un fusil sur la table de son chantier, a été extraite de sa hanche droite, à l'Hospice du Sacré-Cœur par le Dr Ledoux. M. Roberge est maintenant en pleine convalescence.

—M. Adélard Proulx qui était à l'Hospice du Sacré-Cœur, souffrant des suites de la fracture de la jambe droite, a été transporté dans sa famille.

—M. l'abbé F. V. Charest, de l'évêché, est revenu de sa visite aux Etats-Unis.

—BEURRE ET FROMAGE — Samedi, à Cowansville, le beurre doux a été vendu 24 1-4 centins et le beurre salé 23 3.4 centins; le fromage, 12 3-4 centins. Au Comptoir d'Industrie Laitière de votre ville hier, le prix moyen du beurre a été de 23 5-8 centins et celui du fromage 12 5-8 centins.

SIROP DU Dr FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS

ne peut être trop recommandé pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée et le rhume. 1.ma.j.n.o.

GRAVE ACCIDENT

Un jeune homme écrasé, à Farnham

(Correspondance spéciale à "LA PATRIE")

FARNHAM, 2. — Samedi après-midi, vers les 3 heures, un jeune Maynard, de Ste-Brigide, a failli se faire tuer, en voulant arrêter deux chevaux qui avaient pris leur près de la gare du "Central Vermont". Le jeune homme était à charger de lourdes pièces de bois sur sa voiture dans la cour à bois de A. R. Comeau, lorsque l'arrivée d'un train fit peur aux chevaux qui partirent à bride abattue, descendant la rue du dépôt.

Le jeune Maynard voulut sauter sur la voiture et s'emparer des rênes, mais ne put y réussir. Il roula sous les roues qui lui passèrent sur le corps, lui broyant le bras droit et lui causant des blessures internes très graves.

Le docteur F. G. Slack, appelé, fit transporter le blessé à l'hôpital où les premiers pansements furent faits. Le docteur espère pouvoir le sauver.

SOIREE AU RAISIN

C'est demain soir, mercredi, que doit avoir lieu la soirée aux Raisin organisée par les Révdes Sœurs de Providence en faveur des pauvres de la paroisse de l'Immaculée Conception, cette soirée sera sous le patronage de M. l'échevin Lévesque. Des amateurs y joueront l'opérette des bicyclistes; il y aura chant, musique. Du raisin sera distribué à tous les assistants. Il y aura aussi des fruits, des rafraîchissements, des huitres, etc. On nous assure que la soirée sera un succès où chacun se régalera tout en faisant la charité.

Pour plaire aux autres il faut parler de ce qu'ils aiment et de ce qui les touche, éviter les disputes sur des choses indifférentes, leur faire rarement des questions, et ne leur laisser jamais croire qu'on prétend avoir plus de raison qu'eux.—La Rochefoucauld.

AU CONSEIL DE VILLE

LE REGLEMENT DE L'AFFAIRE HAMEL — LES RAPPORTS DES COMMISSIONS — DEUX INCIDENTS CLOS APRES UNE VIVE DISCUSSION.

Il y a eu encore du grabuge au conseil de ville hier après-midi et cela à propos de l'interprétation à donner à certaines règles du conseil, voire même à propos de simples formalités de procédure.

Le greffier ayant donné lecture de l'opinion donnée par les avocats de la cité, et déjà publiée dans la PATRIE, relativement à la légalité de la décision donnée par le maire suppléant à propos du règlement de l'affaire Hamel, l'échevin L. A. Lapointe demande si le conseil avait autorisé quelqu'un de ses officiers, le greffier ou l'avocat de la cité, à effectuer le règlement proposé.

Le maire Ekers, qui présidait l'assemblée, dit qu'il avait compris que l'affaire était réglée en vertu d'une résolution du conseil, adoptée en son absence.

Mais l'échevin Payette proposa alors, appuyé par l'échevin Sadler, que le maire et le greffier fussent autorisés à régler cette question, conformément aux dispositions de la résolution adoptée par le conseil.

—"Next meeting", crièrent plusieurs voix.

Après avoir expliqué la position, l'échevin Payette dit qu'il ne voit pas l'opportunité de retarder ce règlement, attendu qu'il ne reste que des formalités à remplir et que le retard ne servira à rien, attendu que le conseil en a décidé.

L'échevin L. A. Lapointe donne alors les objections qu'il avait à ce que cette affaire fût rejetée sans que les Finances aient au préalable étudié et modifié leur rapport, attendu que la résolution adoptée au conseil différait du règlement intervenu entre la ville et la Banque de Montréal.

On fit alors demander Mtre L. J. Ethier, qui décida que la résolution adoptée par le conseil avait réglé le point, laissant aux officiers de la ville, chargés de la cause, le soin de continuer les négociations et d'effectuer le règlement proposé.

L'échevin L. A. Lapointe contesta en termes violents à l'avocat de la cité le droit de régler une affaire sans l'ordre exprès du conseil et fut invité par le maire à poser ses questions par écrit.

L'échevin Mercier demande si la cause de la ville de Montréal contre la Banque était réglée et retirée.

Mtre Ethier répondit que la cause était encore devant les tribunaux et qu'elle n'était pas réglée.

Sur un point d'ordre soulevé par l'échevin L. A. Lapointe, le maire annonça que la motion de l'échevin Payette n'avait pas été mise devant le fauteuil et que la discussion était inutile.

—"Comment ça ?" demande M. Lapointe.

—"J'ai retiré ma motion, dit l'échevin Payette, car je n'avais pas de secondeur."

—"Je seconde la motion", dit l'échevin Gadbois.

—"Trop tard, dit l'échevin Payette, car j'ai retiré ma motion."

—"Vous n'en aviez pas le loisir, dit l'échevin Lapointe, et vous ne pouviez pas retirer une motion, sur laquelle j'ai moi-même appelé le "next meeting".

—"Ma motion n'a pas quitté mes mains, dit l'échevin Payette, et il n'y a pas de motion devant le conseil."

En dépit des protestations de l'échevin Lapointe, le maire déclara l'incident clos.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

Cette discussion avait échauffé les esprits et la première question qui se présenta ensuite ne manqua pas de soulever une nouvelle tempête.

On aborda l'ordre du jour, dont le premier item comportait la réception de rapports de commissions, sans spécification de la nature des rapports.

—"C'est l'histoire de la semaine dernière, qui se répète, dit l'échevin Sadler, et je veux savoir, avant qu'il soit trop tard, si les échevins seront encore une fois privés de leur droit d'appeler le "next meeting", étant donné que cette assemblée est une assemblée spéciale.

Sur ce, l'échevin Payette proposa que la présentation des rapports fût renvoyée à la prochaine séance, car cette façon de procéder est devenue dangereuse, en ce qu'elle enlève aux échevins le droit d'étudier les rapports qui leur sont soumis, et il demanda si le greffier avait le droit de se déposséder d'un rapport, qui a été déposé à son bureau à 10 heures, le matin des séances.

—"Trois rapports sont disparus depuis la dernière séance et ils ont été enlevés par le même échevin, pour des raisons qu'on devine."

—"Pas d'insinuations inutiles, interrompit l'échevin Larivière. Je suis celui qu'on vise en cette affaire et je prend la responsabilité de mes actes. J'ai du reste retiré les rapports en question, sur la foi de l'assistant greffier, qui m'a déclaré que la chose s'était déjà pratiquée."

L'échevin Dagenais s'objecta à ce que la présentation des rapports fut simplement renvoyée à la prochaine séance et proposa que ce numéro de l'ordre du jour fût biffé, libre au conseil de remettre sur l'ordre du jour la présentation des rapports et aux échevins d'appeler le "next meeting."

—Adopté, cria l'échevin Payette, qui fit décider par le maire et les avocats, que le conseil n'avait plus alors le droit de remettre sur l'ordre du jour d'une assemblée spéciale, une matière nouvelle.

Et le deuxième incident était clos.

A L'HOTEL DES POSTES

M. Palmer conserve un emploi autre que celui d'assistant du maître de poste.

Après la nommation de son successeur, M. L. J. Gaboury, aux fonctions d'assistant-maître de poste de Montréal, on croyait que M. Joseph Palmer n'aurait plus rien à faire avec le département des postes. Mais l'hon. M. Rodolphe Lemieux a retenu ses services en qualité de fonctionnaire consultant, et le voyage qu'il fait actuellement dans l'ouest est entrepris dans les intérêts du département.

Le salaire de M. Palmer sera le même qu'avant sa démission comme asistant-maître de poste.

MARIAGE AJOURNE

La galanterie du secrétaire de la marine.

Lorsque M. Bonaparte, secrétaire de la marine des Etats-Unis a donné l'ordre au cuirassé "New Jersey" de se rendre à la Havane il a été cause qu'une charmante jeune fille de Boston et un mécanicien du bord ont dû remettre à une date ultérieure la date de leur mariage, qui devait être célébrée vendredi dernier. A ce sujet, la correspondance suivante a été échangée entre le secrétaire Bonaparte et la fiancée:

"M. le secrétaire de la marine,

"Je dois me marier le 28 courant, avec James T. O'Brien, mécanicien à bord du cuirassé "New-Jersey". Mon fiancé, qui a obtenu une permission de dix jours, vient d'être rappelé. Ne pourriez-vous pas changer cela, afin que notre mariage soit célébré. Vous m'obligeriez vraiment beaucoup.

"Helen Ivans".

A cette lettre, M. Bonaparte a répondu par la note suivante:

"Chère Melle Ivans,

"Je regrette sincèrement d'être obligé de vous dire qu'il m'est impossible de faire droit à votre demande, car le "New-Jersey" est parti avant que j'aie reçu votre lettre.

"Je regrette aussi beaucoup le retard apporté à votre mariage, mais je suis certain que vous accepterez avec fortitude la situation actuelle. La vie militaire a ce désavantage sur les autres, qu'elle interfère avec la vie de famille, mais cela est inévitable. Je suis persuadé que vous m'autoriserez à vous dire que, dans votre cas, une opportunité vous est donnée ainsi qu'à votre mari, de participer à rendre service à votre pays.

"Je vous prie d'agréer mes meilleurs souhaits pour votre mariage qui, j'espère, aura lieu dans un avenir très prochain, et pour votre bonheur commun pendant toute votre existence.

"BONAPARTE,
Secrétaire de la marine."

BEL EXEMPLE A IMITER

Correspondance spéciale à la "Patrie"

GRANBY, Qué., 2 — Le Collège Saint-Joseph de Granby, dirigé par les Frères Maristes, vient de recevoir, par l'entremise du département de l'Instruction Publique de cette province, une magnifique médaille en argent, offerte par les directeurs de la Banque "Eastern Townships" à l'élève le plus méritant de cette maison d'éducation.

Cette médaille qui mesure deux pouces de diamètre par deux lignes d'épaisseur, est en argent massif sur une de ses faces, se trouve gravé l'écusson de la banque et sur l'autre l'inscription suivante entourée d'une guirlande de feuilles d'érable:

"Présenté par la banque "Eastern Townships", par l'entremise du département de l'Instruction Publique de la Province de Québec à Armand Fortin, Collège St-Joseph de Granby, Juin 1906."

Le jeune Armand Fortin est le fils de notre concitoyen, M. Guillaume Fortin, charcutier, de ce village.

La Banque "Eastern Townships" a adopté la coutume très louable de donner chaque année une semblable médaille à toutes les principales maisons d'éducation des Cantons de l'Est. Bel exemple à imiter.

L'ETAT DE LEHUQUET

LE BRAVE DETECTIVE SERA SUR PIED AVANT HUIT JOURS —WALKER GUERIRA.

Robert Walker le cambrioleur qui a tiré sur le détective Lehuquet, rue Saint-Pierre, dimanche et qui fut assommé d'un coup de manche de hache par le détective O'Keefe, en réchappera au dire des médecins de l'hôpital Général.

Le chef Carpenter a été informé que le détective Lehuquet pourra sortir de l'hôpital d'ici à une semaine si aucune complication imprévue n'arrive.

Sur ordre de l'échevin Proulx, président de la commission de police, le détective Lehuquet qui occupait un lit dans la salle commune, près de son agresseur Walker, fut transporté dans une chambre privée et des instructions furent données de lui procurer tous les meilleurs soins possibles.

Pas moins de trois cents personnes se sont rendues à l'hôpital Général, pour s'informer de l'état du détective Lehuquet.

L'ASSISTANCE PUBLIQUE

L'Assistance Publique accuse, avec reconnaissance, réception des dons suivants pour le mois de septembre.

M. C. Heca, $20.00; M. Dr A. de Martigny, R. Reford, The Merchants Bank of Canada, Henry Birks & Son Ltd., Greenshields Ltd., la Société des Artisans, St-Lawrence Sugar Refining Co., Ltd., $10.00 chacun; M. P. Lafrance, $6.00; MM. E. S. Clouston, John H. R. Molson & Bros., The Canadian Rubber Co. of Montreal Ltd., D. E. J. Sandler, James Linton & Co., Finley, Smith & Co., Hon. Horace Archambault, consul de Russie, école Normale Jacques-Cartier, A. S. Hamelin, The Canadian Bank of Commerce, Canada Life Building, The Bank of Ottawa, Forestières Indépendantes, Cour Bonsecours, The Fogarty Co Ltd, J. L. Décarie, Hutchison Riding School, Dr E. P. Lachapelle, Sovereign Bank of Canada, Nordheimer Piano & Music Co. Ltd., Hon. H. B. Rainville, James Crathern, I. L. Lafleur, Thos. N. Peel, & Cie., A. Bienvenu, P. P. Martin & Cie., Fortier & Monette, Olivier Limoges, J. M. Wilson, J. N. Dupuis, J. O. Labrecque, Ernest Déniger, $5.00 chacun; M. Lévesque, $6.00; MM. Gravel & Duhamel, Belding, Paul & Cie., Henri Jonas & Cie., Rubinovitch et Haskell, Rodolphe Brunet, Wilson & Lafleur, Hutchison & Wood, A. Brenner, W. A. Wood, Caron Frère, James Baxter, D. K. McLaren, L. H. Packard & Cie., Chs. F. Dawson, Reinhardt Mfg. Co., W. J. S. Wylie, L. R. Rivard, John Gordon & Cie., A. Prud'homme & Fils Ltd., Bonayne Bros., O. B. Ranger, The Montreal Brick Syndicat, Verret, Stewart & Cie., A. Germain, Dame J. Lanctôt, E. Marceau, la Compagnie A. C. Larivière, F. Sanche, $3.00 chacun MM. Chs. Desjardins, Letendre & Fils, Archambault & Oakes consul de France, M. Rousseau, M. C. Galarneau & Cie., Un ami, A. G. Cross, Lake Wood Milling Co., Knit to Fit Co. Mfg. 2.00 chacun; MM. Daoust, Lalonde & Cie., $1.50; MM. J. Turcotte, Filiatrault & Lesage, Rodrigue & Allain, A. Panneton, Arcand & Frère, A. S. Lavallée, E. Moineau, M. Dagenais, T. Burdett, T. A. Grothé, R. Charlebois, John Millen & Son, P. Lamy & Frère, D. Chevalier, Dupuis Frères, la banque d'Hochelaga, J. N. Lefebvre, E. A. Ste Marie, A. Leclair, Forest & Frère, J. G. Yon, la banque d'Hochelaga, J. Lamoureux, E. Lord, J. C. Gratton, J. L. Turgeon, P. Giguère, L. O. d'Argencourt, E. Granger, D. C. Brosseau & Cie., Lamontagne Limitée, la Librairie Cadieux, I. Samson, Mme Charest, Mde Valiquette, F. Pagé, J. T. Garièpy, F. Machabé, Molson's Warehouse, L. C. Forget, C. Messier, S. A. de Lorimier, Dr J. H. Fortin, C. Brien, W. Woolley, Mme Dagenais, Dr St-Jacques, N. H. Asselin, Joseph Laflamme, A. de Martigny, Félix Mercier, J. J. Garland, A. Thorres, P. C. Wilkins, McFarlane, Son & Hodgson, N. J. McKeely, S. Cavey, L. Roy & Cie., City & District Savings Bank, D. A. Lewis, F. O. Ranger, Marier & David, G. Vennat, James Thom, L. J. A. Surveyer, A. E. Brunet, Un ami, A. I. Clément, J. F. Bourbonnière, Georges Meunier, Mme Marchand, M. Bisaillon, M. Langlois, $1.00 chacun, et plusieurs autres souscriptions diverses.

Dons en nature.—MM. Ed. Trudeau M. A. Richard, S. Robillard, H. Simard, M. Langlois, Barbeau & Perron.

LE BON ROI EDOUARD

Aussi brave que galant

Marienbad, 2.—Le Roi d'Angleterre, pendant son séjour ici, a été le héros d'une aventure toute à son honneur. Sa Majesté avait pris toutes les précautions pour que son exploit ne fut pas ébruité, tout au moins avant qu'il quitte la ville d'eaux.

En faisant, un beau matin, une promenade hygiénique à la "Colline des Malades", le roi Edouard entendit des cris de terreur et vit aussitôt un bicycle monté par une jeune fille et descendant la côte à une allure vertigineuse. Le frein de la machine était brisé et bicycle et bicycliste allaient se briser contre un rocher au détour de la pente.

Le roi, sans songer au danger qu'il courait lui-même, entrave le véhicule au passage avec sa canne et saisit la jeune fille au moment où elle allait rencontrer une mort terrible.

W. H. Scroggie (LIMITÉE)

Rues Ste-Catherine, Université et Victoria.

69c GANTS DE CHEVREAU 49c

DE 8 A 10 HEURES

Ces gants valent réellement 75c comme vous ne tarderez pas à le constater en les voyant. Ils sont faits en beau chevreau fini glacé, de peaux recommandables, avec 2 fermoirs-dômes, coutures superposées et dessins cousus. Nous en demandons ordinairement 69c, mais mercredi nous en vendrons 120 paires, dans les couleurs de noir, blanc, tan, brun et gris, à 49c

Ce n'est pas souvent que nous faisons une offre aussi remarquable de gants de chevreau, mais les dames qui ont assisté à nos ventes peuvent témoigner de l'excellence absolue de nos offres.

14c WRAPPERETTES FANTAISIE

EN VENTE DE 8 A 10 HEURES

A 6½c LA VERGE

Celles qui eurent la bonne fortune de se procurer de ces jolies wrapperettes fantaisie, la semaine dernière, connaissent toute l'importance qu'il y a d'être ici de bonne heure le matin.

Pour celles qui ne furent pas aussi heureuses, nous faisons une autre offre de tissus de la même qualité de premier ordre.

Cete ligne consiste en une bonne et forte wrapperette finie croisée, dans une belle variété de patrons et dans les plus nouveaux styles; les couleurs sont les couleurs en vogue pour la saison. Ce tissu est une imitation parfaite des flanelles françaises.

Il n'y en a que 1000 verges pour la vente de demain. Cela revient à dire que les premières arrivées auront les meilleures chances. Cette qualité de 14c, sera en vente de 8 à 10 heures, à la verge 6½c

Un Poele Parfait

doit bien cuire et bien rôtir, il doit avoir un bon tirage tout en brûlant économiquement le combustible et être d'apparence agréable à l'œil.

Toutes ces caractéristiques se trouvent réunies dans le Poêle Perfect Idea.

Son fourneau cuit toujours parfaitement.

Son tirage est disposé de manière à empêcher le gaspillage de tout combustible.

Son dessin est sobre et joli. Toutes les plaques en nickel peuvent être enlevées sans desserrer une seule vis, pour polir le poêle.

"Les meilleures marchandises à des prix équitables."
(Notre Devise)

GUELPH STOVE COMPANY, LIMITED.
Succursales à Montréal, Winnipeg, Toronto et Calgary.

POELE PERFECT IDEA

J. & P. Davignon, 826 Ontario Est; A. Corbeau, 1646 Ste-Catherine Est; E. Cavanagh & Cie., coin Notre-Dame et Seigneurs; S. Meunier et Fils, coin Ste-Catherine et Pie IX; Syndicat de St-Henri, 3507 Notre-Dame; J. & P. Davignon, 1124 Boulevard St-Laurent. A. Galarneau & Cie., 322 Avenue Mont-Royal.

ASSISES DE SHERBROOKE

Le grand jury — Adresse du juge — Les causes.

(Correspondance spéciale à "LA PATRIE")

SHERBROOKE, 2. — Après l'ajournement de la cour criminelle, à onze heures, hier avant-midi, la séance fut reprise à 2 heures, par l'assermentation du

GRAND JURY

MM. Hugh Conner, M. Baldwin, H. C. Fontaine, L. E. Hurd, H. Stevenson, T. Camirand, E. T. Campbell, P. Desaulniers, L. Davidson, L. A. Gérin, P. Goulet, sont les grands jurés. M. T. Davidson est le président.

Dans son adresse, M. le juge Hutchinson rappela aux grand jury, son institution et les services qu'il a rendus. Il expliqua ensuite les devoirs et la responsabilité du grand jury, le genre de travail qu'il avait à faire, et pour lui en faciliter l'exécution, il donna les renseignements nécessaires. Il lui fit comprendre la différence entre un acte d'accusation pour meurtre et un acte d'accusation pour homicide.

Le grand jury se retira ensuite pour délibérer sur les causes suivantes qu'il aura à décider.

Isn't el. vol; Pierce et Cass, blessures corporelles; W. G. Luther, enlèvement de marchandises sous saisie; John Coll, assaut; Pierre Morin vol; F. M. Redmond, inceste; James Wood, séduction; Elizabeth Bougie, vol; Marcel Custaud et Gaudias Custaud, homicide.

A la suite de l'appel des petits jurés, la cour fut ajournée.

Les causes les plus importantes du présent terme sont celles du conducteur Atkinson, fixée au 2 courant, de Marcel et Gaudias Custaud, accusé d'homicide. Cette cause ne viendra probablement pas devant la cour avant le 15 courant.

RAPPORT DU GRAND JURY

SHERBROOKE, Qué., 2.—Le grand jury a présenté hier un premier rapport dans les causes qui lui ont été soumises, ce qui a permis ce matin à la Cour de se mettre à l'ouvrage. Le grand jury a rapporté un acte d'accusation non fondé dans la cause du roi vs Ball, accusé d'assaut, et des actes d'accusations fondées dans les causes du roi vs Jos. Labrecque, accusé de vol d'habits et du roi vs Morin, pour vol de foin. La cause de Morin a été introduite ce matin. Les deux causes sont de peu d'importance.

LES MALADIES CONTAGIEUSES

Il y a eu 80 nouveaux cas de maladies contagieuses à Montréal la semaine dernière dont 19 cas de diphtérie, 10 de scarlatine, 21 de typhoïde, 4 de rougeole, 1 de rubéole, 6 de coqueluche, 17 de tuberculose et 2 de pomphigus. Total 80.

—Qu'est-ce que vous vouliez dire?

—Que Gargousse est trop adroit pour se laisser prendre au terrier comme un lapin...

—On va bien voir!

—Ca n'est pas ceux de la Préfect qui lui dameront le pion.

Ce fut à ce moment qu'on entendit, non plus dans la cour—puisque les gardiens de la paix en interdisaient l'accès—mais dans la rue, le signal retentissant de Brin-d'Amour.

Le patron dressa l'oreille et ne retint pas un sourire.

Jean Blandin, également, sourirait:

—Il est rentré au terrier, votre lapin, mon brave!

Et il s'engouffra dans la maison, grimpa l'escalier.

C'était lui que Gargousse venait de surprendre, en même temps que lui arrivait le signal de Brin-d'Amour.

Il remonta sans faire de bruit.

Au troisième, il attendit, se pencha sur la rampe jusqu'à ce que Blandin traversât un rayon de lumière jaunâtre qui, de la cour, éclairait vaguement l'escalier.

Blandin avait fait halte près de la lucarne qui donnait la lumière.

Il avait tiré de sa poche un revolver, examinait la batterie, faisant virer le barillet.

Il se tenait prêt tous les événements.

Gargousse reconnut l'agent.

Depuis longtemps, il avait pris ses précautions en cas d'alerte, mais il n'avait pas encore couru un aussi grand danger.

En quelques bonds, sans faire aucun bruit, grâce à ses espadrilles, il gagna les combles de l'hôtel, entr'ouvrit une lucarne et se glissa sur une des barres de fer scellées en travers de la cour.

Il fallait s'y maintenir par un prodige d'équilibre. Il s'y maintint. Il s'y glissa lentement, tout le corps allongé, ayant sous lui le vide noir des six étages. Personne aux étroites fenêtres des cuisines qui s'ouvraient sur la courette.

Il rampe le long de la tige de fer, traverse la cour ainsi et, de l'autre côté, il s'arcboute à l'appui d'une fenêtre, s'y enlève par la force des poignets; la fenêtre est ouverte, donne sur un cabinet de débarras où s'entassent des détritus et qui lui-même accède à un corridor qui parcourt le sixième étage de la maison voisine.

Gargousse connaît tous ces détails. Il les a plusieurs fois essayés en prévision de l'aventure, qui justement lui arrive aujourd'hui.

Il n'a donc aucune hésitation. Il va à coup sûr.

Il saute dans le cabinet de débarras, et là, après quelques minutes d'attente, il se risque à pencher la tête hors de la fenêtre.

Rien de suspect. Cette cour paraît celle d'une maison inhabitée, tant elle est sombre et silencieuse.

A l'étage au-dessous, une femme étend du linge sur une corde qui relie la barre de fer à l'appui de sa fenêtre.

Et elle se retire aussitôt.

C'est tout.

Gargousse se retire afin de ne pas compromettre plus longtemps sa sécurité par une curiosité hors de saison.

Derrière ces vitres toute barbouillées par une poussière accumulée là depuis des années, on ne peut l'apercevoir.

Et il n'a qu'à attendre.

Il ne veut point se hasarder à descendre, à sortir de cette maison, bien que sûrement elle ne soit pas gardée: la souricière de Jean Blandin n'a dû être établie que pour l'hôtel meublé.

Il attendra jusqu'au soir, il attendra jusqu'au lendemain, s'il le faut. La couche de poussière déposée sur les objets disparates qui se trouvent autour de lui et la nature même de ces objets sont des preuves que là où il se trouve, personne ne met jamais les pieds.

Il entrevoit donc le salut.

Que fait Blandin? Que font les agents? Impossible de le savoir. Il regrette ses outils que l'on emportera, mais il est riche maintenant, les louis d'or tintent dans ses poches. Cette perte ne besoin, sera vite réparée.

Il prête l'oreille, encore, pour tâcher d'entendre si Brin-d'Amour ne lui envoie pas quelque nouveau signal.

Mais Brin-d'Amour se tait.

Jean Blandin est arrivé jusqu'à la chambre de Gargousse. Cette chambre est ouverte, il entre. Là, tous les préparatifs d'un prochain départ sont visibles. Il est donc certain que le garçon n'est pas loin.

Dans la chambre peut-être?

Il visite les plus petits coins, bouscule le lit, ouvre les placards, se penche pour regarder par la cheminée qui est assez large, en effet, pour laisser pénétrer le corps d'un homme.

Nulle part, la trace de Gargousse.

Il monte au dernier étage... Là non plus, aucune piste.

Un quart d'heure s'écoule. Le renfort des agents qu'il a demandé lui arrive. Alors, ils se livrent à une visite de toutes les chambres de l'hôtel, pendant qu'en bas veillent toujours les gardiens de la paix.

Visité de fond en comble, l'hôtel, ne livre pas son secret.

Jean Blandin se mord les lèvres avec rage, une fois de plus Gargousse vient de filer entre ses doigts comme une anguille.

Il entre à la crèmerie.

Le patron est goguenard. Il lit sur le visage de l'agent sa mésaventure.

—Envolé, l'oiseau, monsieur l'agent —Je vous l'avais bien dit, c'est un malin singe.

Blandin est trop furieux pour répondre.

Il passe dans courette, s'assure qu'elle ne cache aucun réduit, et par hasard, il lève le nez en l'air.

Il aperçoit les barres de fer qui s'étagent sur les deux corps de bâtiments.

Un soupçon lui vient.

Avec de l'adresse et de l'audace, on peut filer par là...

Il remonte, inspecte la cour; par les lucarnes et le long de l'étroite ouverture de la maison d'en face, contre les pierres jaunies de la muraille, il lui semble distinguer des éraflures toutes fraiches, comme si quelqu'un était monté là...

—Hé! hé! Je tiens un bout du fil...

Collé contre les vitres poussiéreuses, Gargousse a vu l'agent et il a deviné sa découverte et son projet.

—Ca brûle! Nez-Cassé est sur ma piste...

Un moment l'idée naît en lui de repasser par le même chemin, de se glisser sur la barre, de rentrer chez lui et de s'y cacher. Comme une perquisition y a été faite, il ne viendra à l'esprit de personne de la recommencer. Mais il abandonne cette idée. C'eût été une folie. L'hôtel est sens dessus dessous. Tous les locataires, hommes et femmes, sont sur les paliers et dans les escaliers, commentant les recherches de la police et déjà inventant des histoires fabuleuses de crimes et de massacre.

Se montrer par là, c'était se perdre.

Mais s'il attend, dans le cabinet de débarras, s'il attend dix minutes, cinq minutes même, c'est se perdre également.

Le plus pressé est de sortir, pour ne pas être pris au piège, car Jean Blandin a dû remarquer où est situé le cabinet au sixième étage.

La porte n'est pas fermée.

Le voilà rôdant au long d'un corridor pavé de briques, sur lequel donnent deux ou trois portes. Ce sont là des chambres de domestique. Il va droit à l'une d'elles et frappe. On répond:

—Qui est là?

C'est une voix de femme. Gargousse frappe de nouveau et murmure:

—Ouvre, Victorine... C'est moi, Gargousse...

La porte s'entre-bâille. Victorine était une affiliée de la bande de Garfousse. Nous l'avons entendue, jadis, interrogée par celui-ci, donner à Julien, dans l'arrière-pièce de la crémerie, des renseignements sur Julienne.

—Nez-Cassé est sur mes talons! dit-il rapidement.

—Comment te tirer de là? Est-ce que je peux t'y aider?

—Oui.

—Parle!

—Savinien habite-t-il toujours avec toi?

—Toujours... depuis qu'il n'est plus cocher...

—Prête-moi son rasoir...

—Le voici...

—Pendant que je vais faire sauter ma moustache, prépare-moi vite des vêtements de femme, avec une voilette et un chapeau.

—Mais si on trouve tes vêtements, à toi, chez moi?

—Ca sera ceux de Savinien, tu comprends?

Il s'attendait, d'une minute à l'autre, à voir Jean Blandin perquisitionner dans les chambres des domestiques qui se trouvaient à cet étage.

Et il ne se trompait pas, en vérité. Une demi-heure se passa, durant laquelle l'agent avait dû se renseigner, en bas, sur les locataires de ces chambres, le personnel, le nombre, le sexe des différents domestiques qui demeuraient dans la maison.

Ce temps, Gargousse l'avait mis à profit.

La petite moustache noire était tombée en quelques coups de rasoir. Et prestement, il avait passé des vêtements de Victorine, qui était à peu près de sa taille. En même temps, Victorine lui arrangeait adroitement une voilette épaisse qui contournait le chignon dont elle dérobait la maigreur, en se relevant sur le chapeau.

—Voilà. Je ne dis pas que tu ferais des conquêtes, mais tu pourras passer pour une femme, si on n'y regarde pas de trop près...

Mais l'esprit de Gargousse continuait d'être en éveil.

—Sais-tu ce que fait Blandin, à l'heure qu'il est?

—Non. Il est peut-être déjà parti.

—Il demande les noms de tous les gens qui habitent à cet étage...

—Oh! Oh!

—De telle sorte que, tout à l'heure, quand il se présentera, — car il se présentera sûrement — j'aurai à subir un interrogatoire...

—Rien que ta voix te trahirait... C'est grave...

—Il faut encore que tu m'aides...

—Parle!

—Nez-Cassé n'ira pas perquisitionner chez les locataires. Il n'en a pas le droit. Il se contentera des chambres des domestiques. Donc, pendant qu'il fera sa perquisition de ce côté, il faudrait que je cherche un refuge dans la cuisine d'un appartement. L'orage passé, je remonte, j'attend le soir, et je file, en femme. La nuit, tous les chats sont gris.

Le Parc Lafontaine

Après de longues négociations, et de plus longues discussions au conseil, l'échevin Lavallée a obtenu du gouvernement de Québec qu'il abandonnât à la ville en échange d'une autre partie de terrain, cette lisière qui appartenait à l'école Normale Jacques-Cartier, mais qui faisait enclos au milieu du Parc Lafontaine, bien que faisant naturellement partie du Parc lui-même.

Jusqu'ici les personnes venant de la rue Sherbrooke et voulant traverser le parc, ne pouvaient le faire sans descendre un raide sentier pour atteindre la promenade de voiture et remonter plus loin un autre sentier et reprendre la grande allée de ceinture, qui domine la berge du lac.

La gravure ci-dessus fait voir le nouveau sentier, long de 260 pieds, qui relie maintenant l'allée principale, aux points d'intersection des deux côtés, dont l'une a complètement disparu. Ce nouveau sentier a été construit sur l'ancien terrain de l'école Normale, et M. Pinoteau, le surintendant du Parc, a complété la semaine dernière les travaux de nivellement, exigés par ce changement.

Le nouveau sentier offre un point de vue unique, étant situé sur la partie la plus élevée du Parc et ajoute beaucoup à la beauté pittoresque de l'endroit.

AU PARC LAFONTAINE — Le nouveau sentier reliant la grande allée, qui domine la berge du lac.

LE CONGRES DE TROIS-RIVIERES

Les impressions du Dr Triboulet

Le Dr Triboulet a résumé pour "La Clinique", revue médicale de Paris, les travaux du Congrès, tenu aux Trois-Rivières en juin dernier.

En terminant, il loue les officiers de l'Association des Médecins de Langue Française de l'Amérique du Nord pour la chaude réception qu'ils ont faite aux délégués français, et il parle avec enthousiasme de son voyage dans la "Nouvelle-France."

Il s'exprime ainsi :

"En résumé le succès scientifique du troisième Congrès a été considérable, si on en juge par le nombre des adhésions médicales qui a dépassé 300 inscriptions effectives.

"Les trois sujets mis à l'ordre du jour, et qui sont parmi les plus importants de l'Hygiène sociale : Tuberculose, Hygiène infantile, Alcoolisme, y ont fait l'objet de trois grands rapports principaux, complétés par trois co-rapports. En outre, les différents sujets ont groupé 110 communications, remises au Dr De Blois, le distingué et si actif secrétaire-général.

"Et maintenant, qu'il me soit permis ici, au nom de mes collègues les Drs Proust et Loir, et au mien, d'exprimer la plus sincère reconnaissance à nos chers hôtes, médecins du Canada français.

"Le voyage pour arriver à Trois-Rivières, qu'on le fasse par New-York, par les lacs, et par le Niagara, comme l'ont fait mes collègues ; qu'on le fasse par le Saint-Laurent, comme je l'ai fait, le voyage nous met en présence des beautés naturelles les plus grandioses. Mais si la grandeur des paysages nous ramène à la réalité américaine, tout ce que nous avons vu des hommes, tout ce que nous avons entendu : sentiments, langage, manifestations, est bien fait pour créer l'illusion : tout cela était français, et du plus pur.

"Rendu par la première voie à Montréal, le voyageur contemple une ville immense, européenne, aux deux tiers française ; par la seconde, il voit d'abord Québec, la vieille ville historique de J. Cartier et de Champlain qui l'ont conquise,de Montcalm qui a eu le bonheur de mourir sans la voir perdue. Québec est aux trois-quarts française.

"Chacune de ces deux grandes villes possède un centre d'instruction médicale, l'Université Laval, qui a fourni déjà tant de brillantes générations de médecins canadiens-français, et qui devra prendre à cœur d'accomplir les réformes nécessaires pour se maintenir à la hauteur de sa mission scientifique.

"Entre les deux métropoles, dans la ville de Trois-Rivières, le Congrès nous a offert la plus charmante et la plus affectueuse hospitalité. M. le Dr Normand, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, président du Congrès, ayant à ses côtés le vénérable doyen d'âge, le Dr Thérien, l'infatigable secrétaire-général, le Dr Ch. de Blois, si accueillant à tous, et aux délégués de France, le Dr Panneton, le Dr Saint-Pierre, trésorier, le Dr Bourgeois, et le Comité de réception tout entier, nous ont fait retrouver ici un groupe d'admirables praticiens français, mélange parfait de savoir solide, de bon sens supérieur, de cordialité simplement exquise.

"Nous serions, mes collègues et moi, bien mauvais avocats d'une grande cause nationale, si après les journées merveilleuses que nous avons vécues là-bas, nous ne savions, au retour en France, faire passer une partie de notre reconnaissance et de notre enthousiasme dans le cœur de nos compatriotes. Nous les convaincrons qu'il est de leur devoir de venir constater par eux-mêmes que tout ce que nous pouvons dire ou écrire sur la "Nouvelle-France" n'a rien d'exagéré, et que nos récits sont bien loin encore de l'exacte vérité.

"Le Congrès s'est terminé par une excursion générale aux chutes de Shawinigan, une des grandes beautés naturelles du Canada. Moins grandiose que les "Ningara Falls", la cataracte du Saint-Maurice, à Shawinigan, ne le cède en rien à sa gigantesque rivale par les effets pittoresques qui y sont peut-être plus multiples."

UN JUGE POURSUIVI

M. le juge A. Dorion, de la Cour de Circuit, comparaîtra bientôt devant un collègue quelconque de la Cour Supérieure comme un simple plaideur, à moins d'arrangement préalable.

Par le ministère de Me Charlemagne Rodier, M. Paul Turgeon, comptable, vient d'enregistrer contre lui une action de $200, en recouvrement du montant d'un billet signé par le juge Dorion il y a 3 ans.

FEU MME ETIENNE ROY

(Correspondance spéciale à "LA PATRIE")

QUEBEC, 2—Hier matin, à l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier, ont eu lieu les funérailles de feu Dame Séphora Lemieux, épouse de sieur Etienne Roy, employé à la Banque Nationale.

Le deuil était conduit par M.Etienne Roy, époux de la défunte, ses trois fils, Lucien, Louis et Antoine, son beau-père, M. W. Roy, ses frères, MM.Odilon Alfred et Eudore Lemieux, son beau-frère, M. Théodule Bégin; ses cousins, MM. Achillas Lemieux, Nap. Lemieux, Arthur Bégin, George Patry et Alphonse Couillard, ainsi qu'un grand nombre d'amis.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé H. Desroches, vicaire de cette paroisse, et qui a aussi chanté le service, assisté de MM. les abbés Alexandre Roy et T. Gelly, comme diacre et sous-diacre. L'église toute drapée de ses plus beaux ornements funèbres, était vraiment imposante.

Une nombreuses assistance des Dames de la Sainte-Famille, de cette paroisse, association à laquelle appartenait la défunte, s'était fait un devoir de venir rendre ce dernier tribut à cette mère si chrétienne.

A l'orgue, qui était tenu par M. Léon Dessane, organiste de cette paroisse, on a chanté la messe des morts, et plusieurs motets ont été rendus par MM. Nap. Lemieux et M. Morel.

Ont signé le régistre: MM. L. O. Villeneuve, Jos. Beaulieu, L. B.Gervais, J.H.E. Plamondon, A. McCarthy, F.X. Drolet, L. Nadeau, M. A. L. Labrecque, Nap. F. Jacques, J.A. Bélanger, échevin Nazaire Fortier, J. E. Ouellette, H. C. Bédard. L. A. Gobeil, J. A. Lemieux, George Patry, E. Turcotte, Pierre Pouliot, J. Amédée Roy, J. A. Alarie et H.Moisan.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Saint-Charles.

L'EMBELLISSEMENT D'OTTAWA

(Correspondance spéciale à "La Patrie")

OTTAWA, 1er.—Dans quelques jours, MM. H. N. Bate et Stephen E. O'Brien président et secrétaire de la commission d'embellissement d'Ottawa, présenteront au ministre des finances leur premier rapport couvrant toutes les opérations de la commission depuis sa fondation, le 21 décembre 1899, jusqu'au 30 juin 1905. Chaque année la commission publie un rapport de son travail pendant les douze mois, mais celui-ci comprend les opérations de 67 mois.

La commission d'embellissement d'Ottawa fut établie le 21 décembre 1899, avec une subvention annuelle de $50,000 pour faire l'acquisition de parcs, les entretenir et embellir Ottawa d'une manière générale. A cette date les commissaires étaient MM. H. N. Bate, président ; Joseph Riopelle et C. R. Cunningham ainsi que le maire d'Ottawa alors M. Thos Payment. M. Stephen O'Brien, du département des Travaux Publics fut nommé secrétaire; M. Robert Surtees, ingénieur et M. Charles Murphy, avocat de la commission. En 1902 le gouvernement aux quatre commissaires ajouta les honorables J. P. B. Casgrain, F. T. Frost, Sir Wm. Hingston et le magistrat O'Keefe d'Ottawa. Les maires qui ont succédé à M. Payment à la commission, sont MM. W. D. Morris en 1901 ; Fred Cook en 1902 et 1903 ; J. A. Ellis, de 1904 à 1906.

En 1903 la commission n'ayant pas assez de son revenu annuel pour l'achat et l'entretien de ses terrains, la gouvernement lui donna le pouvoir d'émettre des obligations au montant de $250,000 portant intérêt à 4 p.c. La commission profitant de cette permission émit seize obligations de $21,455, la première rachetée le 30 juin 1904 et la dernière rachetable le 30 juin 1919. Pour la vente de ces obligations l'offre de la banque Ottawa a été acceptée pour $168,038.64.

Le rapport donne ensuite un aperçu des principaux travaux.

CONFERENCE DE LA HAYE

ROME, 2 — La convocation de la seconde conférence de la paix à la Haye est demandée avec instance par l'Angleterre et la Russie. Cette dernière puissance tient à montrer que sa situation intérieure est encore normale et que, dans aucune circonstance, elle ne peut entraver sa politique étrangère.

SONT AU RIENDEAU—F. H. Latulippe, St-Grégoire ; Alfred Laventure, Sorel ; Edmond Etienne, Sudbury; William Parent, St-Guillaume ; J. A. Boulanger Louiseville ; H. E. Poirier, Drummondville ; P. D'Orvilliers, Montréal ; Chs. Milot, Ste-Monique ; J. B. Beauchemin, Ste-Monique ; N. Tremblay, Ste-Blaise ; L. J. Labrosse, Cobalt, Ont. ; Alfred Paré, Mascouche ; Tom O'Halloran, Sudbury ; Alfred Allard, Toronto ; Jos. Lamarche, Cobalt; Etienne Laverdure, Ste-Anne de Bellevue ; John Timmons, Lorette ; A. Gaboury, Grenville ; Jos. Bélair, Saint-Roch.

La résignation ne dépend pas de nos douleurs, mais de nos âmes. Les chagrins sont tous pareils, tandis que les âmes diffèrent à l'infini.—Edouard Seg.

ON VEUT DE LA LUMIERE

LE CONSEIL DE NOTRE-DAME DE GRACE ETUDIE DEUX PROPOSITIONS POUR L'ECLAIRAGE DES RUES DE LA MUNICIPALITE

La question d'éclairage est à l'ordre du jour à Notre-Dame de Grâce. Une nouvelle proposition a été faite, hier soir, au conseil de cette municipalité. La Montreal Light, Heat and Power Company offre d'installer 25 lampes à arc et fournir l'électricité au prix de $90 par lampe annuellement. La compagnie offre également de faire l'installation des lampes aux frais de la ville et de fournir l'électricité à raison de 2½ cents par heure kilowatt. La compagnie fait aussi la proposition de fournir le gaz aux prix de Montréal, ces prix devant varier avec ceux de cette dernière.

Les offres faites par la Ville de Westmount sont devant le conseil depuis une semaine. En voici la teneur:

Westmount installera 25 lampes à arc de 2,000 bougies à raison de $107 par année pour chaque lampe. Une diminution de $7 sera faite sur chacune d'elles si le conseil passe un contrat pour l'éclairage des maisons privées au taux de Westmount. En troisième lieu, Westmount propose de faire l'installation du système pour une somme de $5,000 et de fournir l'électricité à raison de 3½ cents par heure kilowatt.

Le conseil sans prendre aucune détermination, a chargé l'échevin Jos. Décarie, président de la Commission d'Eclairage, de faire une étude spéciale des contrats de Lachine et de Verdun, avec la Montreal Light, Heat and Power Company, afin de voir si ces contrats peuvent s'appliquer à Notre-Dame de Grâce, et de faire rapport à la prochaine assemblée.

Mtre John O'Sullivan, un des défenseurs d'Hackett, a été nommé aviseur légal de la corporation en remplacement de M. Jérémie Décarie, M. P. P., démissionnaire.

Le taux de la taxe a été augmenté. Au lieu de 8 cents par $100, les propriétaires devront payer cette année 20 cents. Cette augmentation est nécessitée par des dépenses, plus grandes d'administration.

Et le conseil s'ajourne au 15, après avoir disposé des affaires de routine.

HEMORROIDES GUERIES RAPIDEMENT A LA MAISON

SANS DOULEUR OU OPERATION CHIRURGICALE. — SOULAGEMENT INSTANTANE.

Nous le prouvons. Paquet échantillon gratuit.

On dit que sept personnes sur dix souffrent d'hémorroides. Sur un million d'hommes, pas un seul n'est tenu d'endurer cette torture et nous le prouvons tous les jours à nos propres frais. Nous envoyons un paquet échantillon gratuit du merveilleux Remède Pyramid contre les Hémorroides à toute personne qui en fait la demande.

Nous n'agissons pas de la sorte par amusement ou par philanthropie, mais parce qu'il est de notre intérêt de le faire. Nous savons que la personne qui souffre des hémorroides, tourmentée et presque affolée par cette affreuse maladie, y trouvera un soulagement si immédiat qu'elle ira de suite chez son pharmacien, qu'elle achètera une boîte du remède, et se guérira par son usage.

Nous savons que nous avons le plus grand remède au monde contre les hémorroides, et nous voulons nous soumettre au verdict de ceux qui en font l'essai. Nous faisons cela depuis quelques années et nous n'avons pas encore eu l'occasion de le regretter.

Et le remède vendu à la pharmacie est tout aussi bon que l'échantillon que nous envoyons. Voici, par exemple, un homme qui retira un soulagement si grand et si immédiat de l'échantillon reçu, qu'il acheta de suite une boîte du remède.

La boîte valait-elle l'échantillon ? Incontestablement, puisqu'elle le guérit après que toutes sortes de choses eussent échoué.

Voici un échantillon du genre de lettres que nous recevons tous les jours sans que nous les sollicitions :

"J'ai reçu votre échantillon du Remède contre les Hémorroïdes, j'en ai fait un essai impartial et il m'a guéri complètement. C'est le meilleur que j'aie jamais essayé. Je puis maintenant recommander votre remède dans ces environs. J'ai employé votre échantillon et une boîte: la guérison a été complète. Cette guérison a eu pour moi une valeur de $100.

"Vous remerciant et pour l'échantillon et pour ma guérison, je vous recommanderai à tout le monde. Respectueusement à vous, Julius Mayer, marchand de plumes, de ginseng et de peaux, Bedford, Ind."

Le Remède Pyramid contre les Hémorroïdes est en vente chez tous les pharmaciens à 50 cents la boîte, ou, si vous aimez à essayer un échantillon d'abord, vous en recevrez un par le prochain courrier, en envoyant votre nom et votre adresse à la Pyramid Drug Company, 59 édifice Pyramid, Marshall, Mich.

L'INSPECTION DES ECOLES

Les inspecteurs ont commencé aujourd'hui leur travail.

Quarante - quatre des médecins nommés inspecteurs des écoles se sont présentés à l'hôtel de ville hier pour recevoir des mains du Dr J. E. Laberge, les instructions qu'ils devront suivre dans l'exécution de leurs nouveaux devoirs. Tous les médecins nommés ont accepté la tâche imposée, à l'exception d'un seul, qui est absent de la ville. Ils ont commencé hier la visite des écoles qui leur ont été assignées à chacun et dès demain l'inspection médicale sera en force à Montréal.

Dans le partage qui a été fait des écoles, des inspecteurs auront à visiter quatre à cinq écoles, et même davantage, alors que d'autres en auront moins sous leur surveillance et ceci tient à la plus ou moins grande distance qui sépare les différentes écoles d'un même quartier.

Le concert Plamondon

Le ténor canadien et Mme Plamondon remportent, hier soir, un succès éclatant

Ainsi qu'on devait le prévoir, le concert Plamondon a été couronné, hier soir, d'un éclatant succès.

L'élite de la société montréalaise remplissait jusqu'au faite la vaste salle du Monument National. Chacun était anxieux d'entendre le grand artiste qui, parti de chez nous encore inconnu, il y a dix ans, nous revenait enfin, après avoir cueilli en France, dans la patrie même de l'art, toute une moisson d'applaudissements et de bravos. Et personne n'a été déçu dans son attente ; notre compatriote s'est montré à la hauteur de sa renommée.

L'auditoire était assurément sympathique et bien disposé, mais en même temps on pouvait difficilement réunir à Montréal une élite plus capable d'apprécier et de goûter une œuvre artistique. Tout ce que notre ville compte de dilettantes et de musiciens s'étaient donné rendez-vous au Monument National, de sorte que M. Plamondon chantait devant un public suffisamment averti.

M. Rodolphe Plamondon est un artiste dans toute l'acception du mot. Sa voix, sans être très puissante, est d'un timbre exquis et d'une rare souplesse. Rien ne manque à M. Plamondon pour être un ténor admiré ; il a d'abord le physique de l'emploi, une haute stature, et un maintien élégant ; il a la jeunesse, l'émotion, la chaleur. Possédant à fond tous les secrets de son art, il est un merveilleux interprète du génie des grands maîtres.

Aussi l'auditoire ne lui a-t-il pas ménagé ses plus chaleureux applaudissements.

Le " Repos de la Sainte Famille ", de Berlioz, le morceau de résistance, ainsi que l'air de " Joseph ", de Méhul, où les qualités de sa voix cultivée ont été particulièrement remarquées, ont soulevé des tonnerres de bravos.

En rappel, M. Plamondon a chanté " O Canada, mon pays, mes amours " avec l'émotion d'un cœur sincère qui se retrouve au milieu des siens après une longue absence.

Mme Plamondon — Dufriche, l'exquise compagne de M. Rodolphe Plamondon, a eu aussi sa large part du succès de la soirée. Douée d'une voix expressive et douce de mezzo-soprano,

M. RODOLPHE PLAMONDON

Mme PLAMONDON DUFRICHE

elle a dit de façon charmante plusieurs romances et chansons qui ont été chaleureusement applaudies.

Nous devons signaler encore M. Desterberq, violoniste, au rappel un peu facile, mais qui est pas sans mérite, et aussi le jeune Jules Lamontagne, auquel son talent de pianiste semble réserver un bel avenir.

Mme Damien Masson, au piano d'accompagnement, s'est aussi révélée artiste consommée, ainsi que M. Amédée Tremblay, notre compositeur canadien, dont deux morceaux d'une facture originale ont été magnifiquement rendus par M. Plamondon.

En somme, le succès de la soirée a été complet, et les Canadiens-français ont le droit d'être fiers de leur distingué compatriote, ainsi que l'impressario M. C. O. Lamontagne, du résultat de son travail.

LE SULTAN ROUGE

LES JOURS DU MASSACREUR DES ARMENIENS SONT COMPTES.

COLOGNE, 2.—Le correspondant de la "Gazette" à Constantinople, dit que dans les cercles diplomatiques, la situation du sultan est regardée comme perdue.

ABDUL-HAMID, sultant de Turquie

Londres, 2.—Le correspondant du "Daily Mail" à Berlin, annonce que les docteurs ne donnent plus six mois à vivre à Abdul-Hamid.

CHEZ LES ITALIENS

A l'occasion de son départ pour Moncton, N. B., M. Raffaelo Mandatto, l'un des principaux citoyens de la colonie italienne à Montréal, a été banqueté, dimanche à l'hôtel Roncari.

Deux cents personnes ont pris part à ce banquet.

Le comité d'organisation de la fête se composait de MM. Luigi Palzono, le Rév. Léonardo, Mazziotti, G. Nelli, Humberto Zurilo Giovanni Tavolino, Achilli Roicci, Nucci, Viglino, interprète officiel italien.

Etaient présents : MM. Arrison, Dupont, D. Manni, H. Vetberg, M. Bobba, M. Venditto M. Cona, M. Bianchi, M. Nucci, M. Batte, M. Felice Roncari, D. Tiorito, Theodoro Roncari, Juli Bartholdi, Ariani Zichella Fiore Attilio Palange Andeloso, Angelis Fiosolone, Pietropaolo Tomarello, Felice, Antonio, Anastasi Tammaro, Muccetelle M. Camillo, Maile Campanelle, Matteo Pietropaole, Grandilli, etc.

La salle du banquet avait été décorée avec beaucoup de goût.

Au dessert, d'éloquents discours ont été prononcés par M. B. Mandallo, le héros de la fête, et le Rév. Père Léonardo, J. M. Viglino, Sarabiro et plusieurs autres.

VILLE ST-PAUL

Election d'un conseiller municipal

L'élection d'un échevin à la ville Saint-Paul, en remplacement de M. Atkinson, démissionnaire, s'est terminée hier soir, par la victoire de M. Avila Lalonde.

Les détails du scrutin ont été les suivants:

Votes enrégistrés en faveur de M. Lalonde	18
En faveur de M. David Côté	12
Majorité pour M. Lalonde	6

LA GREVE A LEVIS

Le service du tramway reprend — Des arrestations.

Correspondance spéciale à la "Patrie"

QUEBEC, 2—La compagnie du Tramway de Lévis, remplace peu à peu les grévistes. Quatre de ces derniers sont même retournés au travail. Le service se fait maintenant assez bien. L'élévateur a recommencé son service. Un gréviste du nom de Gagné a été arrêté, sous l'accusation d'avoir enlevé une aiguille.

On dit que d'autres arrestations vont avoir lieu aujourd'hui. La compagnie s'est assuré les services de plusieurs détectives qui veillent à l'ordre sur sa ligne et à la protection de sa propriété. Dimanche soir et hier soir, des pierres ont été lancées sur les tramways, mais il n'y a pas eu d'accident sérieux.

Saint-Laurent et Landry, accusés d'être intervenus dans le travail des employés, ont été condamnés à $1. d'amende et les frais, soit $12 chacun.

C'est l'opinion générale à Lévis que la plupart des grévistes ne réussiront jamais à reprendre le service, et que le dernier mot de la situation restera à la compagnie.

AMEUBLEMENT DE SALON, SALLE A MANGER ET CHAMBRE A COUCHER

Aussi : Tapis, Prélarts, Rideaux, Cadres, Miroirs, Poêles, Matelas, Sommiers, oreillers en plume, etc., etc., et si vous voulez du beau, du bon, durable, et à meilleur marché que partout ailleurs, visitez notre établissement de meubles et tapis. Nous vendons sur un seul prix à 20 pour cent argent comptant et 15 pour cent à 30 jours, venez nous voir, nous sommes à votre service. P. Lapointe, 625 rue Sainte-Catherine Est, angle Montclam. Ouvert jusqu'à 9 heures le soir. 186-1

Dans une querelle, abstenez-toi d'injurier ton adversaire : il t'en coûterait trop pour te réconcilier avec lui.

LA RENTREE DES CLASSES ET L'INQUIETUDE DES MERES

Rien n'est plus légitime que l'inquiétude d'une mère quand il s'agit d'envoyer ses enfants aux classes.

Non seulement ils seront privés de ses tendres soins, mais ils seront exposés à contracter une foule de maladies contre lesquelles l'épuisement causé par l'étude et des salles de cours les ont mis sans défense.

Vous n'attendez pas que votre enfant ait la picote pour le faire vacciner. De même **n'attendez pas qu'il soit anémique pour lui donner du VIN ST LEHON.** Ce vin généreux en augmentant la force, augmente la résistance. prévient une foule de maladies surtout celles causées par le travail déprimant des études.

Se prend avant ou après les repas.

En Vente dans les Pharmacies, les Epiceries et les Hotels.

Surveillez la publicatioa de l'analyse du Vin St-Léhon dans ces colonnes,

F. X. ST CHARLES & CIE,
AGENTS POUR LE CANADA.

OBTENEZ CE QUE VOUS DEMANDEZ !

Il y a une raison.

Pourquoi les gens intelligents de l'Amérique achètent-ils les Cascarets aussi vite que le tic-tac de l'horloge?

A chaque seconde, quelqu'un, quelque part, achète une petite boîte de Cascarets de dix cents. 1, 2, 3, 4, 5, 6 — 60 fois à la minute, 60 minutes à l'heure, 2,000 boîtes à l'heure, 95,000 boîtes par jour de dix heures, 2,000 boîtes par mois et ainsi de suite.

Pensez-y. 220,000 personnes prennent une tablette Cascaret chaque jour. Des millions prennent les Cascarets quand c'est nécessaire.

Le jugement de millions d'intelligents Américains est infaillible. Depuis plus de six ans ils ont acheté et pris les Cascarets à cette allure.

Ce n'est pas une expérimentation, ni un accident ou incident, mais une affaire honnête basée sur la valeur éprouvée par le temps qui n'a jamais échoué. Il y a une raison.

Les Cascarets sont l'ennemi implacable de toutes les maladies microbiennes ; l'incomparable nettoyeur, purificateur, et renforçant du canal digestif tout entier.

Ils agissent comme l'exercice sur les muscles intestinaux, les rendent forts et actifs, capables de parfaire eux-mêmes leur travail, de se tenir propres.

Les Cascarets sont la sauvegarde de l'enfance innocente contre les dangers terribles et mortels qui menacent la vie des jeunes enfants.

Ils sont purement végétaux, absolument inoffensifs, toujours recommandables et efficaces, des serviteurs francs, fidèles, loyaux du genre humain.

Plus de cinq millions de piastres ont été dépensées pour faire connaître la valeur des Cascarets et tout serait perdu jusqu'au dernier centin, si leur mérite n'était pas réel et s'ils n'avaient pas la confiance, le patronage et l'appui constants, continuels des gens satisfaits, d'une année à l'autre.

Il y a aussi une raison.

Pourquoi y a-t-il des parasites qui s'attaquent au corps sain du succès des Cascarets : imitateurs, contrefacteurs, substituts?

Ce sont des voleurs commerciaux qui enlèvent aux Cascarets la "clientèle" du peuple et soustraient les profits non gagnés, gagnés et payés pour Cascarets.

Une fin déshonnête signifie produit déshonnête et un dédain de la santé ou du bien-être de l'acheteur.

Méfiez-vous du vendeur qui vous presse et de sa vieille théorie "tout aussi bon" que réfute le bon sens. Il vous fraudera pour un profit volé.

Les Cascarets ne sont faits que par la Sterling Remedy Company", et la fameuse petite boîte de " poche de veste " à dix cents est illustrée ci-dessus. Ils ne sont jamais vendus à la mesure. Chaque tablette est marquée "CCC."

Veillez bien à avoir les véritables!

Tous les pharmaciens, partout, les vendent et des millions d'hommes et de femmes les portent constamment dans la poche de veste ou le porte-monnaie.

Un échantillon et le fameux livre "Curse of Constipation", gratis sur demande. Adresse : Sterling Remedy Company, Chicago ou New-York.

COMBLE D'INFORTUNE

UN MENDIANT DEPOUILLE D'UN PETIT HERITAGE QUI LUI ECHOIT.

Les détectives Giguère et Laberge ont arrêté, hier un jeune homme du nom d'Arthur Leclaire domicilié au No 994 de la rue Dorchester Est, sous l'accusation d'avoir pénétré avec effraction dans le domicile d'Albert Garceau, 443 rue du Hâvre, et d'avoir volé $350.

Garceau est un pauvre mendiant frappé de cécité. Récemment il héritait de la somme en question d'un parent défunt. Leclair pendant un temps conduisit l'aveugle à travers les rues de la ville pour lui permettre de mendier son pain.

Il ne reste plus un sou au pauvre diseble de mendiant.

L'enquête dans cette affaire a été remise au 3 octobre.

A VERDUN

L'assemblée du conseil de Verdun a été hier soir des plus paisibles.—Un rapport de la commission des Travaux a donné lieu à une discussion un peu animée, mais de courte durée.

Ce rapport a été finalement adopté. Le reste de la séance a été consacré à des affaires de routine. — Etaient présents, M. le maire Millette, et MM. les conseillers Lamothe, Hadley et Allan.

MARGUERITE DE SAVOIE

Elle offre le champagne aux officiers de la garnison d'Autun.

PARIS, 2 — Parmi les touristes qui parcourent en ce moment la France, se trouve la reine douairière d'Italie. Mardi dernier, au moment où quarante officiers de la garnison d'Autun déjeunaient dans la salle à manger d'un hôtel de cette ville, un automobile dans lequel se trouvaient une dame et deux autres personnes, s'arrêta dans la cour de l'hôtel. Les occupants en descendirent et demandèrent à déjeuner. Ils furent installés auprès d'une table située dans la salle à manger où se trouvaient les officiers.

La dame donna un ordre au maître-d'hôtel qui, quelques instants après, apparut chargé de nombreuses bouteilles de champagne. Cette même dame lui dit alors : "Voulez-vous, s'il vous plaît, demander au président du mess, si la reine Marguerite de Savoie peut offrir du champagne à ses vaillants camarades ?" Saisis d'étonnement, les officiers se levèrent et saluèrent, pendant que la reine portait un toast à l'armée française.

Quand quelques instants après l'automobile royal partit pour Bourges, les officiers français le saluèrent de leurs acclamations.

QUE SERA CET ENFANT ?

Une question que le jury n'a pas le droit de se poser

Le verdict des jurés, dans une cause de McCaffrey contre Goldstein, a été unanimement modifié par la Cour de Revision.

Le jury avait accordé $5,000 à la famille d'un enfant, parceque le jeune garçon avait perdu une jambe au service de M. Goldstein. Il avait accordé cette somme sur la déclaration des parents que leur fils, sans l'accident en question, serait devenu un mécanicien: considération illégale en ce que le jury, en accordant l'indemnité ne devait aucunement se demander quelle serait l'occupation future de cet enfant. La somme accordée est réduite à $3,500.

SERVICE POSTAL

Importante amélioration sur la ligne Montréal-Ottawa.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA 2.—Il est rumeur que le ministre des Postes, l'hon. M. Lemieux, aurait décidé d'adjoindre un wagon-poste aux trains locaux du C.P.R. qui circulent sur la ligne courte entre Ottawa et Montréal. Cette amélioration importante est faite à la demande de MM. Boyer et Proulx, députés.

CLUB LIBERAL DES ENTREPRENEURS

Première Réunion de l'Automne

Il y aura une assemblée spéciale demain, mercredi le 3 courant, au No 90, rue St-Jacques, à 11 heures a. m.

Tous les membres sont priés d'y assister.

Par ordre,
JOS. BRUNET, Président.

PETITES ANNONCES

Il est très sage d'acheter tout ce qui peut améliorer vos affaires. Une Petite Annonce dans "La Patrie" augmentera votre commerce.

TARIF

Invariablement payable d'avance

Pour Annonces Classifiees

--DE--

"LA PATRIE."

EMPLOI DEMANDE, 20 mots pour 25 cents trois insertions, ½ cent par mot extra chaque insertion.

CLASSES DEMANDES, 20 mots pour 25 cents trois insertions, ½ cent par mot extra chaque insertion.

Toutes les autres annonces, "On demande", 20 mots pour 25 cents, trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, Etc., 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et ½c par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 20 cents pour 20 mots ou moins, pour trois insertions, ½ cent par mot extra chaque insertion.

CHANGER D'AFFAIRES, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et ½c par mot extra, chaque insertion.

PERSONEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est, en conséquence beaucoup plus élevé.

Nous n'entrerons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

Agents Demandés

AGENTS DEMANDES—Nous payons comptant à la semaine, pour la vente de la seule ligne de pépinières et de graines qui se vend rapidement. La plus grande liste de "leaders". Echantillons fournis. Territoire protégé. S'adresser à Capital Nurseries, Ottawa. 175-1-m-j-ms-39fs.

AGENCE PAYANTE

Agents demandés partout à la campagne. Que tous ceux qui ont du temps et autonome ou l'hiver prochain écrivent immédiatement. Occasion unique de faire de l'argent. Ecrire à O. O. C. LA PATRIE. 168-1ms PC

Emplois Demandés

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 218 Craig Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'œuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi on ferme le bureau à 1 heure p.m.—URBAIN LAFONTAINE, gérant. 218-jno

EMPLOI DEMANDE—Une jeune fille désire position comme gardeuse ou comme institutrice pour jeunes enfants dans famille privée ou dans un bureau. Ecrire à D. G., 205, "La Patrie" 182-6

JEUNE FILLE demande place dans une maison privée pour enseigner piano et français si besoin ; diplômée première classe. Adresser A. O. Sainte-Geneviève de Batiscan, Co. Champlain. 185-2

Elèves demandés

ELEVES DEMANDES—Madame M. Lynch, (Conservatoire de Paris), professeur de chant et piano, 202 rue St-Denis. 184-3

Hommes - garçons demandés

APPRENTI — On demande un apprenti à la Pharmacie Savard, coin Ontario et Gain. 185-3

APPRENTI typographe demandé. S'adresser 426 Saint-Laurent. 186-1

APPRENTIS BOURREURS — On demande des apprentis bourreurs. S'adresser chez H. F. Labelle et Cie., No 5 Notre-Dame Ouest. 186-1

APPRENTIS — On demande des apprentis et des commis d'expérience. Bons gages. S'adresser Alfred Lagarde, épicier, 549 Notre-Dame ouest. 186-1

APPRENTI PHARMACIEN —On demande un apprenti en pharmacie, avec références. S'adresser à la pharmacie Moisan, coin St-Laurent et Sherbrooke. 186-1

ASSISTANT teneur de livres demandé. S'adresser Boston Quick Lunch bureau, 58 square Victoria. 186-1

BARBIER—On demande un bon barbier. Paies bons gages. S'adresser 19 Sherbrooke Est. 186-1

BARBIER—On demande un apprenti barbier avec ou sans expérience. S'adresser au No 669 Notre-Dame, Maisonneuve. 186-1

BOUCHER—On demande un boucher de deux à trois ans d'expérience. S'adresser 669 Notre-Dame ouest. 186-1

BOUCHER — On demande un jeune homme avec expérience dans le métier de boucher, avec bonnes références. S'adresser 1796 St-Hubert, coin Beaubien. 186-1

BOUCHER—On demande un bon boucher de première classe, sachant les deux langues. Références. Bons gages. L. Trottier, 351 Saint-André. 186-1

BOUCHER—On demande un bon boucher avec bonnes références. S'adresser 71 Lasalle, près Parc Lafontaine. 186-1

BRIQUETEURS—On demande 20 briqueteurs. S'adresser à Peter Lyall and Sons, hôtel Windsor. 186-1

BRIQUETEURS demandés au No 249 rue Sherbrooke. S'adresser au surintendant. 186-1

COUTURIER—On demande un bon couturier dans les habits de pratique pour prendre charge d'une boutique. J. A. Larue, 61 Ste-Catherine Est. 186-1

COUTURIER demandé pour réparages et repassages, position immédiate et à l'année, bon salaire. M. A. Brodeur et Cie., 12 Windsor. 186-1

COUTURIERS—On demande des couriers dans les habits d'homme, ouvrage permanent à de bons ouvriers. S'adresser immédiatement à la Compagnie d'Auvents ces Marchands, 227-229 Notre-Dame Est. 186-1

COUTURIER—On demande un jeune couturier, ou une couturière, 700 Dorchester Est. 186-1

CUISINIER ce premier ordre demandé, un pouvant faire la pâtisserie. Gardner's Quick Lunch, 320 rue Saint-Laurent. Venez ce soir. 186-1

CUISINIER ET CUISINIERE — On demande immédiatement un cuisinier et une cuisinière, à l'hôtel Oriental, 18 Ste-Catherine Ouest. 186-1

COUVREURS en métal demandés S'adresser à Campbell and Gilday, 809 rue Saint-Jacques. 186-1

Hommes - garçons demandés

CHARPENTIERS — On demande des charpentiers - menuisiers. S'adresser à J. Couture, 379 Gain, près Ontario. 185-3

CORDONNIERS — Quelques monteurs demandés immédiatement. Prix de l'union payé pour ouvriers de première classe. International Shoe and Slippers Co., 261 rue Saint-Antoine. 186-1

COUTURIER demandé pour réparages et repassage. Position immédiate, et à l'année. Bon salaire. M. A. Brodeur Cie., 12 Windsor. 186-1

COMMIS d'expérience demandé dans l'épicerie, 340 Seigneurs, S. Chartrand. 186-1

COMMIS demandé ayant une couple d'années d'expérience dans l'épicerie. S'adresser à J. Chartier, 120 St-Louis. 186-1

COMMIS—On demande un jeune commis au No 1884 Boulevard Saint Laurent; devra avoir connaissance dans la marchandise de plomberie. 186-1

COMMIS — On demande un commis ayant deux ou trois ans d'expérience dans l'épicerie et sachant les deux langues. Références exigées. E.H. Montpetit, 227 Richelieu, coin Vinet. 186-1

CHARPENTIERS demandés à la fabrique de la Berliner Gramophone Company. S'adresser à M. W.W. Brown, surintendant, Dominion Engineering & Construction Co., angle St-Antoine et St-Paul, St-Henri. 186-1

CHARPENTIERS et menuisiers demandés. Seuls des ouvriers de première classe devront se présenter. S'adresser entre 6 et 8 heures ce soir ou à 7 heures mercredi matin, Isaac Collins, 507 avenue Ash, Pointe Saint-Charles.

CHARRETIERS — On demande des charretiers pour voitures doubles et simples, chez Baillargeon Express, 202 Ste-Catherine-Est. 186-1

CHARRETIER — On demande un homme pour conduire une voiture. S'adresser au No 59 rue Saint-Paul. 186-1

CHARRETIER solide demandé pour tombereau. S'adresser à 586 Ambroise. 186-1

DISTRIBUTEUR et commis d'épicerie d'expérience demandé. S'adresser à 573 rue Marie-Anne. 186-1

EBENISTES compétents, trois demandés, 2 bons finisseurs et un tourneur. S'adresser, mentionnant gages, Canada Wood Mfg. Co., Ltd Farnham, Qué. 186-1

DISTRIBUTEUR — On demande un distributeur de pain sachant l'anglais et français et pouvant fournir de bonnes références. S'adresser à Ed. Trudeau, 597 Dorchester-Est. 185-2

GARÇONS—On demande 2 garçons comme messagers. S'adresser à la pharmacie Nadeau, coin Rachel et St-Denis, ou coin Duluth et St-Denis. 185-3

GARÇON — On demande un garçon fort pour travailler dans une boutique de reliure. S'adresser à 4 rue Donegana. 184-3

GARÇON demandé pour faire les messages et chauffer la fournaise. S'adresser à 912 St-Laurent. 186-3

HOMMES—Hommes demandés pour travailler sur la ferme. Célibataire et ayant un peu d'expérience. S'adresser chez Camille Lagarde, Côte des Neiges. 29—1-7

HOMMES—On demande des hommes pour voyager pour la Pépinière Internationale, équipement comprenant une raise d'échantillons gratis. Plusieurs bonnes situations vacantes. La nouvelle saison commence maintenant. Nous avons garantissons de bons procédés et les plus hauts salaires payés régulièrement. Pour les conditions, écrivez maintenant. Lake Brothers Company, Montréal. 176-mar-jeu-sam-29 fs

JEUNES GENS pour apprendre la télégraphie afin de se rendre capables d'occuper des positions dans les stations de chemins de fer. Cours jours et soirs. S'adresser, Ecole de Télégraphie, Monument National, Montréal. 2-4

JEUNES GENS—On demande jeunes gens désirant apprendre la télégraphie pour se rendre capable d'occuper des positions dans les stations de chemins de fer. Cours jour et soir. S'adresser, Ecole de Télégraphie, Monument National, Montréal. 29—2-4

MAÇONS — On demande des maçons ce soir, à l'Hôtel Rhedeau, Place Jacques-Cartier. S'adresser à P. Boileau. 186-3

ON DEMANDE deux bons couturiers immédiatement. S'adresser à Brousseau et fils, St-Hyacinthe, P.Q. 183-6

PEPINIERE

PEPINIERE—La Pépinière des Cantons de l'Est, qui est située au Nord des plus hautes montagnes de la province de Québec, offre de bonnes positions à plusieurs bons hommes comme leurs représentants pour la vente d'arbres fruitiers, etc. Magnifiques prospectus illustré, circulaires, annonces, etc., gratis. Louis Gervais, Lawrenceville, P.Q. 134 m-j-s-23 fs

REPRESENTANTS — Si vous êtes sans emploi, désirez améliorer votre position, employer vos loisirs à un ouvrage agréable, payant jusqu'à $25 par semaine, demandez notre offre spéciale. CIE DERY & FILS, Montréal. 143—M-J-S-Jno.

STENOGRAPHE DEMANDE—Un sténographe, sachant la claviographie, les langues française et anglaise, trouvera emploi dans un bureau d'avocat, à Arthabaska. Se présenter chez Perrault & Mousseau, avocats, 35 St-Jacques. 186-3

UNE maison d'épiceries, vins et liqueurs en gros désire avoir un commis - voyageur d'expérience pour s'occuper de spécialités dans les liqueurs. Inutile de solliciter la position sans avoir un record de capacité et de connaissances. Toute application sera considérée comme confidentielle. S'adresser Bureau de poste, boîte No 2272 Montréal. 184-3

Femmes-filles demandées

APPRENTIES—Apprenties couturières, deux jeunes filles pour travailler dans les habits d'hommes, de pratique, bons gages. 112 St-Pierre, 3e étage. 184-7

GARDE-MALADE demandée au No 1424 Boulevard St-Laurent. 186-1

MODISTE—On demande une modiste pour la toilette de dames et demoiselles, une maison est réservée pour elle. S'adresser à M. Louis N. Bourcier, Ripon, Co. Labelle, P.Q. 184-3

INFIRMIERE — On demande une infirmière pour un bureau de dentiste. S'adresser à 253 Sherbrooke Est. 186-3

ON DEMANDE une fille, pouvant filer sur machine à plier, avec connaissance de travaux de reliure en général. S'adresser au département des Jobs "La Patrie", 77 St-Jacques. 3fs

N'oubliez pas que vous pouvez tout aussi bien laisser vos PETITES ANNONCES A LA

Succursale No 2

Pharmacie Goyette

Coin des Rues Hotel-de-Ville et Ste-Catherine.

C'est le même prix qu'à nos bureaux et c'est plus commode.

Femmes-filles demandées

OPERATRICE — On demande des opératrices pour les collets de fantaisie, ainsi que des filles voulant apprendre. S'adresser Montreal Neckwear Co., 681 Ave. Mont-Royal, ou dimanche, entre 10 heures à 1 heures a.m., 556 Montana.

Servantes Demandées

CUISINIERE — Cuisinière et une fille de chambre demandées pour une famille de 2 personnes. Pas de lavage ni de repassage à faire. Références exigées. S'adresser 810 Ouest Dorchester. 186-6

FILLE DE CHAMBRE — On demande une fille de chambre, doit savoir parler anglais et répondre au téléphone. Bons gages. S'adresser entre 4 et 8 heures p.m., 253 Sherbrooke Est. 186-3

SERVANTE — On demande une servante pour famille de 3 personnes. Pas de lavage ni repassage. Bons gages. S'adresser 708 Mance. Tél. Est 3466. 186-3

SERVANTE — On demande une servante générale. S'adresser au No 664 St-Denis. 185-3

SERVANTE — Servante générale demandée au No 19 carré St-Louis. Pas de lavage, famille de trois personnes, bont gages. 185-3

SERVANTE—On demande une servante recommandée, pour petite famille. S'adresser No 388A Parc Lafontaine. 185-3

SERVANTE—On demande une bonne servante générale ou ménagère, personne âgée de préférence. Pas d'enfants. S'adresser au docteur F. X. Plouffe, 408, Ave. de l'Hotel de Ville. 185-6

SERVANTE—On demande une servante générale de première classe. Petite famille, pas de lavage. Bons gages. 230 rue St-Antoine. 183-3

Chambres à Louer

CHAMBRE A LOUER—Chambre et salon, dans une maison privée, sans enfants. S'adresser 104 Cherrier. 184-3

A Louer

A LOUER — BOULANGERIE—A louer une grande boulangerie, possession immédiate. S'adresser à 400 Partheuais. R185-3

A LOUER—506-512 rue Chaussé, Jolis plain-pieds de 6 appartements, en bon ordre, plomberie ouverte. S'adresser de 6 à 8 p.m., à C. Riopel, 417 Ave. De Lorimier. 25-27-29—2-4-6

A LOUER — RESIDENCES SUPERBEMENT SITUEES sur l'île de Montréal, 8 et 10 rue St-Viateur, Outremont, coin Durocher, à trois minutes de marche des tramways de l'avenue du Parc, magnifiques logements de neuf appartements, tous de plain-pied; pas de chambres noires, chauffage à l'eau chaude, plomberie découverte, fini, électricité, commodités modernes; loyer modéré. S'adresser à 151 rue Durocher, Outremont, ou à St. P. Vallières, 1049 rue St-Hubert, Cité. 133-jno

On demande à Louer

ON DEMANDE un plain-pied, un haut, avec améliorations modernes à pas plus de 30 minutes du bureau de poste. Loyer raisonnable. S'adresser à H. boîte postale No 2258. 183-6

A Vendre ou à Louer

A VENDRE OU A LOUER — Boutique de barbier à vendre ou à louer. S'adresser à 793 Lafontaine, près Parent. 186-3

A Vendre

A VENDRE — Deux fromageries à vendre, grandes bâtisses neuves, bon mécanisme. Conditions faciles. S'adresser à Rév. J. Gagné, Maria, Co. Bonaventure, P.Q. 185-3

A VENDRE trois barils à vin de 4-18 et 33 gallons $1.50 les trois, coucheite en chêne avec spring, $2.00 S'adresser à 572 St-Denis. 185-3

A VENDRE—Plusieurs hôtels et restaurants, dans différents endroits de la ville, à des prix raisonnables et donnant des bonnes recettes. Pour informations, s'adresser à E. Lemieux et Cie., 71A St-Jacques. Tél. Bell Main 1814. 29-2-4

A VENDRE—Safes à vendre, 2 safes n'ayant presque pas d'usage. Conditions faciles. S'adresser à 72 Adam. 15-18-20-22-25-27-29—2-4-6-9-11

A VENDRE—Meubles, couchettes de fer et de cuivre, chez P. Guibord & Cie., 924 rue Ste-Catherine Est, près Papineau. 184-3

A VENDRE— A vendre un magnifique phonographe "Pathé", gros numéro, 3 dimensions de records, musiques récentes, aussi moulin à coudre neuf. S'adresser 283 rue Chamberd. 181-6

CHEVAL— A vendre un bon cheval de travail, sain, pour $50. S'adresser 143 rue Knox, Pointe St-Charles. 185-3

CHAS—A vendre, clos de bois, charbon, grains et foin, établi depuis 35 ans. Cause de vente : départ pour la campagne, 2470 Notre-Dame, ancien numéro. 185-6

MAISON de pension à vendre, 11 chambres toutes bien meublées. S'adresser 520 St-Laurent. 186-3

On Demande à Acheter

ON DEMANDE à acheter un petit sofa vieux style, à dossier élevé et sur lequel trois ou quatre personnes peuvent s'asseoir ; en acajou, palissandre ou autre bon bois. Ecrire en mentionnant prix à Moriand, boîte postale 329. 184-3

Marchandises à Vendre

J. P. DAVIGNON — Placez immédiatement votre commande pour poêle à gaz, de $14.00, posé avec 40 pieds de tuyaux. Vendu par contrat de $6.00 par année. Nous fournissons le compteur gratuitement. Spécialité, poêles, 150 poêles de seconde main à sacrifice et toute sorte de poêles neufs en acier et en fonte. J. E. P. Davignon, 526 Ontario Est, ou 1134 St-Laurent. Bell Tél. 2071 Est. March., 1557 ou 2060. 41-jno

POELES ACIER HOOLAHAN

VENDUS à crédit. Nous avons en mains un assortiment complet de nos poêles en acier, supérieurs à tout autre en fini et qualité, 989 rue Notre Dame Ouest. 176-26

EAU DE JAVELLE

La vente énorme de l'Eau de Javelle Parkdeine, prouve sa supériorité. Demandez toujours La Parisienne. Lyon & Lyon, 212 Garner. 6-8-11-13-15-18-20-22-25-27-29—2

Meubles à Vendre

MEUBLES ET POELES—Meubles, poêles, tapis et prélarts de première et de moyenne qualité, ainsi que toutes sortes de fournitures de maison aux plus bas prix et à conditions faciles. Notre devise est : "Courtoisie". Lande Bros., 234 rue St-Laurent, près Dorchester. 166-5 ms-jno

MEUBLES, poêles, tapis et prélarts de première qualité, ainsi que toute sorte de fournitures de maison, aux plus bas prix. S. Meunier & Fils, coin Pie IX et Ste-Catherine. Bell Est 2428. 186-6

MEUBLES ET LITERIES. — Pour réparation de meubles de toute sorte, ainsi que matelas, etc., S'adresser Rolland Frère, 322 Notre-Dame Est. Bell Main 1643. March. 878. 183-26

MEUBLES — Ameublement à vendre, comptant ou à crédit, meubles, poêles, tapis, prélarts, voitures d'enfants ; vendons à meilleur marché qu'ailleurs. E. Germain, 988 S.-Catherine Est. 171-26

MEUBLES-TAPIS

Conditions faciles. Prix défiant toute compétition. Sets de chambre, de salon, poêles, sideboards, tables, tapis, prélarts, rideaux, go-carts, etc. La Cie Prince, 29 rue St-Laurent. 160-6ms

Pianos à Vendre

PIANO A VENDRE. S'adresser à M. Masseicotte, 12 Craig-Est, ou 70 St-Jacques. 185-6

Combustibles à Vendre

COMBUSTIBLE—Slabs sciés, $1.00 ; bois franc, $1.60 ; bois franc fendu, $2.00 le voyage ; charbon, grain, foin. T. Raymond, 573 Ontario Est. Bell Est 1029. 25-6 ms—mar-j-s

Chevaux et Voitures

CHEVAL — A vendre un cheval rouge, très rapide, 5 ans, sain. S'adresser à 868 rue Notre-Dame. 185-6

ECURIE DE LOUAGE

De première classe. Voitures simples et doubles pour déménager et transporter les valises dans toutes les parties de la ville. Bas prix. F. Baillargeon, 2084 St-Jacques. Bell West, mount, 1601. 186-24

Cartes Postales Illustrées

Cartes Postales

Aux Marchands

Un paquet échantillon comprenant 250 cartes assorties, avec un album et un porte-cartes en broche, 500 enveloppes, expédiées par express sur réception de $5.50. Cet assortiment est pour le commerce seulement et un seul assortiment est adressé au même marchand.

International Post Card Co.

27, 29 et 31 rue St-Jacques, Montréal. 170—P—C-jno

Cartes Postales en Gros

Tous les marchands qui nous en feront la demande, recevront chaque semaine un petit lot de cartes en approbation, avec liberté de retourner ce qui ne leur plaira pas, dans les dix jours après l'envoi. Les cartes envoyées sont les dernières nouveautés parues.

Aussi papeterie, gravures, calendriers, etc.

La seule maison qui paye invariablement le port et qui accepte en payement des timbres de toutes nationalités.

LA CIE INTERNATIONALE D'IMPORTATION

60 rue Notre-Dame Est, Montréal. 176-jno—P et C.

CARTES POSTALES

L'ORIGINAL

GROS ET DETAIL

30 et 32 EST STE-CATHERINE,

En face du Théâtre Français.

J. E. P. Lacombe

CARTES POSTALES

Nouveaux choix, le plus bel assortiment à 1c, 2c, 5c, 10c, 20c et $1.00 la douzaine. Venez ou envoyez votre commande par la malle. Satisfaction assurée. 802 Ste-Catherine Est, Montréal. 186-6

TABLES DE BILLARD

Bowling alleys, fixtures de "bar", aux plus bas prix. Nos agents résidents travaillent à salaire. En faisant affaires avec eux, vous n'avez pas à payer de commissions ou de profits d'intermédiaires. The Brunswick Balke Collender Co., 144 rue St-Laurent. 30-jno

TEINTURE "IMPERIALE"

HABITS DE MESSIEURS nettoyés et pressés, $1.25. Nettoyage français, $1.50. Habillement teint et pressé, $1.75. 5 rue Berthelet. Ernest Mireau, gérant, Téléphone Up Town 3655 176-11

Proprietes a Vendre

A VENDRE— Maison à vendre, 75 et 77 Lasalle, 8 appartements par logement, avec écurie. S'adresser au No 76 Lasalle, E. Lapointe. 186-3

A VENDRE — Maison à vendre, 1950 et 1952 Labelle, quartier St-Denis, bonnes conditions. S'adresser 175 rue Lasalle, E. Lapointe. 186-3

A VENDRE—Propriétés à vendre, situées à Viauville, 2e Avenue, portant les Nos 170 à 176. S'adresser à 32 Adam. 15-18-20-22-25-27-29—2-4-6-9-11

MAISON A VENDRE — Magnifique coin de rue, rue Mont-Royal ; 2 magasins, 4 logements, appareils de plomberies et chauffage moderne, sera vendu à sacrifice à prompt acquéreur. S'adresser 283 Chambord. 181-6

PROPRIETES A VENDRE — Coin rues Saint-Hubert et Marie-Anne, Nos 977, 979 Saint-Hubert, pierre et brique solide, Magasin et logements. Prix $5,500. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 182-6

PROPRIETES A VENDRE—Nos 618 et 620 rue Saint Timothée, à deux pas de la rue Sherbrooke, trois logements. Loyer $294. Prix $2,500. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 1

Un vrai bon marché—A vendre ou à échanger, Nos 600-602-604-606 Avenue Laval, six logements et boutique. S'adresser No 397 Mont Royal. 185-6

PROPRIETES A VENDRE PAR M. ROCHON ET FILS.

RUE BERRI, 2 flats, prix, $4,000.00.

RUE DROLET, 2 logements, $600.00 comptant.

RIVARD, 4 flats, loyer, $468.00. $500.00 comptant.

PLESSIS, 7 logements, $1,500.00 comptant.

CHAMBORD, 2 flats, $500.00 comptant.

RUE ST-HUBERT, 3 flats, Loyer, $700.00. Fournale.

BOULANGERIE 1ère classe, à vendre.

M. ROCHON ET FILS, 70 Saint-Jacques. Main 2319. 2-4

E. LEMIEUX & CIE

PROPRIETES de choix à vendre, par E. Lemieux & Cie., 71A St-Jacques, 3e étage. Tél. Bell Main 1814.

$8,300.—Avenue Coloniale, 6 logements. Revenu, 10½ pour cent.

$5,550.—Rue St-Martin, 6 logements, flat, brique solide, rapportant au-delà de 10 pour cent.

$9,500.—Rue Darling, 10 logements, flat, rapportant 10½ pour cent.

$6,500.—Ave. Laval, magnifique cottage en pierre solide.

$8,500.—Rue Panet, 14 logements, rapportant au delà de 11 pour cent.

$13,500.—Ave. Hôtel de Ville, 6 logements, flats, rapportant 10 pour cent.

Pour plus amples informations à propos de ces propriétés, veuillez vous adresser chez E. Lemieux et Cie., 71A St-Jacques, 3ème étage. Tél. Bell Main 1814. 2-4

Lots a Vendre

A VENDRE—Beaux lots à Westmount, seront vendus en bas de la moitié du prix coûtant. Conditions faciles. S'adresser H. R. N. Viau, 135 Drolet. Bell Tél. Main 424. 29—2-4-6-9-11-13-16-18-20-23-25

A VENDRE—7 lots à vendre, rue Cangrain, à 500 pds de la gare du Mile-End, magnifique emplacement pour manufacture. S'adresser V. Vigaud, 719 Avenue Mont-Royal. Tél. Bell Est 852. 177-24

Argent a Prêter

ARGENT à prêter, par gros et petits montants, intérêt à 5 et 6 pour cent. S'adresser immédiatement, 74 St-Gabriel. J. A. Théoret, Tél. Bell Main 424. 186-3

ARGENT PRETE sur hypothèque, gros et petit montant, 5, 5½ et 6 p.c., conditions faciles. H. Viau, 74 St-Gabriel. Le soir, 135 Drolet, Montréal. Bell Tél. Main 424. 6-8-11-13-15-18-20-22-25-27-29—2

ARGENT avancé aux personnes salariées et autres, à leurs noms, sans garantie ; paiements faciles. Bureaux dans 20 des principales cités. TOLMAN, 517 Edifice New-York Life. 127-jno

Aronson & Rutenberg

Prêteurs sur gages et Bijoutiers,

661 RUE CRAIG,

A la vieille place d'affaires, vis-à-vis la rue St-François-Xavier.

ARGENT A PRETER sur Diamants, montres, bijouteries, vêtements, fourrures et nouveautés.

171-ma-j-s-jno

PERSONNEL

On demande 5,000 dames pour faire confectionner leurs corsets sur commande. Le meilleur corset au Canada.

THE CANNIFF CORSET CO.

105 rue Bleury, Montréal.

186-6

BUANDERIE "IMPERIALE"

BUANDERIE et teinturerie "Impériale" Nouveau quartier, 5 rue Berthelet. Ernest Mireau, gérant. Lavage et nettoyage français, habits des messieurs et dames teints, nettoyés et pressés. 176-11

CHEZ A. LEDUC

3,000 lbs. de bon jambon à 13c, 14c et 15c.

500 douzaines œufs à sacrifice, 16c, 18c et 20c.

Poitrine de bœuf extra, à 5c.

Epaule de bœuf extra à 5c.

Rôti de bœuf à 7c, 8c et 10c.

Steak, ronde, 10c.

Fromage de crémerie, 25c.

Lard frais et salé, 11c.

Devant d'agneau, 8c.

Devant de veau, 5c.

Viande de premier choix. J'invite ma nombreuse clientèle publique à venir me faire une visite à mon nouvel étal. Vous serez, comme par le passé, toujours bien servi. Maintenant sur la rue St-Laurent, No 1046. Tél. Bell Est 80. 181-6

Perdu

PERDU—Perdu, vendredi ou samedi dernier, un portefeuille en cuir noir, contenant de $75 à $80 ainsi qu'un reçu du Collège de l'Assomption au nom de M. Alfred Lesage. Récompense généreuse à qui le rapportera à J. A. Gauthier, au bureau de la "Patrie". 186-3

PERDU — Une montre de dame en or, entre midi et deux heures, coin des rues St-Jacques et St-Pierre. Prière de la rapporter 730 St-Denis, avec récompense. 184-3

Trouvé

TROUVE — Le 12 septembre dernier, une boîte contenant des cravates a été déposée dans la voiture de M. Moïses Clermont, sur la Place Jacques-Cartier, et elle n'a pas été réclamée. On pourra la retirer en s'adressant à M. Cyrille Bertrand, St-Martin, Co. Laval, et en payant les frais de cette annonce. 186-1

Divers

MANUFACTURE St-Jean, Valois, 945 Notre-Dame. Ginger Ale, Cream soda, Cidre et Eau Minérale, une spécialité. Tell Main 3097, March. 686. 183-6

REPARATIONS — Pour réparer vos châssis doubles, porte, etc., allez chez A. BOUCHARD ET CIE, entrepreneurs menuisiers général, 10 Notre-Dame de Lourdes. Tél. 3476. 186-26

VITRES biseautées Chippies, ornementées et réparage de miroirs, une spécialité. The Montreal Plate Glass & Mirror Co., Ltd., 63 St-Louis. Tel. Main 2366. 185-6

PROF. P. MARTEL, guérisseur mental de toutes maladies ou infirmités, enlève les douleurs instantanément. Spécialement la hernie, la dyspepsie, le beau-mal, garantit la pousse des cheveux. 202 Notre-Dame des Anges, Québec. 167-1mr

REMERCIEMENTS à St-Antoine de Padoue et St-Expédit pour faveur obtenue. M. L. C. 184-1

VOTRE CHEVAL BOITE-T-IL ?

Servez-vous alors du fameux "Campbell's Horse Foot Remedy. Guérison assurée. En vente chez Jos Papineau, 2252 rue Notre-Dame, près Atwater. Bell Tél. Main 3860. 173-12

Maisons d'Education

International Business College

198 Ste-Catherine Ouest, Montréal

Cours du Soir Enseignement individuel.

Tél. Main 209. Cass & Lord, directeurs. 178-jno

Langue Espagnole

Leçons, traductions de l'espagnol en français et vice-versa. 20 ans d'expérience.

R. de la Cueva,

1359 St-André,

Montréal.

164-jno

STENOGRAPHIE EN 30 JOURS

Classes de sténographie de Boyd, le jour et le soir ; le seul système de sténographie au monde pouvant s'apprendre en 30 jours ; claviographie ; comptabilité améliorée de Goodwin et télégraphie. Venez, écrivez ou téléphonez. Moon's Syllable Shorthand and Business College, Ham Hall, 456 rue Ste-Catherine Ouest. Tél. Up. 2005. W. T. MOON, Prin. 157-m-j-s-jno

UNION INDEPENDANTE

Pour les typographes d'Ottawa

Correspondance spéciale à la "Patrie"

OTTAWA, 2 — L'Union typographique Ottawa, No 102, menace de se séparer de l'association internationale, si l'on n'enlève la taxe de 10 p. c. prélevée sur le salaire des typographes pour maintenir la grève aux Etats-Unis en faveur de la journée de huit heures. A la dernière assemblée de l'Union présidée par M. P. M. Draper, 75 typographes ont approuvé le projet de fonder une union indépendante connue sous le nom de "Association typographique Ottawa."

MM. Boudreault, C. G. Pepper et J. C. Reynolds sont en faveur du mouvement. Depuis que la grève est commencée aux Etats-Unis, pour la journée de huit heures, les 325 typographes d'Ottawa — principalement employés à l'Imprimerie Nationale ont payé $12,000 au fonds de la grève. L'Union locale a déjà demandé une enquête sur la manière dont l'argent d'Ottawa était dépensé, mais toujours l'enquête a été refusée par les officiers supérieurs. Plusieurs typographes ayant reçu leur compte pour cette taxe spéciale, ont préféré donner leur démission. Actuellement, il y a 212 mécontents dans l'Union locale et ils sont prêts à former une association indépendante.

ENTRE OCULISTES

La cour de revision casse le jugement prononcé en première instance.

"Quelqu'un annonce qu'il vend des lunettes, montées en or pour $3.00. Maintenant je voudrais savoir si ce quelqu'un est un Juif ou un Gentil. Je pourrais vendre, moi, des lunettes montées en or pour $2.50, mais je ne le veux pas, simplement parce que ma conscience m'interdit d'abîmer la vue de mon prochain. On offre de vous examiner la vue gratuitement ; je ne le fais pas : voilà la différence ; mais tout ce dont s'occupent ces charlatans, en vous vendant leurs marchandises, c'est de mettre de l'argent dans leur poche".

Cette sortie, signée par le professeur Grant, oculiste, de Montréal, était insérée dans un grand journal anglais du soir. Le professeur Morrell, qui avait justement publié dans la même feuille, quelques jours auparavant, une annonce pour des lunettes, se crut visé par l'écrit du professeur Grant et réclama des dommages-intérêts en Cour Supérieure.

Il obtint $25.00 et les frais d'une action de cette classe en cour de première instance.

La Cour de Revision vient de renvoyer ce jugement, parce qu'il n'a pas été prouvé que le professeur Morrell fut l'annonceur visé par le professeur Grant, aucun nom n'étant contenu dans l'écrit qui a causé le litige.

MORT SUBITE

Correspondance spéciale à la "Patrie."

ABORD-A-PLOUFFE, 2 — M. Eldège Valiquette, menuisier, a été trouvé mort dans son lit. Le coroner, averti, a envoyé le Dr E. Gaboury, qui a constaté que la mort était due à une congestion du poumon.

COURRIERS D'OTTAWA ET DE HULL

Revenu des douanes — Le "Hall" échoué — Victime des Apaches — Le Transcontinental — Ville tranquille — Nouvelles de Hull.

(Correspondance spéciale à "LA PATRIE")

OTTAWA, 2.—Le revenu des douanes seulement le plus considérable de l'année pendant le mois de septembre n'est pas né, mais dépasse de beaucoup l'augmentation mensuelle antérieure. Le revenu en septembre a été de $4,657,413, comparé à $3,916,018 pour septembre 1905. Pour les trois derniers mois il a revenu a été de $12,835,743, soit une augmentation de $1,506,072 pour cette période.

COUR DE POLICE—Robert Gough, machiniste de Montréal, a été condamné à un mois de prison par le magistrat O'Keefe, pour avoir voulu entrer de force dans une maison de la rue McLaren.

BATEAU ECHOUE—Le bateau "Hall" qui a aidé au sauvetage des passagers du "Maude" la semaine dernière, s'est échoué hier en bas des écluses du canal Rideau lorsqu'il était en route pour endommagé. Il a dû suspendre son Montréal. Le "Hall" est quelque peu voyage et laisser sa cargaison à un autre bateau. Le "Ottawa", qui a coulé le "Maude", vis-à-vis de Hudson, est parti cet après-midi pour Montréal avec une cargaison générale.

BRENNAN REVIENT—Peter Brennan enfant de 12 ans, fils de M. John Brennan, rue Nicholas, qui a disparu depuis six jours, est revenu à la maison paternelle. Il a passé ce temps sur une ferme dans Gloucester, à six milles d'Ottawa, à travailler à la récolte des patates.

EMPLOYE CIVIL DEVALISE. M. E. Baril, rue Cathcart, employé à l'imprimerie Nationale a été attaqué par des bandits sur la rue William, entre les rues George et Rideau, et dévalisé de $28. Les voleurs au nombre de trois sont disparus. Ils ont frappé M. Baril à la figure, et pendant quelque temps il fut sans connaissance.

JURES MECONTENTS. — Les jurés qui ont rendu le verdict dans la cause de Naji Beyer, accusé d'homicide, sont mécontents et réclamaient ce matin $6 de plus à leur paie pour avoir passé deux nuits sans la garde de gardiens. Le shérif Sweetland était prêt à les payer, mais le juge Anglin qui préside les assises s'y opposa.

PROCHAIN MARIAGE—On annonce pour le 16 octobre le mariage de M. J. E. Bélivaeau, du bureau de poste, avec Melle Marie Antoinette Desjardins, de Hull.

LE TRANSCONTINENTAL—La commission du Transcontinental se prépare à demander des soumissions pour 500 milles de nouvelle voie. Les contrats seront accordés à la fin de novembre. Ces 500 milles seront divisés comme suit : 100 milles à l'est de Superior Junction ; 100 milles à l'ouest de la Tuque ; 160 milles à l'ouest de Québec et à l'ouest du lac Abitibbi.

COMMISSION SCOLAIRE— La commission des écoles séparées a engagé Mlle Tessie Dwyer, institutrice de Finch, à raison de $400 par année. Mlle Dwyer enseignera à l'école Saint-Patrice. Cette nomination a soulevé quelques commentaires, car toutes les autres institutrices de la classe de Mlle Dwyer ne reçoivent que $325 par année. La commission a aussi chargé M. Félix Hamel, ingénieur et architecte, de surveiller les nouveaux travaux à l'école St-Jean-Baptiste.

QUI EST-IL?— Peter McVeigh, le commis à l'hôtel Gilmour, qui pouvait rendre le témoignage le pl

E ERREUR PLAISANTE

TEMOINS AU LIEU D'AT-ENDRE DANS LE COULOIR DU ALAIS REGAGNENT LEUR DO-ICILE.

Incident drôlatique s'est produit au Palais de Justice.

devait instruire devant un jury sous la surveillance de l'honora-juge Doherty, la cause de Dame Pelletier, veuve de Théophile nond, lequel fut tué, au cours de l'é-dernier, en travaillant au compte de ntrepreneur Thomas Ford à la cons-ction de l'édifice de la M.A.A.A. rue l.

Les jurés une fois choisis et rendus à banc, l'huissier du tribunal com-nda aux témoins de sortir dans le ridor, afin qu'ils n'entendissent pas témoignages rendus et pour y at-dre leur tour de comparaître.

Les témoins, une quinzaine environ, endant mal l'injonction qui leur it faite, regagnèrent chacun leur is : si bien que lorsqu'on voulut en-te rappeler le premier d'entre eux, ne retrouva personne.

L'honorable juge Doherty remit alors cause à l'après-midi. Les avocats ur la demande étaient Mtres Charle-gne Rodier et Eugène Lafleur et x de la défense Mtres McLennan et ward avec Mtre L. T. Maréchal, mme conseil.

EU M. STANISLAS ARBOUR

Les funérailles de feu M. Stanislas Arbour ont eu lieu ce matin, à l'église Jean-Baptiste, avec un éclat impo-t. Le cortège funèbre a quitté la eure du défunt, vers 8.30 heures. grand nombre de nos principaux ci-ens y avaient pris rang. Une voi-e remplie de fleurs précédait le cor-ard.

Le deuil était conduit par MM. Roch oulin et Stanislas Poulin, oncles du unt, et par ses cousins, le Dr J. E. berge, MM. F. X. Corbeil et C. F. berge.

Venaient ensuite : Son Honneur le aire Ekers, MM. René Bauset, Vic Lemay, B. Péloquin, L. H. Goulet, lph. Labelle, Ed. Tanguay, Wilfrid ndry, L. H. Sénécal, L. Trudeau, R. Charbonneau, Arthur Latreille, Fa-ien Côté, Jimmy Walker, H. Bois-neau Jos. Moreau, Ed. Lasanté, F. Dériveau, Aug. Préfontaine, l'échevin emblay, J. DeLorimier, Jos. Séguin, J. R. Bourdeau, le chef Carpenter, le ef Campeau, sous-chefs McMahon et ggett, de la police municipale : Lo-ber Reinhardts, A. Gervais, Arthur Latreille, H. Poirier, Wilfrid Landry, F. Larin, Jules Durand, E. A. Gun-ning, A. Cousineau, J. A. Bonneville, Raphaël Ouimet, A. Mercier, de la mai-on J. Botvin & Wilson, Pete Racette, A. B. Archambault, O. Christin, Ar-hur Tanguay, H. Carpenter, T. Bissa-nd, Jos. Lajeunesse, A. B. Potvin, C. Ouimet, A. Lamouche, A. Lemieux, Hugh Herron, O. Lafleur, A. Désormiers, Da-id Richard, R. Charlebois, L. A. Le-ourneau, Nap. Lamouche, J. A. Beaudoin, S. Bourassa, H. Blondin, . Morache, E. Mendel, A. McMillan, . Kromer, H. Filiatrault, Jos. La-ierre, Eug. Villeneuve, James Thigh, ap. Murphy, James Walker, A. P. Pi-on, Léandre Ouimet, J. A. Ouimet, ept. Massy, J. Darly, etc.

Le service funèbre a été chanté par M. l'abbé A. Payment, vicaire à Saint-Jean-Baptiste, assisté de M. l'abbé L. Laporte comme diacre et de M. l'abbé Lahirande comme sous-diacre.

L'église avait revêtu ses tentures de deuil. Le chœur a chanté la messe des morts harmonisée de Perreault, sous la direction de M. Boucher. Mme Boucher tenait l'orgue.

Il y avait de nombreuses offrandes de fleurs.

NOUVELLES D'OTTAWA

Pas d'augmentation — Au Yukon — Mort accidentelle.

(Dépêche spéciale à "La Patrie")

Ottawa, 2.—Le conseil de ville a refusé hier soir, de porter le salaire de M. McVeity, avo-at de la ville, à $3,500, avec maximum de $4,000, et celui de M. le greffier de la cour de police à $2,000. Ces officiers continueront à re-evoir $2,600 et $1,600 respectivement.

—Le col. White, contrôleur de la police à cheval, est revenu hier soir, du Yukon. Il dit que le "Boom" est passé et que ce pays se développe plus lentement, mais aussi plus sûrement. La partie qui fait le plus de pro-grès est le district de White-Horse. Le voyage de Dawson à Ottawa se fait aujourd'hui en trois jours et demi. Le colonel a diminué le nombre de la police montée au Yukon.

—Le conseil du canton de Gloucester offre une charte de 25 ans à la compagnie des tram-ways électriques pour une ligne de ceinture passant par les cimetières catholiques et protestant. La compagnie n'a pas encore accep-té et demande une charte perpétuelle.

—"Mort accidentelle"; tel est le verdict rendu hier soir, au sujet de la mort de M. Gordon, petit garçon de trois ans, broyé par un tramway électrique, il y a une dizaine de jours, au coin des rues St-Patrick et St-Joseph.

—La commission d'embellissement d'Ottawa a reçu $122,400, l'année dernière, et a dépensé une somme moins $5,000, qui sont déposées au fonds d'épargnes, et $1,700 qui restent en banque.

LE PERE O. GORMAN

GANANOQUE, 2.—Le Rév. Père O. Gorman est décédé à 5 heures, hier après-midi. C'était un ami de tout le monde. Il respectait toutes les croyances.

Le défunt était né en France et était âgé de quarante six ans.

LE PARC RIVERSIDE

M. Napoléon Saint-Amour a été nommé ce matin, par Son Honneur le Juge Taschereau, liquidateur provi-soire du Parc Riverside. Cet endroit d'amusements restera ouvert au pu-blic comme par le passé.

La compagnie du Parc Riverside a été mise en liquidation, ce matin, à la requête de Mtre Beaudin, qui repréen-tait la compagnie L. Chaput, proprié-taires du cigare "La Champagne".

LA CIE PEAT GAS & COAL CO

donne avis à tous les intéressés, qu'elle est prête à fabriquer et à répondre à toute commande de ma-tériel à gaz fait de tourbe préparée, à raison de $4.00 par tonne de 2,-000 livres, à bord des chars.

Ce gaz est propre à l'éclairage, au chauffage et à la production de for-ce motrice.

Pour renseignement sur la valeur du gaz produit par notre matériel à gaz, nous publions ci-joint le certifi-cat d'un de nos clients.

CERTIFICAT

Montréal, 27 sept. 1906.

Je soussigné, certifie que le maté-riel à gaz fait avec la tourbe et fourni par la Peat Gas & Coal Co., dont je fais usage depuis quinze mois, pour mon éclairage et chauf-fage, produit un gaz riche, pur, ne répand aucune mauvaise odeur, ne ternit pas les plafonds par l'éclaira-ge, ni les ustensiles par le chauffage, ne se condense pas, enfin donne pleine et entière satisfaction sous tous rapports.

J'ajoute que, étant supérieur au gaz que j'usais antérieurement, il forme une économie notable puisqu'il ne revient qu'à 30 centins le mille pieds cubes.

Les appareils pour faire ce gaz, sont absolument sans dangers, et ce s'il y a de plus simple comme fonc-tionnement.

(Signé) S. HURTEAU,
364 Avenue de l'Hôtel de Ville, Mile End.

Pour toutes autres informations, s'adresser au bureau de la Compa-gnie.

PEAT GAS & COAL CO.,
137 Ste-Emélie,
St-Henri de Montréal.
186-4.

CONFISCATIONS ALIMENTAIRES

Les officiers de santé préposés à l'inspection des aliments, ont opéré les saisies suivantes la semaine der-nière:

Aux abattoirs: 4 bœufs, 6 veaux, 1 moutons, 57 foies et 88 livres de viande meurtrie.

Dans les étaux: 667 livres de bœuf, 844 de veau, 410 de porc, 188 de mouton, 181 de volaille, 145 de saucisse, 60 de foie, 65 de rognon et 15 de tripe.

Dans les magasins: 1130 livres de fruits, 425 de légumes, 271 de poissons, et 700 livres de marchan-dise diverses.

FEU M. H. CREVIER

Imposantes funérailles à St-Laurent

Ce matin ont eu lieu à Cartierville, les funérailles de M. Hormidas Crevier. La levée du corps a été faite par le R. P. Philippe, curé de Dorval.

Le R. P. Alf. Crevier, curé de St-Laurent, a chanté le service, assisté par les RR. PP. Rhault et Vanier, servant comme diacre et sous-diacre. Au chœur, assistaient M. l'abbé Moulin, chapelain, et le R. P. Groux, vi-caire.

Le chant était sous la direction du Dr Verschelden ; Mlle L. Crevier, te-nait l'orgue. A l'élévation, un solo, "Pie Jesus", a été chanté par M. Oscar Proulx.

Le convoi était suivi d'un long cor-tège de voitures et de personnes à pied.

Les porteurs étaient MM. Gédéon Jasmin, Félix Plouffe, maire de Car-tierville, Jos. Deguise, Ed. Gohier, P. J. B. Crevier et J. U. Décarie.

Le deuil était conduit par M. Emile Crevier, fils du défunt ; par ses frè-res, MM. Siméon Crevier, Joseph Crevier, Avila Crevier et Odilas Bre-vier ; par ses beaux-frères, MM. Ar-thur Goyer, Joseph Deguise, J. H. Décarie, Alf. Décarie et Ernest Déca-rie, ainsi que par son neveu, M. Eu-gène Décarie.

Suivaient aussi le convoi : MM. J. L. Lecavalier, M. D., H. Gohier, N. P., Julien Desmarchais, Eugène Berthelette, Odessa Jarry, Ls Godin, Emile Demers, O. R. Dagenais, H. E. Trudeau, Israël Crevier, Arthur Crevier, Daniel St-Aubin, Aug. Crevier, Emile Jasmin, V. Rochon, John Muir V. Gohier, Arth. Beaulieu, Gédéon Crevier, Gust. Cardinal, Phil. Cousi-neau, maire de la ville St-Laurent Rémi Lecavalier, G. Cousineau, maire de la paroisse St-Laurent, Ls. Deguise, Placide Lecavalier, Rémi Groulx, Geo. Tolhurst, Ad. Groulx, O. W. Legault, Em. Crevier, C. S. Lassé, N. P., E. V. Champagne, M. Bergeron, M. Salmon, N. Millar, D. A. Millar, Alf. Racine, Théo. Ti-gneron, T. A. Théoret, N. P., M. La-lande, Ls. Boyer, avocat, J.-Bte Lau-rin, D. Renaud, Michel Goyer, O. Gohier, P. Latour, S. Lapierre, D. Hodge, C. Cousineau, O. Lecavalier, N. St-Aubin, S. Lapierre, père, F. Larouche, S. Robitaille, R. Lecava-lier, V. Leduc, I. Bélanger, Ald. Beau-lieu, L. Lecavalier, Aug. Jasmin, Ad. Cousineau, Lit Jasmin, Urgel Viau, Aug. Gohier, D. A. Lafortune, M. Godin, Amédée Lecavalier, H. Boyer, U. Proulx, Emile Martin, M. Leduc, V. Lebeau, M. Halcock, Jos. Jasmin, René Groulx, Lat Groulx, Ad. St-Aubin, M. Deschamps, Alf. Martin, Z. Lamer, Ed. Rochon, M. Plouffe, J. A. Décarie, M. V., Dama-se Crevier, G. Dépatie, O. Groulx, I. Meunier, J. D. St-Pierre, Alp. Des-lauriers, Emile Lecavalier, Aimé Ber-geron, Marcel Groulx, Jos. Crevier, Ed. Gohier, Hor. Gohier, P. J. B. Crevier, N. P., Ed. Crevier, M. D., Détroit, M. A. Valade, Horî Crevier, Ed. Leduc, Nar. Clément, Frs Deslau-riers, Ad. Groulx, Alp. Labelle, Ald. Guilbault, Ant. Beaulieu, J. H. Jeannotte, Edm. Tanguay, A. Ouel-let, J. Bte Deguise, David Lafortune, G. Cousineau, père, Alf. Quenneville, Ad. Viau, Théo. Robert, F. X. Car-dinal, fils, Vein Cardinal, J.-Bte Im-bault, J.-Bte Jasmin, P. Goyer, pè-re, Rémi Legault, Léon Joron, Ant. Groulx, Raphael Jasnain, Emery Noël, F. X. Cardinal, Gervais Leca-valier, Jos. Quesnel, Rémi Crevier, Nap. Leduc, J.-Bte Lafleur, etc.

M. LE DOCTEUR C. J. B. O'BRIEN

Au nombre des jeunes praticiens qui font honneur à notre corps mé-dical, il nous fait plaisir de men-tionner le Dr C.-J.-B. O'Brien, Gra-dué de Laval. Le Dr O'Brien exerce, depuis quatre ans, ses talents et son art au profit d'une clientèle que plus d'un vieil Esculape aurait droit d'envier.

Le 15 courant le Dr O'Brien pren-dra passage à New-York, à bord de

Le docteur C.J.B. O'BRIEN, (Photo Laprès et Lavergne, 360 rue Saint-Denis, angle de la rue Ontario.

"La Bretagne" pour aller tout d'a-bord à Paris travailler sous les grands maîtres et suivre les hôpitaux si renommés de la Ville-Lumière. Plus tard le Dr O'Brien compte al'er à Berlin poursuivre des études spé-ciales en fait de chirurgie et gyneco-logie. Pendant trois ans le Dr O'Brien emmagasinera tous les pré-cieux trésors de ces savants émi-nents, trésors qui s'enrichissent cha-que jour des doctes théories de ces hardis praticiens dont le seul con-tact ouvre toutes grandes les portes du savoir.

CE N'ETAIT PAS LUI

Le détective Gallagher a arrêté, ce matin, un individu sous soupçon d'ê-tre le complice du cambrioleur Robert Walker qui a tenté de tuer l'agent Le-buquet. A midi cependant on a obtenu la conviction qu'on s'était trompé d'homme. Le prévenu a été mis en liberté.

LES JEUNES CONSERVATEURS

Le Junior Conservative Club, a pris des dispositions pour tenir des assemblées tous les premiers et trois-ièmes vendredi de chaque mois, dans la grande salle de l'Edifice Empire, No 604 rue Sainte-Catherine, un peu à l'est de la rue de la Montagne.—Des assemblées publiques, auxquelles les principaux députés adresseront la parole, seront convoquées pendant tout le cours de l'automne et de l'hiver.

La première de ces assemblées au-ra lieu vendredi. Les conservateurs de Saint-Antoine y seront appelés à organiser une convention pour le choix d'un candidat pour remplir la vacance causée par la mort de l'é-chevin Carter.

Le 19, M. H. B. Ames, M.P., don-nera une conférence illustrée sur la question des terres du Nord Ouest.

EPILOGUE D'UNE ESCROQUERIE

Le plus romanesque des romans vient de se terminer en Cour de Re-vision, à moins que les avocats ne jugent à propos d'y ajouter un nou-veau chapitre en portant la cause devant un tribunal supérieur.

Il faut remonter, pour connaître l'origine de la cause, jusqu'à la sen-sationnelle évasion du fameux bandit Clive, arrêté aux Etats-Unis pour vol de bijoux et qui s'enfuit pendant qu'on le ramenait au Canada.

Clive s'enfuit, mais les bijoux de-meurèrent entre les mains des autori-tés canadiennes, où vint les réclamer par une saisie une dame Cattermole, que Clive avait promis épouser. Un M. Sharswood produisit une opposi-tion à cette saisie, prétendant qu'il avait acheté les bijoux, d'une Dame Rogers à qui Clive les avait don-nés. La Cour Supérieure avait décidé qu'une partie des bijoux seule-ment devait revenir à Mme Catter-mole, et avait maintenu l'opposition pour l'autre partie. Jugement con-firmé.

LE "BIJOU" REOUVRIRA

Une bonne nouvelle pour les ama-teurs de comédie : On annonce pour les premiers jours de novembre pro-chain, la réouverture du "Bijou", rue Lagauchetière. Des artistes français y interpréteront des comédies et des vaudevilles de la plus stricte morali-té. Son directeur, un jeune homme bien connu à Montréal partira incessamment pour Paris d'où il ramènera une douzaine d'artistes des deux sexes.

LA CHAMBRE DE COMMERCE

Demain, mercredi, à 5.30 heures de l'après-midi, la Chambre de Commer-ce tiendra son assemblée générale mensuelle au lieu ordinaire de ses séances, No. 76 de la rue St-Gabriel.

Entr'autres matières intéressantes, nous attirons l'attention de MM. les secrétaires de la Chambre sur une conférence qui y sera faite par M. A. H. Hardy, sur "Certaines matières de notre système postal comparées aux systèmes en vogue en Europe, (service intérieur".)

MM. les secrétaires sont cordiale-ment invités à assister à cette séance

PERMIS DE CONSTRUCTION

Des permis de construction ont été accordés ce matin aux personnes sui-vantes:

O Massay, 3 logements, rue Saint-Denis	$3,000
Alph. Desjardins, 2 loge-ments, 9me Avenue, Rose-mont	2,000
J. R. Dagenais., 4 logements rue Marquette	3,000
Jos et Zeph. Saint-Pierre, 3 logements, rue Davidson .	3,000
James Walker, une maison, Avenue des Pins	18,000

ACTION EN DOMMAGES

M. Félix Jarry de Montréal, pour-suit la ville au montant de $1,062. pour un accident à lui survenu, au mois d'août dernier, dans le quartier Saint-Henri.

M. Jarry passait alors en voiture dans la rue Saint-Jacques, entre les rues Saint-Pierre et Saint-Ferdinand. La trop grande élévation des rails de la Montreal Street Railway, à cet en-droit, comparativement au pavé déte-rioré, fit que voiture et conducteur roulèrent sur le pavé, au grand préju-dice de l'un et de l'autre.

Mtre Geoffrion et Beauchamp sont chargés de l'action.

CAMBRIOLEURS A LACOLLE

Le détective Lapointe est arrivé, ce matin, de Lacolle ou il a tenu une enquête sur un vol considérable qui a été commis récemment au magasin de M. F. Barrows, marchand de l'endroit.

Le vol a été commis par des cam-brioleurs experts que l'on croit réfu-giés à Montréal.

L'habile policier et son collègue Ernest Brousseau vont tâcher de s'emparer des audacieux voleurs.

ENTRE ITALIENS

Une Italienne du nom de Pennele Ferrari, domiciliée rue du Champ de Mars, a été arrêtée sous l'accusation d'avoir menacé Giaveni Vincele avec un revol-ver.

Le plaignant expliqua au tribunal qu'il était allé chez l'accusée lui récla-mer une somme de $100 qu'il lui avait prêtée, quand elle lui ordonna de sor-tir. Sur son refus, elle braqua sur lui un revolver.

Le prévenu nie ces faits. On procède à l'enquête.

M. L. CORDONNIER

Un architecte français dirigera les travaux du palais de la Paix.

PARIS, 2—M. L. Cordonnier, pre-mier prix du concours international de dessin ouvert par M. Carnégie, do-nateur du palais de la Haye, a reçu de la reine de Hollande, l'ordre de venir dans cette ville, pour y diriger les travaux de construction du pa-lais.

PERSONNEL

M. l'abbé Hamelin, curé de Willi-mansett, Mass., E. U., et le Rév. Père McEntee de Toronto, sont de passa-ge à Montréal, venant du Sanato-rium de Trois-Rivières, P. Q., où ils ont fait une cure de quelques semai-nes.

Ils se déclarent enchantés d'être ve-nus se faire traiter dans un Sanato-rium de la province de Québec.

CHEVALIERS DU STYLET

Ils opèrent dans l'Alberta comme à Montréal.

CALGARY, Alberta, 2 — Deux "ranchmen" bien connus, MM. H. E. Hewitt et Edward Cole, se prome-naient à cheval hier près de Cochra-ne. Ils furent tout à coup attaqués par une bande d'Italiens qui avaient fait de trop copieuses libations. Les habitants du pays où fleurit l'oran-ger, au nombre d'une trentaine se ruèrent sur les cavaliers, avec leurs couteaux. Les blessures de M. Cole, mettent sa vie en danger et M. He-witt a reçu un coup de stylet qui a pénétré de deux pouces dans les reins.

La police montée a mis le grappin sur treize de ces bravi, qui occupent les loisirs que leur donne leur travail sur le C. P. R. à faire des bouton-nières dans la peau des fermiers de l'Alberta.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. l'abbé G. Moreau, aumônier des Frères des Ecoles Chrétiennes au Mont-Lasalle ;

M. l'abbé G. Fonrouge, curé de St-Luc, en remplacement de M. l'abbé J.-B. Beauchemin qui se retire du saint-ministère.

LA FERME AMOS

Rôle de répartition dans l'expropriation nécessitée par son agrandissement.

M. D. P. Perrin, le secrétaire du département des expropriations à l'Hôtel-de-Ville, a déposé ce matin, chez l'inspecteur de la cité le rôle de répartition préparé en vertu d'une résolution du conseil adoptée le 19 juin 1905, conformément au rapport des commissaires en expropriation, lequel fut homologué le 11 juin 1905, pour l'agrandissement de la Ferme Amos.

D'après ce rôle les indemnités à payer s'élèvent à $15,300 et les frais à $1,573.20, soit un total de $16,-813.20, dont la ville est appelée à payer la moitié, soit $8,436.60 et l'au-tre moitié par les propriétaires situés dans l'espace borné par l'avenue Pa-pineau, l'avenue Mont Royal, la rue St-Denis et la voie du C. P. R. Les indemnitaires sont au nombre de qua-tre, à savoir :

La Sun Life Insurance Coy, propriétaire de 19 lots.	$12,902.91
La succession A. Dubuc, propriétaire, un lot . .	1,648.29
Olivier Limoges, locataire des 19 lots ci-dessus . .	499.20
La succession Dubuc, occu-pant	249.60
	$15,300.00

Le nombre de propriétaires intéres-sés est de 912 et sont cotisés à raison de 8 centins et demi environ par pied de front de leur propriété.

NE MANQUEZ PAS L'AUBAINE !

Ne vous laissez pas devancer par vos voisins.

Les hommes et les femmes qui met-tent ce journal de côté sans lire les annonces qu'il renferme, n'en retirent pas tous les avantages qu'ils de-vraient en retirer.

Ils se privent volontairement d'une somme d'argent, qui, au bout de l'année, serait assez rondelette.

Le magasin Seroggie dépense des milliers de dollars annuellement pour faire connaître au public, tous les jours, par l'intermédiaire des annon-ces, d'excellentes propositions d'éco-nomie. Il ne saurait continuer à annoncer, si le public n'acceptait pas ses propositions, et ces dernières ne seraient pas acceptées d'année en an-née, si le public n'en retirait un réel avantage.

Par conséquent, l'homme ou la fem-me qui ne suit pas les annonces de W. H. Seroggie, Limited, se prive de ce que des voisins plus sages ne manquent pas de mettre à profit.

CONSEIL DE HULL

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

HULL, 2. — Le conseil de ville à l'unanimité, a accordé hier soir une exemption de taxes pour quinze ans à la fabrique d'Ottawa qui a annoncé, il y a quelque temps son intention d'établir à Hull une fabrique d'uni-formes pour soldats.

Le conseil à la même assemblée, a aussi décidé de faire, lundi prochain, un essai officiel de l'aqueduc pour connaître jusqu'à quel point les amé-liorations qu'on vient de lui faire su-bir seront utiles.

LE GRAND TRUNK RY.

Assemblée annuelle — Elections

DETROIT, Mich., 2.—Les différentes compa-gnies qui forment le système de chemin de fer du Grand Tronc, comprenant le Grand Trunk Western, le Détroit, Grand Haven et Milwaukee, le Toledo, Saginaw and Musko-ka, le Michigan Air Line et le Chicago, Dé-troit and Canada Grand Trunk, ont tenu leur assemblée annuelle à Détroit, hier. Quelques changements ont été effectués : A. B. Atwa-ter, de Détroit, a été élu directeur des diffé-rentes compagnies, place laissée vacante par la mort de W. J. Spicer ; T. P. Shonts a été réélu président de la ligne courte Détroit et Tolède, propriété du Grand Tronc et du Clo-ver Leaf, et M. E. H. Fitzhugh fut nommé vice-président de la compagnie. Les membres de l'assemblée sont partis pour Chicago.

LA COMMISSION DES GRAINS

Les membres de la commission royale des grains ont visité, ce matin, les quais et les élévateurs du port.

La commission siégera, demain, dans la salle du comité du Board of Trade, pour en-tendre ceux qui sont engagés dans le com-merce de grains.

La commission se compose de M. John Mc-Lar, d'Indian Head, président ; M. W. L. Mc-Nair, de Keyes, Manitoba; G. E. Goldie, d'Ayr, Ont., J. R. Boyle, d'Edmonton ; secré-taire ; R. C. Dunbar, d'Ottawa, rapporteur officiel.

A DE LORIMIER

Au conseil de DeLorimier, ce soir, on prendra en considération les soumis-sions pour la construction du canal d'égout de la rue Iberville, en confor-mité avec l'entente survenue avec les autorités de Montréal pour le draina-ge de Rosemount.

Quatre soumissions ont été reçues jusqu'à cette heure.

POUR RECEL

Isaac Solensky, trouvé coupable d'avoir recelé pour $200 de fourrures, a été condamné à 3 mois de prison par le juge Piché.

Votre Avenir Assuré

Un dépots d'épargne dans la Sovereign Bank of Canada vous rend heureusement indépen-dant du futur et vous met à l'abri des soucis. Ouvrez un compte d'épargnes aujourd'hui.

Dépots : $1.00 en montant ; intérêts repartis 4 fois l'an.

The Sovereign Bank of Canada

232-236 Rue Saint-Jacques

Succursales de l'Ouest, 768 Ste-Catherine Ouest, Coin Guy.

COMMERCE

MARCHE BONSECOURS

Beaucoup de produits, ce matin. On signale une hausse dans les viandes fraîches. Les prix des légumes et des fruits sont sans changement.

Voici les cotations du marché:

BOEUF—Sirloin roast, 1ère qualité, 15 à 18 cents ; 2e qualité, 12 1-2 à 14 cents ; rôti de côtes, première qualité, 15 cents ; bœuf à soupe, 1ère qualité, 12 1-2 cents ; bœuf à soupe, 1ère qua-lité, 8 à 10 cents ; 2e qualité, 5 à 8 cents la livre.

MOUTON—Carcasse, 1ère qualité, 8 à 10 cents ; 2e qualité, 7 à 9 cents la livre.

AGNEAU—1ère qualité, 11 à 12 1-2 cents ; 2e qualité, 9 à 11 cents la li-vre.

VEAU—Carcasse, 1ère qualité, 10 à 12 1-2 cents ; 2e, qualité, 8 à 10 cents la livre.

PORCS FRAIS — 12 à 14 cents, ba-con, 14 à 15 cents ; belone, 6 à 7 cts lard salé, 11 à 12 cents ; saucisse, 10 à 11 cents ; graisse en sau, $2.25.

BASSE-COUR—Dindes frais, mères 18 à 20 cents ; canards, frais, la livre, 14 à 15 cents ; jeunes canards, 90 à $1.00 le couple ; poules, fraîches, 14 à 16 cents ; poulets du printemps, à gril-ler, 65 à 75 cents le couple ; oies, 14 à 16 cents la livre ; pigeons, vieux 30 cents le couple ; pigeons, jeunes, 30 à 45 cents le couple.

BEURRE—Crémerie de choix, 25 cts ; dairy, 21 à 22 cents la livre.

FROMAGE — 15 cents la livre.

OEUFS. — Choisis, 25 cents ; No. 1 mirés, 22 cents la douzaine.

SIROP D'ERABLE — 75 cents le gal-lon.

MIEL—Coulé, 10 cents la livre ; en gâteau, 10 cents la boîte et 2 boîtes pour 25 cents.

FEVES—Jaunes, 12 cents ; blanches, 8 cents ; caille, 15 cents la pinte ; pois à soupe, 5 cents la pinte.

FRUITS—Pommes, St-Laur. à $3.00 ; Wealthy, $2.25 à $2.50 ; Du-chesse, No 1, $2.50 à $3.00 ; No 2, $1.75 à $2.25 ; ostragan, $2.00 à $2.50 le quart ; oranges, 20 cents la douzaine ; pêches, 50 cents le panier ; citrons, $6.00 à $6.50 la boîte de 300 ; bananes, $1.40 à $1.75 le régime ; rai-sin vert, 22 cents ; bleu, 22 cents le panier ; pommes Alexandre, $2.50 le quart ; Montreal Beauty, $2.75 à $3 le quart ; Fameuses $2.50 à $3.

LEGUMES—Patates, 50c la poche de 80 lbs. ; navets, 65c la poche ; oignons rouges $1.40 la poche ; oignons blancs, à la caisse, $2.25 ; carottes, deux doz. de paquets, 25c ; betteraves, deux paquets, 25c ; tomates, 75c à $1.25 la boîte ; céleri, 20c à 25c le paquet ; choux, 40c à 60c la douzaine.

MARCHE AUX GRAINS

AVOINE—Nous cotons : No 2 blanche, 39½ à 40c ; No 3, 38½c à 39c ; No 4, 37½c à 38c le minot en magasin.

FOIN PRESSE.—M. Jos Quintal, exportateur, nous fournit les renseignements suivants :

"Les marchés de New-York et Boston sont faibles. On n'y peut vendre le No 1 plus que $18 la tonne. En Angleterre, les marchés sont fermes par suite du volume limité des exportations. Mais on nous informe que de plus grosses exportations feraient monter les prix.

"Sur place, le marché est ferme. Nous co-tons : No 1, $12 ; No 2, $11 à $11.50 ; trèfle mêlé, $10 à $10.50 ; trèfle pur, $9 à $9.50 la tonne au char."

PRODUITS LAITIERS

FROMAGE—Marché tranquille et prix fer-mes, de 13c à 13½c pour Ontario, de 12¾c à 12¾c pour les Cantons de l'Est. Aux quais, ce matin, on demandait 12¾c à 12¾c la livre.

BEURRE—Nous cotons : crémerie de choix, salé, 24c à 24½c la livre.

OEUFS—On cote comme suit : oeufs choi-sis, 22c ; No 1 mirés, 18c à 18½c ; No 2, 15½c à 16c la douzaine.

FINANCES

LE TORONTO

Recettes du Toronto Ry. durant la semaine finissant le 29 septembre :

		Augm.
Dimanche	$5,158	$453
Lundi	8,663	1,063
Mardi	8,528	1,346
Mercredi	8,711	1,070
Jeudi	8,710	1,075
Vendredi	8,649	875
Samedi	10,356	322
Total'	$58,765	$6,136

LE CANADIAN NORTHERN

Recettes du Canadian Northern durant le mois d'août :

	1906.	1905.
Recettes brutes	$594,900	$357,900
Dépenses	402,800	246,200
Recettes nettes	$192,100	$111,700

LE DETROIT

Recettes du Détroit United Ry. pour les trois semaines finissant le 21 septembre :

1906	$383,953
1905	334,349
Augmentation	$49,504

RECETTES DU TRAMWAY

Recettes du Montreal Street Ry. pour la semaine finissant le 29 septembre :

		Augmentation
Septembre 28	$8,047 79	$1,063 80
" 24	9,379 98	1,227 01
" 25	9,088 92	1,104 09
" 26	9,083 32	1,488 22
" 27	9,006 23	771 20
" 28	8,882 00	878 58
" 29	9,132 84	188 52
Recettes jusqu'à date	$62,669 69	$833,981 59

DE PLUS EN PLUS FORT

HAUSSE GENERALE DES VALEURS A NEW-YORK — LA BANQUE D'HOCHELAGA TOUCHE 160.

Le marché de New-York a été fort sur toute la ligne, ce matin.

Parmi les valeurs qui ont fait le plus de gains, mentionnons:

Le Saint-Paul, le Reading, et l'Union Pac. Ce dernier a touché 185 3-4, tandis que le Saint-Paul est monté à 175 7-8 et le Reading à 154.

Le Copper a aussi fait une bonne avance, ayant touché 113 1-4. De son côté, le Smelters est passé de 134 3-4 à 135 5-8.

Le C.P.R., s'est maintenu ferme à 181 1-2, de même que le Pensylvanie à 141 3-4 et 142.

Le marché a été très actif, puis-qu'il s'était déjà vendu 728,700 parts à midi.

Le Steel Co., a monté d'un demi-point. Ouvert à 47, il toucha im-médiatement 47 1-2 et resta là.

A MONTREAL

Notre marché a eu quelque tendan-ce à la hausse, mais il a été plutôt inactif.

Le Power a enfin touché 96, et on espère qu'il se maintiendra là, cette fois. Cinquante parts seulement ont changé de mains.

Ouvert fort à 182 1-4, le C. P. R. a décliné jusqu'à 181 1-2, et cent cin-quante parts en tout furent vendues.

Le Détroit a monté d'une fraction, ayant clôturé à 95 1-2. Il ne s'est fait qu'un petit nombre de transactions.

Le Mackay P., a été ferme à 71 3-4, de même que le New Pacific à 181, le Telephone à 147 et le Mexican à 52 1-4.

Dans les banques, nous avons sur-tout à signaler la banque de Com-merce, dont les actions sont en bon-ne demande et montent d'une façon extraordinaire. Ce matin, 210 parts ont changé de mains à 190 1-2 et 190. Les actions de la banque d'Hochela-ga sont aussi à la hausse. Vingt-cinq parts furent vendues à 160. La nou-velle que le capital et le dividende de cette institution seront augmentés a produit un bon effet sur le marché et fait monter cette valeur.

BOURSE DE MONTREAL

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournis-sent le rapport suivant :

Montréal, 2 Oct. 1906

Valeurs	Vend	Ach.	Valeurs.	Vend	Ach.
Bell Telep.	150	145	Banks—		
Can. Pacific	181½	181	B. N. Am.		145
Detroit ER	95½	95¾	Commerce.	190¼	190
DomCoal c	69¾	69¾	Dominion.	...	...
do pf	80	79	Est. Towns	163¼	...
D.I. & S.c.	29½	29½	Hochelaga	165	159¾
do pf	80	79	Imperial.	...	234
Duluth c.	20	19	Merchants	175	173
do pf	40	35	Molson.	225	224
Half E.R.	105	102	Montreal.	256	255
Havana R.	...	...	Nationale.	127	124
do pf	90	80	Nov Scotia	291	285
Ill. Tr. Pf.	...	93	Ontario.	...	...
Inter. Coa	...	...	Ottawa	...	...
do pf	...	...	Quebec.	150	142
L. of W. c	97	96	Royal.	239	236
do pf	114½	112	sovereign	138	137
Laur. Pulp	...	...	Standard.	...	...
do pf	...	108	Toronto.	...	...
MackayCe.	74	72	Union.	...	156
do pf	73	71½	Cottons—	...	...
Mexican L.	53	52¾	Can. Col.	60	58
Minn & St	151	149	Dominion.	104	101
M. L. H. P.	96	95½	Montreal.	132	129
M. L. & M.	...	...	Bonds—	...	...
M. S. R.	281	279½	Bell Tel.	109	102
M. S. W. c.	...	...	Can. C. C.	102	100
do pf	...	...	Dom. Coa.	...	...
Mont. Tel.	170	165	Dom. Iron	84	83¾
N. O. T. & Light ...	31	28	Hav. E. R.	95	...
Novas, S.C.	...	67	L. of Wood	113½	110
do pf.	...	...	Laur Pape	...	...
N.W. Land	...	...	Mex Cl. Co	76½	76
Ogilvie Mill	...	...	M. L. P. & P	80	79
do pf.	125	122	Mt L.H. & P	...	90
R. & O. N	...	82	M. S. R.	...	104½
Sao Paulo.	...	...	N.S. Steel C	...	109
St Jn. E. R.	...	...	Ogilvie Mill

VITRAUPHANIE

La Plus Parfaite Imitation des Vitraux de Couleurs

Le papier vitrauphanie posé sur les vitres d'un passage, d'un bureau ou d'une chambre de bains, remplace avantageusement les vitres peintes, de vilain effet, et empêche les vitres de geler durant l'hiver — Il est impossible de voir à travers le papier vitrauphanie, pourtant il n'assombrit pas la chambre sur la fenêtre de laquelle on l'a posé.— C'est une remarquable invention à l'aspect très artistique et riche. Il est aujourd'hui employé par les meilleures maisons de tout le Dominion, qui le préfèrent aux vitraux de couleurs encerclés de plomb beaucoup plus dispendieux.— Il a 18½ de large et se vend à la verge à partir de 35c.

Des échantillons seront envoyés sur demandes.

Palais de l'Ameublement — N. G. Valiquette LIMITED — 471-477 Ste-Catherine Est

C'est le Meilleur Temps

N'attendez pas trop tard

Faites réparer vos fourrures dès maintenant.

Apportez-nous vos vieilles fourrures à être réparées et refaites, nous les ferons paraitre comme de belles fourrures neuves.

CHS. DESJARDINS & CIE.,

485 RUE STE-CATHERINE EST.

Tel. Bell. Est 1836-1837.

605 Ste. Catherine Est, Coin Montcalm.

Vallières

NOUVELLES ETOFFES A MANTEAU

10 pièces de tweed anglais, automobile, 54 pouces $1.00
15 pièces de tweed matelassé, 54 pouces $1.00
25 pièces de tweed pâle écossais $1.50
12 pièces de tweed reversible en rreauté pâle et foncé $1.50
10 pièces de tweed Carisé, carreauté à $2.00
5 pièces de tweed tressé, pâle $2.00
10 pièces de tweed en poil de chameau, épais et carreauté .. $2.50
20 pièces de drap de couleur à $1.50
10 pièces de drap de couleur à $2.00

Grand choix dans les étoffes à manteau pour enfant, blanc, rouge, bleu, crême, vert, rose de **75c** en montant.

Toronto, 2. — Beau aujourd'hui et demain. Même température.

Les chiffres de la température nous sont fournis par la HEARN & HARRISON, 10-12 rue Notre-Dame Est.

Aujourd'hui Maximum.	63
Même date l'an dernier.	65
Aujourd'hui Minimum.	53
Même date l'an dernier.	50

NOTES DE LA TEMPERATURE

Il fait beau dans tout le Canada. La température est normale.

CALENDRIER

DEMAIN, MERCREDI 3 OCTOBRE

Fête du jour St-Gérard, abbé.
Lever du soleil, 5.59. Coucher du soleil, 5.39
Lev. de la lune, 6.46. Couch. de la lune, 6.52.

PHASES DE LA LUNE

Dernier quartier, le 19.
Nouvelle lune, le 17.
Premier quartier, le 24.
Pleine lune le 31.

Annonceurs Satisfaits

CE QU'ILS DISENT:

"Nous trouvons dans "La Patrie", un medium des plus satisfaisants".

HENRY BIRKS & SONS.
Bijoutiers.

SIR WILFRID LAURIER

Le premier ministre portera la parole demain, dans la division électorale de Québec.

Le discours du chef du gouvernement est attendu avec une curiosité très légitime.

Plusieurs élections se feront bientôt. Le premier ministre indiquera probablement dans son discours, les grandes lignes du programme qui servira d'appel au combat.

Puis, la session approche.

Sans révéler de secrets et sans communiquer à l'avance au pays le discours du trône, Sir Wilfrid Laurier donnera peut-être un avant-goût du menu qu'il offrira au Parlement.

M. A. R. MACDONALD

LA PATRIE regrette vivement d'annoncer à ses lecteurs la mort de M. A. R. MacDonald, survenue à Québec.

M. MacDonald fut pendant plusieurs années, surintendant de division de l'Intercolonial.

Il abandonna sa charge pour exercer à Québec, la profession de courtier.

M. MacDonald laisse derrière lui les meilleurs souvenirs de son affabilité, de son dévouement à ses amis.

LA PATRIE offre à sa famille l'expression de ses plus sincères sympathies.

LE JUGE DESNOYERS

M. le juge Desnoyers est revenu ce matin, de son voyage d'Europe.

Le distingué magistrat est en excellente santé. La traversée a été très heureuse.

COUR SUPREME

Feu le juge Sedgewick — L'élection de M. Dan. Gallery.

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

OTTAWA, 2 — A l'ouverture de la Cour Suprême, ce matin, l'hon. juge en chef Fitzpatrick a fait l'éloge de feu le juge Sedgewick dont le successeur, M. Duff, a été assermenté ce matin.

La première séance a été consacrée aux plaidoiries d'une motion dans une cause commerciale de la Nouvelle-Ecosse.

La cause en contestation de l'élection de M. Gallery, Sainte-Anne de Montréal, viendra cet après-midi.

AU BOARD OF TRADE

Réception de diplomates

Le conseil du Board of Trade de Montréal, a donné une réception, aujourd'hui, à midi, en l'honneur des consuls généraux résidant à Montréal.

Désormais MM. les Consuls auront libre accès dans la grande salle de délibérations du Board of Trade et dans le salon de lecture.

LA SESSION FEDERALE

Elle aura lieu le 22 novembre

OTTAWA, 2.—Il est pratiquement décidé que la session s'ouvrira le 22 novembre. Ordre a été donné aux officiers des Communes et du Sénat de tout tenir prêt pour cette date.

LES EVEQUES ESPAGNOLS

MADRID, 2 — L'hostilité de quelques prélats contre le gouvernement augmente. L'évêque de Cordoue vient de publier une circulaire conçue dans des termes plus durs que celle de l'évêque de Tuy.

UNE MORT FOUDROYANTE

MME P. C. LEMOYNE, DE SOREL EXPIRE SOUDAINEMENT AU COURS D'UNE VISITE A MONTREAL

A neuf heures et demi ce matin l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame était appelée au No 549 rue St-Jacques à la pharmacie A. Lebeau, coin de la rue Cathédrale.

Une dame assez âgée venait d'être prise subitement de maladie en passant devant la pharmacie.

Y étant entré elle ne reprit pas le temps de donner son adresse, Mme P. C. Lemoine, de Sorel, puis elle tomba lourdement sur le parquet. On s'empressa autour de la malade qui expira en quelques minutes, ayant succombé à une syncope.

L'ambulance transporta la dépouille mortelle à la morgue.

(Dépêche spéciale à "La Patrie")

SOREL, 2.—Mme Lemoyne, (née Marsan), était âgée d'une cinquantaine d'années et mère de sept enfants, quatre fils et trois filles. Elle était allée à Montréal pour y voir un de ses fils, dans un collège.

Sa famille, informée par dépêche de la mort subite de Mme Lemoyne, est partie ce matin pour Montréal.

Le décès inattendu a causé un chagrin universel à Sorel où la défunte comme toute sa famille, était très respectée et estimée.

M. P. C. Lemoyne est un riche marchand épicier de notre ville.

LES ECOLES DU SOIR

LA REOUVERTURE A EU LIEU HIER SOIR — NOUVEAUX PROFESSEURS A NOMMER.

Les cours spéciaux gratuits qui se donnent le soir, aux écoles Montcalm, Olier, Champlain, Murphy, Sarsfield et Belmount, sont commencés hier et le nombre des entrées dépassent de beaucoup celui des années précédentes.

On semble mieux apprécier l'importance de ces cours publics où sont enseignés le français, l'anglais, l'arithmétique et la comptabilité, autant de matières devenues presque indispensables de nos jours, où la lutte pour la vie requiert de plus grandes connaissances.

On nous faisait remarquer ce matin que près de la moitié des élèves s'inscrivent pour les classes d'anglais; c'est l'ignorance de cette langue qui semble nuire le plus à notre population ouvrière.

A l'école Montcalm, on compte déjà 142 inscriptions, ce qui est une augmentation de 66 sur l'année dernière. Les autres écoles offre une moyenne à peu près équivalente. ... C'est un début très encourageant et il serait à souhaiter que les élèves inscrits persistent jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Il y aura cette après-midi, réunion du comité des écoles afin de procéder [illegible] devront enseigner le soir, en remplacement de ceux qui ont refuser de remplir cette fonction.

LA LIGNE FRANCAISE

LA "PICARDIE" SERA ENCORE PLUS RAPIDE QUE "LA PROVENCE"

La compagnie générale transatlantique possèdera bientôt un nouveau paquebot rapide, "La Picardie".

Ce navire moderne est sur les chantiers de St-Nazaire, où "La Provence" a été construite. Il entrera en commission au printemps de 1908. Ses machines auront une force de 40,000 chevaux-vapeur, et il pourra faire la traversée en 5 jours et demi, à raison de 24 nœuds à l'heure.

Les machines de "La Provence" ont une puissance de 30,000 chevaux-vapeur.

La compagnie promet que le nouveau paquebot sera plus luxueux encore que "La Provence" et "La Savoie". C'est dire que la "Picardie" ne sera inférieure à aucun bateau de la ligne allemande et de la ligne Cunard, qui passent pour avoir les plus beaux steamers actuellement en service.

"La Picarde" aura 695 pieds de long. Elle voyagera entre le Havre et New-York.

Le printemps prochain, la Compagnie Générale Translatlantique possèdera deux autres steamers, le "Chicago" et le "Boston" qui ne transporteront que des passagers de deuxième et d'entrepont.

"La Gascogne" voyagera désormais entre Gênes, Marseilles et New-York.

SOCIETE MEDICALE

Ce soir à 9 heures précises à l'Université Laval dans les salles de la faculté de médecine, séance de la société médicale de Montréal.

Le Secrétaire,
Dr ALBERT LABAMEE.

LA PERTE D'UN ŒIL

UN JUGEMENT INTERESSANT DE LA COUR DE REVISION SUR LA RESPONSABILITE DES PARENTS

Le six juillet 1903, le jeune Lucien Archambault, âgé de neuf ans, blessait grièvement à l'oeil un jeune Alfred Deschamps, âgé de 6 ans, en lui lançant une pierre à la tête. L'oeil frappé fut perdu et l'autre fortement affecté.

M. Deschamps, père, intenta une action en dommages au montant de $850, contre M. Berthiaume. L'hon. juge Tellier donna gain de cause au demandeur pour un montant de $300, la cour de Révision vient de renverser ce jugement pour les considérations suivantes:

Nous trouvons, disent les juges siégeant en revision que la faute ou l'imprudence du fils mineur du défendeur a été la cause directe et immédiate de l'accident arrivé au fils du demandeur et Lucien Berthiaume, étant âgé de 9 ans, capable de discerner du bien et du mal, pourrait être tenu responsable du dommage causé par sa faute à autrui.

Pour ce qui est de la responsabilité du père elle ne peut avoir lieu que s'il ne peut prouver qu'il n'a pu empêcher le fait qui a causé le dommage.

Dans cette cause il a été prouvé que les deux familles demeuraient voisines dans un quartier populeux de la ville et que les enfants de chacune avaient l'habitude de jouer ensemble dans la rue et dans les cours. Sans les garder à la maison ce qui aurait été une grande privation—surtout pendant les chaleurs—il était impossible de surveiller les enfants à chaque instant du jour et de les empêcher, à un moment donné, de jouer à des jeux dangereux.

Dans l'après-midi en question, les petits garçons jouaient ensemble dans la cour du demandeur, sous l'oeil de l'épouse du plaignant et deux autres petits garçons s'amusaient sur la rue avec Lucien Berthiaume.

Alfred Deschamps, à la porte de la résidence de son père, regardait sur la rue, avec sa mère, lorsque l'une des pierres que Lucien Berthiaume avait dans son chapeau et qu'il lançait à l'un des petits garçons avec lesquels il était à jouer dans la rue, manqua celui auquel elle était destinée et vint frapper Alfred Deschamps à l'oeil.

Il n'existait aucune inimitié entre les deux petits garçons.

Il a été établi par la preuve que M. Berthiaume, père, aussi bien que son épouse, avaient élevé leurs douze enfants avec tout le soin possible; que Lucien n'avait aps pour un sou de malice; qu'au temps de l'accident les deux enfants jouaient sous l'oeil de l'épouse du plaignant le père et la mère du jeune Berthiaume étaient justifiables de croire leur enfant sous bonne garde.

Dans ces circonstances les juges en revision ont jugé que M. Berthiaume ne pouvait être tenu responsable et qu'il n'aurait pas pu empêcher l'accident de se produire.

LES CREANCIERS DE CARBONNEAU

Dans une cause contre M. Carbonneau, le financier canadien bien connu en France et aux Etats-Unis, l'honorable juge Curran vient de réduire à néant les prétentions de par Mtre Bernard, avocat, et certains autres créanciers sur un dépôt d'environ $1,000, fait au nom de M. Carbonneau à la "Koval Trust Co.," par Mtres Pélissier et al, avocats.

Ce dépôt avait été fait là par Mtres Pélissier et al, au nom de leur client, en 1903, afin de poursuivre une cause en Cour d'Appel, mais à la condition expresse que l'argent devait ensuite retourner aux déposants et non à M. Carbonneau.

FEU MADAME TREMBLAY

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Madame Tremblay, née Octavie Beauvais, la mère de notre excellent ami le sous-chef Tremblay, de la brigade du feu de Montréal.

Madame Tremblay, qui était souffrante depuis six mois, est décédée la nuit dernière, à l'âge de 75 ans et 6 mois, au domicile de sa fille, Mme Dumontet, 355 1-2 rue Richelieu, Ste-Cunégonde.

Les funérailles auront lieu jeudi à 8 heures a.m., de la chapelle de l'Asile de Ste-Cunégonde.

IL LUI EN COUTE

Le nommé Eugène Robichaud, qui a souffleté hier soir, le constable Beausoleil, du poste No 8, en lui donnant un coup de pied dans l'abdomen, subira son procès en cour criminelle.

Pour s'être enfui et avoir fait du tapage sur la rue, il a été condamné par le juge Decelle à 2 mois de prison, $20 d'amende ou à 2 autres mois.

MARINE ANGLAISE

NEW-YORK, 2—L'amirauté anglaise doit lancer à bref délai un nouveau cuirassé du type Dreadnaught.

LONDRES, 2.—Le Dreadnaught fera aujourd'hui des essais de vitesse et de tir au canon auxquels l'amirauté attache une telle importance que le résultat de ces expériences sera gardé secret.

LE DRAME DE LA RUE CHATHAM

LES RECHERCHES DE LA POLICE N'ONT ENCORE DONNE AUCUN RESULTAT.

La police poursuit toujours ses recherches dans le but de percer le mystère profond qui entoure le crime de la rue Chatham, et elle ne découvre rien de nouveau.

La disparition de Guiseppe Buccino et de sa famille reste enveloppée du plus complet mystère.

Le chef Carpenter attend d'un moment à l'autre une lettre ou un télégramme de Steubenville, Ohio, ou de Pittsburg, Penn., deux endroits où Buccino a demeuré pendant plusieurs années.

Dans la PATRIE d'hier nous parlions d'une lettre que la sœur du fugitif, Mlle Concetta de Nicastro, province de Catanzaro, Calabre, lui avait adressée à la fin du mois d'août. Cette pauvre fille laisse entendre que Guiseppe a été mêlé à une affaire bien malheureuse. "Je passe mes jours et mes nuits à prier pour toi, mon cher frère, écrit-elle. Ma santé se ressent de ma profonde tristesse. Tu ne reconnaitrais plus ta sœur. Je t'envoie un scapulaire et un chapelet. N'oublie pas de porter ton scapulaire. Il te portera bonheur.

Mlle Concetta n'explique pas de quelle nature est la malheureuse affaire qui l'afflige tant. Cette affaire doit être grave, car ainsi qu'elle le déclare, elle mine sa santé à prier pour son frère et elle fait brûler de nombreux cierges à son intention.

Le certificat du mariage de Guiseppe Buccino à Philomène Scarza porte la date du 24 avril 1903 et est signé par Geo. J. Campbell, greffier d'une cour de Pittsburg, Penn.

Les détectives sont en frais de fouiller plusieurs domiciles italiens de la rue St-Antoine et de la rue Cadieux.

On suppose toujours que la femme Buccino et ses deux enfants se sont réfugiés chez des amis à Montréal.

Les détectives Lapointe et Brousseau, de la police provinciale, se sont joints aux hommes du chef Carpenter, ce qui va rendre encore la chasse au meurtrier plus intéressante.

ALDOR RIVET RETROUVE

GRACE A LA PUBLICITE DE "LA PATRIE" — IL AVAIT ETE RECUEILLI PAR UN CULTIVATEUR DE ST-GREGOIRE.

(Dépêche spéciale à "La Patrie")

FARNHAM, 2 — Le jeune Aldor Rivet, l'élève du collège Ste-Croix, de Farnham, qui s'était enfui de cette institution il y a trois semaines environ, est enfin retrouvé.

Hier, M. Ephrem Benoit, un estimable cultivateur de Saint-Grégoire, ayant lu dans la PATRIE la nouvelle de l'escapade du jeune garçon, comprit tout de suite que ce dernier était bien l'enfant qu'il avait recueilli dernièrement et qui se disait orphelin, et il se hâta d'avertir la direction du collège Ste-Croix.

Aldor Rivet s'occupait chez M. Benoit à divers travaux et était traité comme l'enfant de la maison.

Hier l'économe du collège, le Frère Rodrigue, est allé le chercher à Saint-Grégoire et l'a ramené à Farnham, pour, ensuite, l'expédier chez ses parents, à Woonsocket, R. I.

APRES L'EAU LE GAZ

LE SERVICE DU GAZ EST PITOYABLE DANS LA VILLE ST LOUIS.

Après la question de l'eau qui n'est pas encore réglée, il s'en soulève une autre qui, sans avoir une importance aussi grande n'en cause pas moins des inconvénients très graves aux citoyens de Saint-Louis. Le gaz d'éclairage n'a pas de pression suffisante aux heures où on en a le plus besoin.

Entre cinq heures et demie et huit heures et demie du soir, c'est à peine si la lumière est suffisante pour éclairer les maisons. Impossible de lire un journal ou quoique ce soit, même à une faible distance du bec de gaz.

Un des échevins rencontré, ce matin, a déclaré que cette nouvelle était parfaitement fondée et qu'il allait faire une interpellation à l'assemblée du conseil ce soir.

A LA VOIRIE

Il y aura cet après-midi, à 2 heures 30, assemblée de la commission de la voirie.

L'INSPECTION SCOLAIRE

PARTAGE DES ECOLES CONFIEES AUX 45 INSPECTEURS MEDICAUX

Voici, d'après le partage, fait par la sous-commission d'hygiène, quelles sont les écoles, qui sont confiées à chacun des 45 inspecteurs medicaux nommés par la commission :

Dr J. O. A. Archambault, 3597 Notre Dame, Collège St-Henri, Ste-Emmaeth, Dr L. O. Asselin, 401 St-Antoine, écoles St-Irénée, Ste-Cunégonde, Asile Ste Cunégonde, école de Kent, Hochelaga; Dr G. Browne, 1171 St-Denis, école Montroyal; Dr A. T. Nasson, 45 Crescent, écoles Victoria, McGill Model; Dr P. Bonner, 1005 Ste-Catherine, école St-Joseph, couvent d'Asile Marie; école St-Joseph; Dr Alex. Bourdon, 94 Lafrairie, écoles St-Jean l'Evangéliste Charlevoix, Melle Bouchet; Dr N. G. Brown 495 Ste-Catherine Ouest, écoles Ann Street, Britannia, Prince Albert; Dr J. A. Bourgouin, 479A St-Denis, école Murphy's, Asile St-V. de Paul; Asile Visitation, Académie Cherrier; Dr B. Conroy, écoles Notre-Dame des Anges, Sarsfield, Muir's, St-Alphonse; Dr G. E. Cartier, 30 1-2 Chaboillez, écoles Ste-Hélène, Archevêché, Hospice Saint-Joseph, Asile Bethléem; Dr J. A. Cousineau, 3767 Notre-Dame, écoles Ste-Anne, St-Henri; Dr A. de Martigny, Sherbrooke Est, école St-Jacques, Jardin de l'Enfance, orphelinat St-Alexis; Dr W. H. Dalpé, 1015 Ste-Catherine Ouest, écoles Miss Bryson, Chrocton, French Prot. Home, écoles Miss Gardner, Miss Givitt; Dr W. H. Donnelly, 543 St-Antoine, écoles St-Agnès, Royal Arthur, West Mission; Dr H. Desmarais, 1892 Ste-Catherine Est, Asile du Sacré-Cœur, école Champlain; Dr A. Denis, école Commerciale Catholique, Académie Melle Viger, Académies Melle Parent, St-Thomas d'Aquin; Dr F. X. Gagnier, 200 Centre, Académie Saint-Charles, écoles Chauveau, St-Gabriel; Dr E. P. Grenier, 1859 Ontario Est, écoles Meilleur, St-Eusèbe; Dr Eug. Gagnon, 282 St-Antoine, écoles Belmont, St-Antoine, Dest-Fen. du Sacré-Cœur; Dr G. Gallathy, 349 rue Charlevoix, écoles Lorne, Riverside; Dr E. M. Gagné, Ontario Est; écoles Plessis et St-Frs. d'Assises, Ac. Melle Archambault; Dr A. W. Halchmand, 784 Ste-Catherine O.; High School, écoles Miss Stephen, Miss Hall, Grammar School; Dr A. Handfield, 24 Mont-Royal; Ac. Visitation, écoles Ste-Hélène, St-Pierre; Dr A. Fafard, Parc Lafontaine, écoles Sacré-Cœur, St-Joseph, Mlles Champagne, Missions Françaises, école St-Antoine; Dr L. A. Lacombe, 676 Parc Lafontaine; Ac. Bourgeoys; Dr Ad. Lefebvre, 205 St-Hubert; Jardin de l'Enfance, 543 Berri, écoles St-Ignace, Ste-Marie, Nazareth, Ste-Catherine; Dr J. A. Leduc, Hôpital St-Paul; écoles Ste-Brigide; Dr Z. Lefebvre, 913 Notre-Dame Ouest; école St-Patrice, Asile St-Patrice, école St-Joseph; Dr Z. O. Lapointe, 791 Notre-Dame Ouest; écoles St-Joseph; Dr D. Laurie, 980 Ste-Catherine Ouest; école Lasadowne; Dr J. L. D. Mason, 30 Sauter; Institut du Baron de Hirsh, école Berthelet; Dr D. E. Mullaly, 72 Park Ave; école Miles Smith et Frary, Mlle Bartley, Catholic High School, Senior School; Dr W. Monette, 263 rue Richmond; écoles Sainte-Elizabeth, Ste-Cunégonde, St-Antoine de Padoue; Dr A. K. Malouf, 124 Laguachetière Est; écoles Ste-Elizabeth, Melle Cassant, St-Laurent; Dr E. N. Nelson, 15 St-Marc; écoles Campion, McDonnell, McIntosh, Ac. St-Urbain; Dr W. Oppenheimer, 14 Darling; écoles Hochelaga, Mlle Bowden, Mlle Lacroix, N.-D. du B. Conseil; Dr McEvoy; école Aberdeen; Dr J. A. Rousseau, 1066 St-Denis; écoles Melle Robert, N.-Dame du St-Rosaire, St-Paul, St-Edouard, St-Gérard Magella; Dr H. Scanlan, 43 McCord; Dervirières St. Mission, écoles Ste-Anne; Dr L. Verner, 997 St-Denis; écoles St-Jean-Baptiste, Mme Hogue; Dr R. Villecourt, 786 St-Denis; écoles St-Louis, Louis Robert, St-Léon; Dr T. R. Wilson; écoles Mme Mackay Wolf, Boulevard Protestant, école rue Berri; Dr J. L. Warren; école Montcalm, Mme Marchand, Ac. St-Denis.

L'AFFAIRE LAPOINTE

L'ASSOCIATION DE LA POLICE, REQUISE DE PAYER LES FRAIS, QUI S'ELEVENT A $4,000 S'EXECUTE.

Mtre Siméon Beaudin, avocat du détective L. G. Lapointe, a envoyé une lettre, hier à l'Association de Bienfaisance de la police, la mettant en demeure de payer d'ici à demain matin, tous les frais encourus dans la cause du policier contre l'Association.

Ces frais s'élèvent à la somme de quatre mille dollars.

Le bureau de direction de l'association a été convoqué d'urgence ce matin, pour prendre en considération la lettre de Mtre Beaudin.

Il a été décidé de payer les frais, et un chèque de $4,000 a été signé séance tenante par le secrétaire trésorier de l'association.

Mtre Leblanc assistait à la réunion.

COUPABLE SANS L'ETRE

Andrew Bailes, qui était accusé d'avoir engagé des matelots de la ligne Allan pour le compte de compagnies des lacs, a été condamné à $10 d'amende par le juge Choquet.

Ce dernier, en rendant son jugement a déclaré qu'il était convaincu que M. Bailes avait agi de bonne foi, ne sachant qu'il avait engagé des matelots déserteurs.

LE PROCES DE PHILIPPE HAMEL

LE JUGE TRENHOLME NE PERMET PLUS QUE LE PREVENU SOIT LIBRE SANS CAUTION.

Hier après-midi, la Cour d'Assises a entendu les témoignages de J. H. Prevost, maître-charretier, et de Joseph Leclaire qui tient une écurie de louage.

Prevost dit que le 8 septembre de l'année dernière, Hamel lui a demandé de lui acheter cinq boîtes d'une certaine dimension, dont il avait besoin pour expédier ses livres à St-Louis; il a ajouté qu'il ne s'entendait plus avec ses supérieurs et qu'il avait résolu de donner sa démission comme secrétaire de la division 7 de l'ordre des Télégraphistes de Chemins de Fer. Le témoin trouva chez son voisin les boîtes demandées et dans la soirée Hamel envoya Joseph Leclaire les chercher pour les transporter à sa demeure de Blue Bonnets. Prevost accompagna Leclaire chez Hamel, où quatre boîtes furent remplies de livres et de papiers de bureau, puis transportées à la gare Viger. Hamel revint à Montréal dans la même voiture; mais à la rue McGord, il quitta ses deux compagnons pour prendre un tramway, disant qu'il se rendait tout droit à la gare Viger. Les boîtes furent déposées au bureau du fret, et les deux hommes retournèrent chez eux. Prevost dit qu'il a été surpris de ne pas voir Hamel à la gare, mais Leclaire prétend l'avoir vu entrer par une porte de côté. Tous deux jurent que les boîtes ne contenaient que des livres et des papiers de bureau et qu'ils n'ont pas eu connaissance que l'une d'elles ait été remplie de papiers de rebut.

Les boîtes sont exhibées et le témoin Prevost déclare avoir vu celle qui contient des rebuts pour la première fois à l'enquête préliminaire.

Dona Monette, préposé aux bagages, témoigne que les boîtes ont été expédiées par l'accusé Léo. Quigg, à St-Louis, et qu'il a donné à Hamel ses reçus vers les 8 heures, ce matin-là. A sa connaissance personne n'a pu changer les boîtes pendant qu'elles étaient à la gare.

L'hon. juge Trenholme a informé Mtre J. P. Cooke, C.R., avocat de la défense, qu'il ne pouvait plus longtemps prendre la responsabilité de laisser Hamel en liberté sous son cautionnement personnel.

A la séance de ce matin, Joseph Leclerc, qui tient une écurie de louage au no. 2695 Notre-Dame ouest, a continué son témoignage commencé hier après-midi. Il a corroboré en tous points le témoignage de Provost.

M. S. A. Morrison, agent de gare du C.P.R., à Highland, P.Q., a été ensuite appelé à rendre compte de l'audition qu'il a faite des livres de Hamel et à vérifier les pièces soumises à son examen.

Notre confrère M. Gustave Dutaud agissait comme interprète anglais pour les témoins de langue française.

PATTE DE VELOURS

LE GOUVERNEUR TAFT ESSAIE DE CAPTER L'AMITIE DES CUBAINS, MAIS LES VAISSEAUX DE GUERRE AFFLUENT A LA HAVANE.

LA HAVANE, 2. — Le gouverneur Taft s'efforce de gagner les bonnes grâces des Cubains et essaie de les prendre par les sentiments.

Président, hier matin, l'ouverture des cours de l'université de la Havane, il déclara que son seul but était de venir en aide à la République en péril et de la remettre sur les bases les plus solides possible. Cette déclaration a été reçue avec les marques d'une vive approbation par l'auditoire d'élite qui assistait à la rentrée de l'Université. La nouvelle que le gouverneur Taft et l'assistant-secrétaire d'Etat, Bacon, avaient l'intention de faire venir leur famille à Cuba a été également un bon point pour eux auprès des Cubains, qui y voient le signe des relations plus étendues et plus courtoises. Le gouverneur se montre d'une grande largeur envers les indigents et les nécessiteux : il prépare un projet d'amnistie.

Cependant quelques étudiants et un groupe de jeunes gens ont parcouru les rues, hier, en criant " Vive la République Cubaine ; à bas le contrôle des Etats-Unis ".

WASHINGTON, 2. — Gonzalès de Quesada, ministre de Cuba aux Etats-Unis, a conféré, hier, avec le secrétaire d'Etat Root, concernant la situation à Cuba. M. Quesada a pleine confiance dans l'attitude amicale du gouvernement américain envers Cuba. Plusieurs vaisseaux de guerre avec des troupes de débarquement sont partis pour Cuba, prêts à toute éventualité.

LA MORT DE P. ROUSSEAU

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 2. — L'enquête du coroner, au sujet de la mort de Pierre Rousseau à Ste-Catherine, Portneuf, a lieu aujourd'hui.

Le défunt était âgé de 43 ans. Il laisse une femme et des enfants.

L'ASSISTANCE PUBLIQUE

ACHETE UN MAGNIFIQUE IMMEUBLE A L'ANGLE DES RUES LAGAUCHETIERE ET BERRI.

L'Assistance Publique, poursuivant son œuvre humanitaire, et désireuse de donner plus de confort aux malheureux dont elle prend la charge, vient de conclure l'achat, au coût de $20,000 de l'immeuble de M. D. C. Brosseau, coin Lagauchetière et Berri, actuellement occupé par le Club Viger.

C'est une magnifique propriété de quatre étages, entourée d'un vaste terrain de 109 x 109 pieds, où les protégés de l'Assistance pourront se promener et respirer plus à l'aise.

L'Assistance Publique, comme on le voit, marche de succès en succès dans son œuvre philanthropique et elle mérite les encouragements et les félicitations de tous les citoyens.

LA TRAVERSE DE L'ILE

PLUS DE PROMENEURS SONT ALLES DANS L'ILE QU'A AUCUNE SAISON ANTERIEURE.

La traverse de l'Ile Sainte-Hélène est fermée depuis ce matin.

Les vapeurs "St-Laurent" et "Ste-Hélène" ont, cette année, transporté à l'Ile 200,000 adultes et 87,500 enfants, soit un total de 287,500. Ce nombre surpasse de beaucoup celui de l'année dernière, et on assure que le nombre des visiteurs de l'Ile n'a jamais été aussi élevé dans le passé. Il faut dire que la saison qui vient de finir a été marquée par une température idéale, et que la chaleur tropicale du mois de juillet a fait accourir dans l'Ile des milliers de citadins de plus que les années précédentes.

M. J. A. Lamarre nous informe que ses deux bateaux traversiers vont subir de grandes réparations l'hiver prochain. Ils seront conduits en cale-sèche dans quelques semaines. Les excursions offertes aux enfants de la ville par la PATRIE ont aussi largement contribué à grossir cette statistique.

MARIAGE

COLLINS - SCANLON — A l'église Saint-Antoine, jeudi le 27 septembre, John M. Collins, fils de Thos. C. Collins, à Gertrude Evelyn, fille de M. H. Scanlon. 185-1

NAISSANCE

LECLAIR — A Arctic, Rhode Island, E.U.A., l'épouse de M. Dosithé Leclair, un fils, baptisé des prénoms de Girard-Joseph-Daniel.

Parrain et marraine, M. Walmor Leclair avec Melle Viola Leclaire, frère et sœur de l'enfant. 186-1

DECES

BOYER—En cette ville, le 1er octobre courant, à l'âge de 54 ans, 9 mois et 21 jours, Marie Lalonde, épouse de Alex Boyer, assistant inspecteur de grains.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 3 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 198 rue Beaudoin, St-Henri, à 7 1-2 heures, pour se rendre à l'église Ste-Elizabeth de Portugal, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 183-2

CADIEUX—A St-Hyacinthe, le 28 septembre, à l'âge de 37 ans, Emile Cadieux.

Le service funèbre a eu lieu à Saint-Charles de Richelieu le 1 courant.

DEMERS—En cette ville, le 30 septembre, à l'âge de 22 ans et 6 mois, Blanche Demers, enfant de Pierre Demers.

Le service funèbre aura lieu mercredi, le 3 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 15 avenue Leclerc, à 7 1-4 heures, pour se rendre à l'église Saint-Joseph, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Elle était congréganiste des Enfants de Marie et Sœur Tertiaire de Saint-François d'Assise. 185-2

LEVESQUE—En cette ville, le 2 courant, à l'âge de 46 ans et 6 mois, Dame George Henri Levesque, née Marguerite Dubois.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 4 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux No 738 rue Notre-Dame-Est à 7.45 heures, pour se rendre à l'église Sainte-Brigide, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 184-2

TREMBLAY — En cette ville, le 2 courant, à l'âge de 75 ans, 7 mois et 10 jours, Octavie Beauvais, épouse de feu Albert Tremblay.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 4 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de Mme Dumontet, 355 1-2 rue Richelieu, à 8 heures a.m., pour se rendre à la Chapelle de l'Asile Ste-Cunégonde, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 186-2

L'OR EN HOCHELAGA

est rare, mangez donc de la Gélatine Charlotte.